

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHES ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



REPUBLIC OF CAMEROON

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

**PROBLÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION DU GENRE
FÉMININ, DANS *ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION* DE JEAN-
JACQUES ROUSSEAU**

*Mémoire de Master en Philosophie soutenu publiquement le 12 septembre
2024.*

Spécialité : ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE POLITIQUE

Par

Dylane Grace AYANGMA
Licenciée en Philosophie

Matricule
18K618



Président : Ernest MENYOMO, MC,

Université de Yaoundé 1

Rapporteur : Alice Salomé NGAH ATEBA, Pr,

Université de Yaoundé 1

Examinatrice : Lydie Christiane AZAB à BOTO CC,

Université de Yaoundé 1

Septembre 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.



SOMMAIRE

i

<i>DÉDICACE</i>	<i>i</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>iii</i>
<i>RÉSUMÉ</i>	<i>iv</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>v</i>
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	<i>iv</i>
<i>PREMIÈRE PARTIE: CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION PAR GENRE : SES ORIGINES DANS L'ANTIQUITÉ JUSQU'À LA NAISSANCE DU FÉMINISME</i>	<i>9</i>
<i>CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DES FEMMES DANS L'ANTIQUITÉ</i>	<i>10</i>
<i>CHAPITRE II : L'INFLUENCE DE LA RÉLIGION SUR L'ÉDUCATION DU GENRE</i>	<i>24</i>
<i>CHAPITRE III : L'AVÈNEMENT DU FÉMINISME</i>	<i>34</i>
<i>DEUXIÈME PARTIE : LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ</i>	<i>52</i>
<i>CHAPITRE IV : LES OBJECTIONS DE ROUSSEAU SUR L'EDUCATION DE MASSE</i>	<i>54</i>
<i>CHAPITRE V : DE L'ÉDUCATION DE MASSE À L'ÉDUCATION INDIVIDUELLE</i>	<i>67</i>
<i>CHAPITRE VI : LE RÔLE PAR EXCELLENCE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMMIN SELON JEAN-JACQUES ROUSSEAU</i>	<i>84</i>
<i>TROISIEME PARTIE : PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION AFRICAINE INTÉGRALE, ADAPTÉE AUX REALITÉS LOCALES CONTEMPORAINES</i>	<i>98</i>
<i>CHAPITRE VII : LES INSUFFISANCES DE LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'EDUCATION DU GENRE FEMININ</i>	<i>100</i>
<i>CHAPITRE VIII : LA PORTEE DE LA VISION ROUSSEAUISTE EN SON TEMPS ET AU DELA DE SON TEMPS</i>	<i>115</i>
<i>CHAPITRE IX : PROLÉGOMÈNES À UNE INCLUSION RÉELLE DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE : CAS DU CAMEROUN</i>	<i>128</i>
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	<i>141</i>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>141</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	<i>141</i>

À

Mes Parents Monsieur et Madame AYANGMA

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas abouti sans les apports de diverses personnes à qui nous tenons à dire sincèrement merci du fond du cœur. Notre reconnaissance va l'endroit de notre directeur de mémoire, madame le Professeur Alice Salomé NGAH ATEBA qui a encadré. Merci pour votre disponibilité en tout temps et en toute circonstance malgré vos nombreuses occupations. Merci pour vos précieux conseils, de même que pour le souci permanent que vous avez porté à l'avancée et à la finalisation de ce mémoire.

Un merci particulier au chef du Département de Philosophie de l'Université de Yaoundé I le professeur Nathanaël Noël OWONO ZAMBO et à l'ensemble du corps enseignant, pour l'encadrement et les enseignements que vous nous avez dispensés durant ces années d'étude.

Merci aux parents, à toute la famille, pour l'amour, le soutien multiforme sans lequel nous n'aurions certainement pas pu atteindre ce niveau d'étude.

A tous ceux ou celles qui ont participé, de près ou de loin à la réalisation de ce travail et dont je me réserve de citer les noms au risque de n'oublier certains veuillez trouver ici, notre profonde reconnaissance.



RÉSUMÉ

Ce travail de recherche est une analyse adossée sur la pensée de Jean-Jacques Rousseau précisément dans son ouvrage *Emile ou de l'éducation*. Il s'agit, à partir de l'étude de cet ouvrage de réfléchir, sur le problème du statut de l'éducation du genre féminin dans la société actuelle. Pour résoudre ce problème, nous avons opté pour une méthode analytico-critique. Nous ferons une étude comportant un examen discursif pouvant aboutir dans son ensemble à une synthèse. La réévaluation de la parité à la lumière des idées de Jean-Jacques Rousseau, offre un éclairage intéressant sur les défis et les opportunités liés à la promotion de l'égalité des genres sur le continent africain. Dans la première partie de notre argumentaire, nous présentons le contexte d'émergence de l'éducation par genre. Dans la seconde partie nous abordons la question de l'éducation de la femme selon notre auteur. Enfin, nous proposons un plaidoyer pour une éducation africaine intégrale, adaptée aux réalités locales contemporaines.

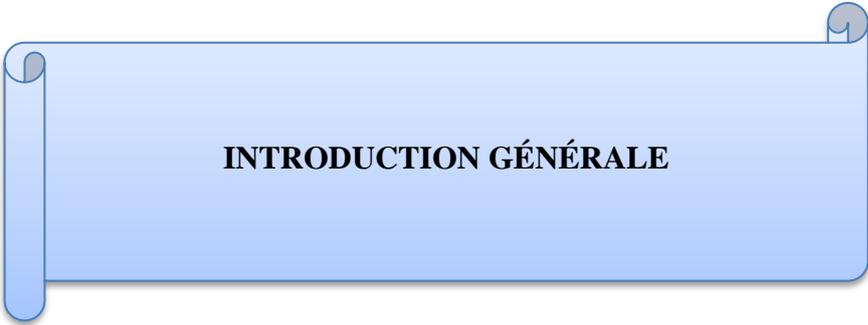
Mots-clés : Education, égalité, genre, parité, plaidoyer



ABSTRACT

This research work is an analysis based on the thought of Jean-Jacques Rousseau, specifically in his work *Emile ou de l'éducation*. This work is based on the problem of the status of female education in today's society. To resolve this, we opt for an analytical-critical method. We will carry out a study involving a discursive examination leading to a synthesis. Reassessing parity in the light of Jean-Jacques Rousseau's ideas sheds interesting light on the challenges and opportunities associated with promoting gender equality on the African continent. In the first part of our argument, we present the context of the emergence of gender education. In the second part, we address the issue of women's education in our author's view. Finally, we propose a plea for an integral African education, adapted to contemporary local realities.

Key Words: Education, equality, gender, parity, advocacy



INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'éducation peut être définie comme étant le processus par lequel les individus acquièrent des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui leur permettent de s'épanouir personnellement et de contribuer de manière positive à la gestion des affaires de la société. Pour abonder dans ce sens, le philosophe français André Comte-Sponville affirme qu'éduquer c'est :

Transformer un petit d'homme – le même à la naissance, à très peu près, que son ancêtre d'il y a vingt mille ans – en être humain civilisé. Cela suppose qu'on lui transmette, dans la mesure du possible, ce que l'humanité a fait de meilleur ou de plus utile, ou qu'elle juge être tel : certains savoirs et savoir-faire (à commencer par la parole), certaines règles, certaines valeurs, certains idéaux, enfin l'accès à certaines œuvres et la capacité d'en jouir¹.

Il voudrait dire en d'autres termes que l'éducation et la transmission des connaissances sont essentielles pour transformer un enfant en un être humain civilisé. L'auteur souligne que même à la naissance, l'enfant est déjà doté d'un potentiel héritage de ses ancêtres. C'est grâce à l'éducation et à l'acquisition des connaissances que cet enfant pourra devenir un être humain civilisé. Il met l'accent sur l'importance de transmettre à l'enfant ce que l'humanité a de meilleur à offrir, que ce soit en termes de savoirs, de savoir-faire, de règles, de valeurs, d'idéaux ou d'accès à des œuvres culturelles. Il insiste sur le fait que cette transmission doit se faire dans la mesure du possible, afin de permettre à l'enfant de se développer pleinement en tant qu'être humain. Il souligne donc par cette assertion l'importance de l'éducation et de la transmission des connaissances pour le développement de l'être humain et pour sa capacité à s'intégrer dans la société en tant qu'individu civilisé. On pourrait comprendre que l'éducation commence dès l'enfance puisqu'il n'y a pas d'âge pour être éduqué parfaitement.

Rousseau pense comme Comte-Sponville que toute éducation se constitue dans l'enfance car tout Homme avant d'être grand, passe par cette étape, c'est pourquoi il est primordial de miser sur l'éducation lorsque l'homme est en encore à ce stade car c'est à ce stade qu'on peut modeler l'humain, lui inculquer des bonnes valeurs et l'éloigner de tout vice. Il le dit ainsi :

On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation. Si l'homme naissait grand et fort, sa taille et sa force lui seraient inutiles jusqu'à ce qu'il eût appris à s'en servir ; elles lui seraient préjudiciables, en empêchant les autres de songer à l'assister ; et, abandonné à lui-même, il mourrait de misère avant d'avoir connu ses besoins. On se plaint

¹ A. COMPTE-SPONVILLE, *Dictionnaire de philosophie*, 4^{ème} édition revue et augmentée « Quadrige », Paris, 2013, p.301.

de l'état de l'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri, si l'homme n'eût commencé par être enfant².

La formation de l'humain passe par plusieurs étapes, notamment, : l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, la vieillesse. S'il y'a une éducation qui sied à l'enfant indépendamment du sexe, sera-t-elle une continuité à l'âge de la connaissance ?

Cette interrogation a suscité un grand débat en philosophie politique. Plusieurs penseurs ont mené des investigations sur la question de l'éducation du genre. Certains ont pensé qu'il ne peut avoir une éducation qui corresponde à tout type d'homme car la différence biologique est incontestable. Cependant, ce point de vue n'a pas été digeste ; par la suite d'autres ont fortement riposté en primant l'égalité des genres en ceci qu'à la base tous les hommes sont égaux. Ce débat a favorisé la naissance de la question de l'éducation du genre féminin qui est devenu incontournable en philosophie. En effet, celle-ci a intéressé plusieurs auteurs antiques comme contemporains. Jean Jacques Rousseau ne déroge pas à la tradition lorsqu'il propose une nouvelle grille de compréhension de la question en publiant en 1762 son ouvrage intitulé *Émile ou de l'éducation* dans lequel il prône fortement l'éducation domestique c'est-à-dire celle définie par la nature où chacun en fonction de son sexe a un rôle précis dans la société. Pour mieux illustrer son traité, il choisit de mettre l'éducation de deux personnes principales en relief celle d'Émile son élève et par la suite celle de Sophie qui deviendra l'épouse d'Emile. L'auteur du 18e siècle éduque ces deux personnages de manière différente en tenant compte de la différence biologique, l'un est un homme et l'autre une femme. Au début de l'ouvrage *Emile ou de l'éducation* il éduque son élève de son enfance jusqu'à l'âge adulte, ce n'est que lorsqu'il a suivi de fond en comble son éducation qu'il pense qu'il serait judicieux pour lui de veiller sur les mœurs de la future femme de son élève, raison pour laquelle il choisit de l'éduquer lui-même.

Ainsi, le livre V de son chef d'œuvre est consacré à la formation de l'épouse d'Emile. Pour réussir la mission qu'il s'est fixé, il établit la différence fondamentale entre les êtres humains. Celle-ci étant le sexe pris ici comme cette disparité génétique qui a été attribué par nature à l'humain pour en faire deux sortes d'hommes différents dont d'une part la femelle et d'autre part le mâle. C'est dans ce sens qu'il dit qu'« *En tout ce qui ne tient pas au sexe, la femme est homme : elle a les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes facultés ; la machine est construite de la même manière, les pièces en sont les mêmes, le jeune est celui de l'autre, la figure est semblable ; et sous quelque*

² J-J ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009, p. 38.

qu'on les considère, ils ne diffèrent entre eux que du plus au moins. »³. Il veut ainsi dire que le sexe est ce qui différencie l'homme de la femme, puisqu'il y'a différence automatiquement, il y'a différence d'éducation car chacun doit recevoir une éducation qui ne va pas à l'encontre de sa nature.

L'éducation en ce moment deviendra donc conforme à l'ordre de la nature. L'homme, étant le futur chef de famille a besoin de développer certaines aptitudes comme le courage, la robustesse... Tandis que la femme doit avoir une éducation plus délicate, car destinée à être une bonne femme, une excellente mère, ayant pour préoccupation quotidienne assurée le bon fonctionnement de son ménage. Il n'est donc plus question de penser une quelconque égalité entre les deux sexes dans ce sens où la nature les a créés différemment depuis la genèse. Cela a généré des inégalités entre les hommes ; ces inégalités, sont basées sur « *la différence d'âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme [...]* »⁴.

Platon, avant lui, avait pourtant pensé une cité juste où, tous les hommes auraient le même traitement sans distinction. Pour lui, on devrait d'abord chercher à former le bon citoyen qui deviendra ensuite l'homme meilleur. Le philosophe antique démontre qu'il faudrait qu'il y'ait une conduite à tenir qui s'appliquerait à tous. Les femmes dans sa conception avaient le droit de pratiquer les arts qui leurs étaient interdits à cette époque. La gymnastique faisant partie de ces disciplines auxquelles la femme n'avait pas accès parce qu'elle se pratiquait devant la foule. En outre, l'an 500 avant J-C, la nudité de la femme était un sujet sensible et sacré. Le disciple de Socrate contre toute attente vient désacraliser cette conception de la nudité féminine en permettant à la femme de se produire devant une foule pleine d'hommes. Il le dit en ces mots : « *voici donc que le circuit parcouru nous ramène à notre point de départ, et nous convenons qu'il n'est pas contre nature d'appliquer les femmes de nos gardiens à la musique et à la gymnastique* ».⁵

La femme devra être capable d'affronter la gêne et la honte face au public puisque c'est ça qui la fortifiera pour que l'enfant qu'elle aura en son sein soit fort. Platon était alors persuadé que le comportement de la mère joue un rôle fondamental sur la vie du nourrisson. Aristophane, allant dans cette même perspective, affirme que la femme devrait être actrice de la vie dans la cité, il dénonce la marginalisation de la femme à travers des pièces théâtrales.

³*Ibid.*, p. 439.

⁴ J-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Oxford, Library of Taylor Institution, 1940, p.22.

⁵ PLATON, *La République*, Paris, Garnier- Flammarion, 1966, (455d-456c).

Celle-ci, dès qu'elle était mariée n'avait plus le droit de marcher dans la rue sans son conjoint, encore moins seule. Elle ne pouvait occuper aucun poste de responsabilité dans la gestion de la cité puisqu'elle n'avait pas son mot à dire dans la prise de décisions, elle subissait juste. Dès lors cela suscite la question suivante : La femme est-elle un sous-homme ou un être incapable de penser par lui ?

Rousseau répond à cette question par la négative puisque pour lui, la femme est un être entièrement constitué qui n'est en aucun cas esclave, de l'homme même si elle lui est "*subordonnée*". La femme doit être éduquée pour plaire, mais cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse apprendre quelque chose. Il est plutôt recommandé de sélectionner de prime abord les enseignements qu'on lui dispensera. Elle n'a pas besoin d'avoir une grande connaissance du monde, au contraire on doit lui apprendre ce qui l'aidera demain à être une bonne épouse, aller au-delà ne serait que cause perdue. La religion aura un grand impact sur son éducation lorsqu'elle est mesurée, on peut y trier des éléments non dogmatiques qui aideront à canaliser ses pulsions pour qu'elle soit davantage soumise et respectueuse. Pour lui, si on sort de cette atmosphère il y aura un chaos dans l'ordre des choses.

Dans *Émile ou de l'éducation*, Rousseau met en avant l'éducation naturelle. Il déconstruit la pensée de la cité juste de Platon dans *La République*⁶. Il croit qu'il s'agit là d'une volonté de masculinisation de la femme, c'est pourquoi il dit : « *ne sachant plus quoi faire des femmes, il se vit forcé de les faire hommes* »⁷. La femme vaut mieux en tant que femme, si elle pratique déjà les métiers d'hommes, elle va à l'encontre de son biologique. Il estime donc que Platon savait très bien que le sexe fort c'est l'homme, il a voulu transformer les femmes en hommes pour qu'elles ne dépendent plus que d'elles-mêmes. Rousseau pense qu'il serait donc mieux pour les femmes de pratiquer des métiers comme la tapisserie, la couture, et développer la sensibilité, la modestie, la pudeur comme vertus. Nous devons noter que notre auteur avait le souci d'éduquer la femme selon des meilleurs principes qui n'étaient pas forcément ceux qui prévalaient au XVIII^{ème} siècle.

Rousseau dans cette optique a le mérite de penser la femme hors de sa beauté physique puisque pour lui la véritable beauté c'est l'éducation. Une femme bien éduquée est automatiquement belle, elle n'a plus besoin de porter les corsets à longueur de journée, de porter des parures qui l'enlaidissent d'ailleurs. Il pense par contre qu'elles devraient cultiver l'amour de soi car tout ce qui est naturel est beau. La pensée de notre auteur nous révèle que la

⁶ Ouvrage écrit par le philosophe grec Platon en 1966.

⁷J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, *Op.cit.* p.445.

nature humaine est déjà prédéterminée, chaque être humain assume son rôle (ce que la nature a voulu faire de lui), et n'a aucun impact sur sa fin. Il s'agit là d'un féminisme différentialiste dans ce sens où la femme naît femme de par sa nature, par son biologique, par sa psychologie et n'est pas inférieure à l'homme pour ça, au contraire leurs natures sont complémentaires puisque l'un vivra moins bien sans l'autre.

Simone de Beauvoir en 1949 remet en cause à travers sa pensée ce type d'éducation traditionnelle féminine où « *la place de la femme c'est à la cuisine* » comme on le dit souvent puisque pour elle "la femme n'existe pas" comme pour dire que l'être humain en général est caractérisé par la liberté, alors, si la femme est un être humain, elle est libre.

La femme s'accommode facilement d'une médiocre réussite ; elle n'ose pas viser haut. Abordant son métier avec une formation superficielle, elle met très vite des bornes à ses ambitions. Souvent gagner sa vie elle-même lui semble un assez grand mérite ; elle aurait pu comme tant d'autres confier son sort à un homme ; pour continuer à vouloir son indépendance⁸.

La femme, bien qu'elle ait été constituée autrement, semble faible par son sexe. Elle a pourtant le pouvoir de choisir, de se prendre en main pour ne plus dépendre de l'homme. Elle fait appel à la femme indépendante qui sommeille en toute femme. Le disciple de Jean-Paul Sartre promeut des lors une cohabitation d'égal à égal. Comme le disait déjà son maître « *l'Homme n'est que ce qu'il se fait* »⁹. Il n'existe pas un de Dieu qui aurait une totale emprise sur nos vies, encore moins une société qui même peut parfois être aliénante, tout se fait par la volonté. L'homme étant le seul maître de son destin peut aller jusqu'à transcender l'ordre des choses. Elle conseille au sexe féminin de s'affranchir par le travail, puisque le travail lui permettra de se prendre en main.

Pourtant, dans la perspective rousseauiste, ce n'est qu'après avoir éduqué l'homme, qu'il pourra penser à la femme. Comme pour dire que Rousseau a pensé le monde comme la Bible puisque d'après cette dernière, Dieu étant le créateur de l'univers a créé Adam dans le jardin d'Eden, c'est lorsqu'il remarqua que ce dernier se sentait seul malgré tous les animaux et plantes qui existaient déjà dans le jardin, jugea nécessaire de prélever une partie de ses côtes pour créer la femme, Eve sa future compagne. La femme, étant créé recevra le commandement de se soumettre à son mari. Nous pouvons donc comprendre qu'il existe un rapport étroit entre le type d'éducation mis en exergue par l'auteur et la création du monde dans la Bible.

⁸ S. DE BEAUVOIR, *La femme indépendante*, extraits du deuxième sexe, Paris, Gallimard, 2008, p.73.

⁹J-P. SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Collections Folio-Essais, Paris, Gallimard, 1996, p.51.

Dès lors, il est important de rappeler que le problème que pose le philosophe français dans son traité d'éducation, est celui de la corruption¹⁰ et de l'aliénation de l'individu par la société. Il s'interroge sur la manière de former un individu authentique, en mettant l'accent sur son éducation. L'éducation selon Rousseau vise à préserver l'état naturel de l'Homme. À cet effet, la femme doit être éduquée selon la nature pas selon la société au contraire elle doit chercher à s'éloigner de l'influence négative de la société.

La philosophie étant la résolution des problèmes de son temps par la pensée à travers une critique sans complaisance¹¹ philosopher de nos jours revient à participer à la recherche des solutions aux maux qui minent notre société ; raison pour laquelle nous trouvons que l'éducation de la femme qui a toujours été une préoccupation depuis longtemps, reste l'un de ces maux, d'où notre attention portée sur la thématique : *Problématique de l'éducation du genre notamment celle de la femme dans « Emile ou de l'éducation » de Jean-Jacques Rousseau*. Dans ce travail notre objectif est de résoudre le problème du statut de l'éducation du genre féminin dans la société actuelle

Dès lors il devient impérieux pour nous de nous interroger en ces termes : Après avoir défini les différentes conceptions de l'éducation du genre féminin dans l'antiquité, dans l'Afrique ancienne et dans l'époque moderne, nous pourrions nous demander si l'éducation selon Rousseau ou mieux l'éducation naturelle et traditionnelle résiste face aux exigences et réalités actuelles ? Si cette éducation a des manquements ne devrait-on pas la repenser de telle sorte qu'elle puisse contribuer au développement des facultés intellectuelles de tous les genres ? Mieux encore, à l'émancipation et à l'autonomisation de la femme au point de rechercher la portée philosophique du traité rousseauiste de nos jours ?

La méthode étant la condition *sine qua none* sans laquelle la recherche philosophique ne peut se faire. Nous pourrions opter dans notre argumentaire pour la démarche analytique qui implique à coup sûr la critique. Cette analyse se fera par une étude comportant un examen discursif pouvant aboutir dans son ensemble à une synthèse. Une tranchée nette ne saurait nous éloigner de la critique qui nous permettrait « *l'examen d'un principe ou d'un fait, en vue de porter à son sujet un jugement d'appréciation* »¹². Cette méthode nous permettra d'analyser le point de vue de notre auteur, pour ensuite *le passer au crible de la pensée*

¹⁰ La corruption selon Jean-Jacques Rousseau est un processus par lequel la société déforme la nature originelle de l'individu et le pousse à adopter des comportements artificiels et immoraux.

¹¹ M. TOWA, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique Actuelle*, Yaoundé, CLE, 1971, p. 30.

¹² *Ibid.*, p.197.

*critique*¹³ avant de l'actualiser. Pour rejoindre René Descartes dans sa première règle de la méthode recommande :

*De ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire, d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugements, ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute*¹⁴.

Nous développerons notre argumentaire à travers trois grandes parties liées entre elles les unes aux autres : la première permettra de montrer comment les penseurs antiques conçoivent l'éducation du genre féminin ; c'est-à-dire nous ferons la phénoménologie des différentes conceptions de l'éducation du genre dans la Grèce, la Rome antique y compris dans l'Afrique traditionnelle. Ce qui concourt à nommer notre première partie d'investigation : contexte d'émergence de l'éducation par genre : ses origines dans l'antiquité jusqu'à la naissance du féminisme. La seconde partie portera sur la conception rousseauiste de l'éducation du genre féminin ; c'est-à-dire que nous irons de la remise en cause de l'éducation de masse pour aboutir à la conception rousseauiste de l'éducation des genres. Dans l'intitulé : La conception rousseauiste de l'éducation du genre. La troisième partie quant à elle enfin sera consacrée à l'évaluation critique de la théorisation de l'éducation selon Rousseau suivit de celle de la plus-value sa pensée. Compte tenu du fait que la conception rousseauiste de l'éducation présente des stéréotypes sexistes, nous supposons que Rousseau n'est pas sorti du patriarcat traditionnel de ses devanciers. Dès lors, il serait judicieux aujourd'hui de la recycler en mettant sur pied une éducation libérale qui met en valeur la liberté, l'autonomie, et l'égalité. Ce qui permettra sans doute de sonner le glas au conservatisme de l'éducation du genre féminin.

. Cette préoccupation fera l'objet des Perspectives formulées sur l'émancipation de la femme contemporaine par réforme de l'éducation.

¹³ M. TOWA, *Op.cit.*, p.30.

¹⁴ R DESCARTES, *Discours de la méthode*, Paris, Garnier Flammarion, 1966, p. 47.

PREMIÈRE PARTIE :
CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION PAR GENRE : SES
ORIGINES DANS L'ANTIQUITÉ JUSQU'À LA NAISSANCE DU
FÉMINISME

Je parle de cette promiscuité civile qui confond partout les sexes dans les mêmes emplois, dans les mêmes travaux, et ne manquer d'engendrer les plus intolérables abus; je parle de cette subversion des plus doux sentiments de la nature, immolés à un sentiment artificiel qui ne peut subsister que par eux: comme s'il ne fallait pas une prise naturelle pour former des liens de conventions.

Emile ou de l'éducation, GF-Flammarion, Paris, 2009 1^{ère} partie, p.445.

CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DES FEMMES DANS L'ANTIQUITÉ

L'éducation de la femme dans la période antique est principalement domestique dans ce sens où le rôle de la femme est réduit primordialement à la reproduction. Cette éducation pouvait varier selon les classes sociales c'est ainsi que dans la Rome antique particulièrement le rôle de la femme était principalement déterminé par son statut social. Dans l'Aristocratie la femme était chargée de maintenir la stabilité de la famille et de produire les héritiers, elle était donc mariée à 12ans et avait pour principale responsabilité la procréation et en particulier des fils qui devront assurer la continuité de la lignée familiale.

En plus de leurs rôles domestiques, les femmes de l'aristocratie romaine pouvaient également jouer des rôles politiques et sociaux importants. Elles participaient aux cérémonies religieuses et aux fêtes publiques et elles étaient souvent impliquées dans les affaires de leur mari, conseillant et influençant les décisions politiques. Certaines femmes de l'aristocratie romaine étaient même connues pour avoir exercé une influence significative sur les affaires de l'État. Les femmes des classes moyennes et inférieures étaient souvent plus impliquées dans les tâches domestiques et travaillaient aux côtés de leurs maris pour subvenir aux besoins de la famille. Elles pouvaient être engagées dans des métiers tels que la couture, la cuisine ou la vente de produits sur les marchés. Dans certains cas, elles pouvaient également être impliquées dans des activités artisanales ou agricoles.

Toutes les femmes romaines n'étaient pas confinées à la sphère domestique. Certaines femmes exceptionnelles ont réussi à s'élever au-dessus des normes sociales et ont joué un rôle plus actif dans la société romaine. Par exemple, certaines d'entre elles ont acquis une certaine notoriété en tant que poétesses, philosophes ou médecins.

De même l'éducation des filles dans la Grèce antique, conditionnée par une société patriarcale était supervisée par la mère ou par une gouvernante. Elles apprenaient les compétences nécessaires pour gérer un foyer, telles que la couture, la cuisine et la gestion des ressources domestiques. Elles étaient également initiées aux tâches liées au mariage, comme la préparation du trousseau. L'éducation des femmes grecques se concentrait également sur les bonnes manières et l'apparence. Elles devaient apprendre à être discrètes, modestes et

obéissantes. La beauté physique était également valorisée et les femmes étaient encouragées à prendre soin de leur apparence.

Certaines femmes de l'aristocratie grecque comme dans l'aristocratie romaine pouvaient bénéficier d'une éducation plus avancée, dispensée par des tuteurs privés. Elles pouvaient apprendre à lire et à écrire, elles pouvaient aussi être initiées aux arts, la musique, la danse. Cependant, ces opportunités étaient limitées et réservées à une petite élite. Il est important de noter que les femmes grecques avaient peu de liberté et d'autonomie par rapport aux hommes. Leur rôle principal était de se marier, d'avoir des enfants et de s'occuper du foyer. Elles étaient souvent considérées comme inférieures aux hommes et leur participation à la vie publique était limitée.

Toutes les femmes dans la période antique étaient considérées comme inférieures aux hommes malgré que certaines classes sociales d'élite fussent privilégiées au détriment des basses classes. Ces femmes étaient principalement formées à être de bonnes épouses et de bonnes mères. Même si les femmes de classes supérieures pouvaient apprendre à lire, écrire et s'entraîner à faire de la musique, du chant mais toujours dans le but d'être séduisante pour attirer le meilleur mari.

Le grand débat autour de la question de l'éducation en cette période demeure dans ce sens où plusieurs grands penseurs ont porté différentes appréciations sur le sujet mais ont des points de vue divergents. Allant de la promotion de l'égalité des sexes à la subordination des femmes aux hommes, ces considérations reflètent les normes sociales et culturelles de l'époque et doivent être considérées selon leur contexte historique.

I. LES ORIGINES GRECQUES ET ROMAINES DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ

La question de l'éducation du genre féminin remonte à l'antiquité et est liée aux conceptions et aux rôles assignés aux femmes dans la société. Dans de nombreuses cultures anciennes, les femmes étaient considérées comme inférieures aux hommes et leurs éducations étaient négligées. Dans la Grèce antique par exemple, les femmes étaient exclues de l'éducation formelle. Ces idées de subordination et de rôles traditionnels pour les femmes étaient également présentes dans la Rome antique, où les femmes étaient considérées comme ayant un rôle principalement domestique. Avec l'avènement du christianisme, ces idées ont été renforcées par certaines interprétations bibliques qui présentaient les femmes comme subordonnées aux hommes. Le livre d'Ephésiens le témoigne à suffisance :

*Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Christ. Que les femmes se soumettent à leurs maris comme au seigneur. Parce que le mari est le chef de l'assemblée, son corps dont-il est sauveur. Ainsi tout comme l'assemblée se soumet au Christ, les femmes doivent se soumettre en tout à leurs maris. Maris continuez à aimer vos femmes tout comme le Christ a aimé l'assemblée et a donné sa vie pour elle*¹⁵

Cette vision a été adoptée par de nombreuses sociétés occidentales où le christianisme était prédominant, ce qui a eu un impact significatif sur l'éducation des femmes. Pendant des siècles, les femmes ont été exclues de l'accès à l'éducation formelle et on considérait qu'elles n'avaient pas besoin de connaissances intellectuelles. Leur éducation était souvent limitée à des compétences domestiques et à des préparations au mariage et à la maternité.

Cependant, au fil du temps, les mouvements féministes ont émergé et ont remis en question ces idées traditionnelles. Les femmes ont commencé à revendiquer leur droit à une éducation égale à celle des hommes et ont lutté pour obtenir l'accès à l'éducation formelle. Ces mouvements ont contribué à des changements sociaux et législatifs qui ont progressivement ouvert la voie à une éducation plus égalitaire pour les femmes. De nos jours, l'éducation du genre féminin est un sujet d'importance mondiale. Bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux pays, il existe encore des disparités entre les sexes en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux opportunités d'apprentissage. Les questions liées à l'éducation des filles et des femmes continuent d'être débattues et font l'objet d'initiatives visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation.

I.1 Les origines grecques de l'éducation du genre féminin

ARISTOPHANE

Aristophane auteur grec des comédies *Odysséum* et célèbre dramaturge a abordé le thème de l'éducation du genre féminin dans ses comédies. Dans ses pièces de théâtre, sont mises en scène des femmes fortes, remettant en question les normes de genre de son époque. Dans ses comédies, sont aussi mises en scène des femmes athéniennes qui prennent la parole et le pouvoir dans l'Assemblée des femmes, dénotant une inversion réelle de la condition des femmes dans cette société. Bien évidemment à cette époque l'éducation de la fille différait de celle du garçon puisque la femme était exclue de la politique. Pourtant la participation des filles d'Athènes à la vie religieuse, contrôlée par la cité, donne une place importante aux rites qui les préparent à leur futur rôle d'épouse, de mère et de gardienne.

¹⁵ Ephésien, chapitre 5 versets 21 à 25, *LA BIBLE* : Traduction du monde nouveau, Edition révisée de 2018, p.1662.

Dans sa comédie "*Lysistrata*", par exemple, ce même auteur présente un groupe de femmes qui décident de faire la grève du sexe pour mettre fin à la guerre. Cette pièce de théâtre met en lumière le pouvoir des femmes lorsqu'elles s'unissent et remettent en question les structures patriarcales de la société. Pour lui, l'éducation est un moyen de promouvoir l'autonomie des femmes. Dans sa comédie "Les Thesmophories", il dépeint des femmes qui se réunissent pour discuter de questions politiques et sociales, montrant ainsi qu'elles sont capables de réfléchir et de prendre des décisions importantes.

A travers la mise en scène des personnages féminins indépendants, Aristophane remet en question les stéréotypes de genre de son époque et souligne l'importance de l'éducation des femmes pour qu'elles puissent s'affirmer dans la société. Ses comédies ont contribué à ouvrir un dialogue sur le rôle des femmes dans la Grèce antique et ont inspiré d'autres auteurs à explorer ces thèmes dans leurs propres œuvres. En fin de compte, son art a été utilisé pour promouvoir l'éducation et l'autonomie des femmes, jetant ainsi les bases d'une réflexion sur le genre qui continue à résonner dans la société moderne.

PLATON

Philosophe athénien né en 428 avant J-C, il appartenait à une famille Aristocratique. Étant jeune il se rapproche de Socrate qui deviendra plus tard son maître à penser. Celui-ci lui inculquera les bribes de l'amour de la justice et de la vérité. Ne dérogeant pas à la pensée de son maître il commence à spéculer sur les notions de liberté et de justice qui formeront le socle de sa théorie. Platon, voudra alors former des citoyens libres et responsables, capables d'assurer le bien-être et la garde de la cité. L'éducation selon lui consiste en la formation du meilleur citoyen qui sera inévitablement le meilleur homme puisque la société nous précède.

Contre toute attente, dans sa conception révolutionnaire de la cité il permet à la femme de pratiquer tous les arts libéraux. Il entre donc en rupture avec l'idée de l'éducation de la femme qui prônait en son temps où légalement, les femmes n'avaient pas de droits politiques, économiques ni éducatifs. Dans le livre V de *La République* lors d'une conversation entre Socrate et son ami Glaucon il dit clairement que si nous :

Nous exigeons des femmes les mêmes services que des hommes nous devons les former aux mêmes disciplines.

Certes.

Mais nous avons enseigné à ces derniers la musique et la gymnastique.

Oui

Aux femmes par conséquent, il faut apprendre ces deux arts ainsi que ce qui concerne la guerre et exiger d'elles les mêmes services¹⁶

¹⁶ Platon, *La République*, Garnier-Flammarion, Paris, Livre V, 1966, (451e-452d).

Il pense à travers ces propos que le rôle de la femme ne devrait pas se limiter aux tâches domestiques et à l'enfantement, sinon il n'y aurait pas une véritable différence avec la femelle d'un animal. Il voit au contraire la femme au-dessus de ce dessein dans ce sens où pour lui la femme est un être humain pleinement constitué. Si c'est le cas, elle a des facultés et des talents. Il remet en cause cette manie de toujours vouloir garder la femme dans un enclos alors qu'elle peut être plus utile au développement de la cité. Pour lui les femmes devraient faire les mêmes activités que les hommes si elles en ont les dispositions. Dans ce sens, le principe de la société juste est assez simple : c'est un principe qui requiert la division et la distribution des fonctions sociales sur la base des talents, des aptitudes naturelles et de l'éducation appropriée. Cependant, cela ne voudrait pas insinuer que dans cette logique les hommes et femmes sont au même pied d'égalité, c'est à dire égaux par nature. La femme reste pour lui le maillon faible car selon lui elle était une créature défectueuse et inférieure que le créateur avait destinée à la propagation de l'espace.

A cet effet, le rôle que Platon assigne aux femmes des guerriers en particulier démontre à suffisance qu'elles sont à ses yeux des êtres inférieurs, subalternes, on serait même tenté de dire qu'elles sont pour lui des objets qu'on peut s'échanger car dit-il : « *Les femmes des guerriers seront communes toutes à tous : aucune d'elles n'habitera en particulier avec aucun d'eux ; de mêmes les enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants ni ceux-ci leurs parents* ». ¹⁷

ARISTOTE

Philosophe grec né à Stagire dans une petite ville de Macédoine en 384 avant J-C. S'est également intéressé à la question d'éducation puisque pour lui l'éducation est indispensable pour le développement humain et l'actualisation complète de l'homme. En ceci qu'à la base l'homme est un animal, cela voudrait dire qu'à la base il est dominé par son comportement animalier, submergé par ses désirs et passions. Dans ce sens il soutient qu' « *en effet, selon notre doctrine l'homme véritablement bon et sensé supporte toute vessitude du sort avec sérénité et tire parti des circonstances pour agir avec le plus de noblesse possible* » ¹⁸ Il a donc besoin d'être éduqué pour sortir de cet état premier (état de nature ¹⁹) afin d'entrer dans la civilité, comme il le précise bien Aristote « *l'homme est un*

¹⁷ PLATON, *Op.cit.*, livre V.

¹⁸ Aristote, *Les politiques*, Trad. De pierre Pellerin, GF Flammarion, Paris, 1990, p. 13

¹⁹ Concept philosophique qui décrit une hypothétique condition de la société avant l'établissement d'un gouvernement ou d'une autorité politique.

animal politique » prouve à suffisance que l'homme est destiné à vivre en société auprès de ses semblables.

Dans cette optique qu'il créa le lycée pour dispenser des enseignements qui seront ouverts à tout le monde c'est-à-dire au public. Il pense que tous les Hommes qui ne sont pas des domestiques ou des esclaves ont droit à l'éducation puisqu'à cette époque l'éducation n'était pas accessible, elle était uniquement pour les grandes classes sociales et était aussi privée. Autrement dit, les autres classes n'avaient pas facilement accès au savoir parce qu'il n'y avait que les riches qui avaient une grande capacité financière et pouvaient employer des professeurs pour donner des cours à leurs enfants à la maison. Dans ce sens, l'éducation selon lui doit être dans sa conception de la cité juste une affaire de l'état car chaque enseignement reçu dans cette institution devrait concourir au bien de l'état, à la perdurance de la paix dans la cité.

Contrairement à son maître il a mis sur pied un vrai système éducatif qui ne s'arrêterait pas à l'adolescence mais qui perdurerait jusqu'à l'âge adulte. L'éducation dans ce sens serait un perpétuel mouvement, puisqu'il n'y a pas de connaissances figées. Cependant, le fait que le fondateur du lycée libéralise l'éducation ne veut pas dire qu'il est pour l'éducation de la femme. Pour Aristote, tout ce qui existe, existe dans le seul dessein d'accomplir une mission précise. Tout à une cause et chaque cause a un effet, c'est dans ce sens pour lui, bien que l'homme et la femme représentent l'espèce humaine ils n'ont pas une même finalité. La femme est domestique comme la nature a bien voulu faire d'elle et l'a mis au service de l'homme. L'éducation des femmes doit viser à les rendre vertueuses et obéissantes envers leurs compagnons, elles doivent être capables de gérer leurs foyers en élevant leurs enfants dans la vertu. En d'autres termes, les femmes doivent être éduquées de manière à développer des qualités telles que la modestie, la retenue et la soumission ces vertus féminines sont essentielles pour préserver l'ordre social et familial. Il considère que les femmes sont moins aptes à la raison et à la réflexion philosophique.

I.2 Origines romaines

OVIDE

Poète romain qui a écrit beaucoup de poème sur la condition de la femme romaine et comment dit-elle se comporter dans son foyer. En même temps qu'il donne des conseils aux femmes il en donne aussi aux hommes mariés sur comment surveiller leur femme. Il est

important de souligner dans la Rome antique il y'avait deux principales catégories de femmes. Les femmes du dedans (les épouses) et celles du dehors (les prostituées ou les concubines). Alors dans ce sens les épouses doivent avoir pour première vertu la pudeur qui se manifestait soit par la virginité quand elles sont encore jeunes soit par la fidélité à son partenaire. Pour ça il recommande donc aux femmes de craindre leurs maris.

Je commence par les soins de la personne : ce sont les vignes soignées qui donnent le vin en ; sur un sol cultivé se dressent de hautes moissons. La beauté est un présent de la divinité ; mais combine peuvent s'en orgueillir de leur beauté ! La plupart de vous n'ont pas reçu ce présent. Des soins donneront un joli visage ; un joli visage négligé se perdra, fut-il semblable à la déesse d'Italie²⁰

Autrement dit, Ovide considère l'éducation des femmes dans la société romaine antique comme étant principalement axée sur l'apparence et le comportement envers les hommes. Il recommande aux femmes d'apprendre à se maquiller, à se coiffer et à se parfumer afin de plaire aux hommes. Cela montre une vision assez traditionnelle de la beauté féminine et de son rôle dans la séduction. En outre, il encourage les femmes à être dociles et obéissantes envers leur mari, soulignant ainsi le caractère patriarcal de la société romaine antique. Il conseille également aux femmes d'éviter tout comportement considéré comme indécent ou provocant, ce qui reflète les normes sociales strictes imposées aux femmes de l'époque. Pour Ovide, se marier et avoir des enfants est considéré comme la principale réalisation dans la vie d'une femme. Il voit la maternité comme un rôle essentiel pour les femmes, et il conseille aux femmes de se préparer à cette étape en apprenant à être de bonnes épouses et mères. Cela souligne l'importance de la famille et de la reproduction dans la société romaine antique.

Dans des écrits satiriques et ironiques Ovide utilise souvent l'humour pour critiquer les normes sociales et les attentes imposées aux hommes et aux femmes. Par conséquent, il est difficile d'être rassuré sur la conviction personnelle de cet auteur sur l'éducation des femmes. On pourrait croire que l'expression de ces idées fut tout simplement pour divertir ses lecteurs.

SÉNÈQUE

Philosophe stoïcien de l'ancienne Rome, a apporté des réflexions intéressantes sur divers aspects de la vie, y compris l'éducation du genre féminin. Bien que Sénèque ne se soit pas spécifiquement concentré sur ce sujet, ses écrits contiennent des idées qui peuvent être appliquées à l'éducation des femmes. D'après lui, l'éducation doit être une quête constante de

²⁰ Ovide, *L'art d'aimer*, Paris, « Les belles lettres », 1924, p.63.

sagesse et de vertu, indépendamment du genre. Il soutient l'idée selon laquelle les femmes sont toutes aussi capables que les hommes de cultiver ces qualités. D'après lui, les femmes devraient avoir accès à une éducation équitable et être encouragées à développer leur intelligence, leur jugement et leur caractère moral.

Il pense une éducation adaptée à l'irrationalité. Une éducation qui repose essentiellement sur l'apprentissage par cœur et dans les faits l'apprentissage des arts libéraux, nécessaires à l'acquisition de la sagesse. La théorie de l'éducation de Sénèque repose sur deux dogmes stoïciens. L'un, issu du vétérostoïcisme, est celui de l'irrationalité de l'enfant et de l'acquisition progressive de la raison, puis à terme de la perfection rationnelle qu'est la sagesse. L'autre est la hiérarchie des devoirs et des activités dans la perspective de la vertu. La combinaison de ces deux dogmes permet à Sénèque de développer sa conception de l'éducation. C'est dans cette perspective qu'il construit sa vision de l'éducation de la femme qui est assez conservatrice. Alors, les femmes devaient être éduquées dans le but de devenir de bonnes épouses et de se conformer aux rôles traditionnels qui leur étaient assignés dans la société romaine.

Dans son ouvrage *De l'Education des enfants*, il soutient que l'éducation des femmes devrait se concentrer sur les arts domestiques, la vertu et la modestie. Il croyait que l'éducation des femmes devait être limitée à l'apprentissage des tâches ménagères, de la couture, de la cuisine et de la gestion du foyer, ces compétences étaient essentielles pour une femme afin qu'elle puisse remplir ses devoirs familiaux et se montrer utile à son mari. Sénèque considérait également que les femmes devaient être éduquées dans la vertu et la modestie, puisqu'il se disait que les femmes devaient être réservées, discrètes et respectueuses des normes sociales. Il croyait que l'éducation devait inculquer aux femmes des valeurs morales telles que la chasteté, la fidélité conjugale et la piété envers les dieux.

Cependant, bien que Sénèque ait eu une vision conservatrice de l'éducation des femmes, il reconnaissait également leur intelligence et leur capacité à apprendre. Il soulignait que les femmes pouvaient être instruites et qu'elles pouvaient participer à des discussions intellectuelles. Toutefois, il insistait sur le fait que leur éducation devait être encadrée et orientée vers des objectifs spécifiques, en accord avec leur rôle dans la société. Considérant que l'éducation des femmes devait être limitée aux arts domestiques, à la vertu et à la modestie. Il croyait que les femmes devaient se conformer aux rôles traditionnels qui leur étaient assignés dans la société romaine et qu'elles devaient être éduquées dans le but de devenir de bonnes épouses bien qu'il reconnaisse leur intelligence.

Pour Sénèque, l'éducation devait être holistique et viser à former l'esprit, le corps et l'âme. Il soulignait l'importance de l'étude des arts libéraux, qui comprenaient la grammaire, la rhétorique, la logique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Ces disciplines étaient considérées comme essentielles pour développer la pensée critique, la communication efficace et une compréhension globale du monde. Il mettait également l'accent sur l'importance de la maîtrise de soi et de la discipline personnelle. Il encourageait les femmes à cultiver la maîtrise de leurs émotions et à développer des vertus telles que la modération, la patience et le courage. Il croyait que ces qualités étaient essentielles pour mener une vie équilibrée et heureuse.

Il convient de noter que certaines des idées de Sénèque peuvent sembler refléter les attitudes de l'époque romaine, où les femmes avaient des rôles et des droits limités dans la société. Ses réflexions sur l'éducation mettent en évidence l'importance de reconnaître le potentiel des femmes et de leur accorder les mêmes opportunités d'apprentissage que les hommes. Selon lui, l'éducation des femmes est essentielle pour le bien-être de la société dans son ensemble. Il croyait que les femmes devaient être instruites et cultivées pour pouvoir contribuer de manière significative à la vie publique et privée. Sénèque soutenait que l'éducation des femmes devait être aussi complète que celle des hommes. Il croyait que les femmes devaient être formées à la rhétorique, à la philosophie, à la politique et à d'autres disciplines intellectuelles.

Il pensait que cela leur permettrait de prendre des décisions éclairées et de participer activement à la vie politique et sociale. De plus, Sénèque mettait l'accent sur l'importance de l'éducation morale des femmes. Il croyait qu'elles devaient être formées à la vertu, à la modération et à la sagesse, qualités morales pour le bon fonctionnement de la société et pour le développement personnel des femmes. Sénèque était également en faveur de l'égalité des sexes en matière d'éducation. Il pensait que les femmes devaient avoir les mêmes opportunités d'apprentissage que les hommes et qu'elles devaient être encouragées à poursuivre leurs intérêts intellectuels. Dans l'ensemble il a souligné l'importance de l'éducation pour les femmes, en les encourageant à développer leur intelligence, leur force morale et leurs compétences pratiques.

Bien que ses idées aient été formulées il y a des siècles, elles peuvent encore inspirer des discussions sur l'égalité des sexes et l'importance de l'éducation inclusive dans la société contemporaine. En somme, Sénèque était un fervent défenseur de l'éducation du genre féminin. Il croyait que les femmes devaient être instruites et cultivées afin de contribuer de manière significative à la société. Il mettait l'accent sur l'importance de l'éducation

intellectuelle et morale des femmes, ainsi que sur l'égalité des sexes en matière d'éducation. Ses idées sur l'éducation des femmes ont eu une influence durable sur la pensée occidentale et continuent d'inspirer les défenseurs de l'égalité des genres aujourd'hui.

TACITE

Tacite, est un historien et homme politique et sénateur romain, il a offert des perspectives intéressantes sur divers sujets, y compris l'éducation du genre féminin. Bien que Tacite n'ait pas écrit spécifiquement sur ce thème, ses œuvres fournissent des informations sur la place et le rôle des femmes dans la société romaine, ce qui peut être utilisé pour discuter de leur éducation. Selon lui, la société romaine avait des attentes spécifiques envers les femmes, basées sur des idéaux de vertu, de modestie et de piété. Les femmes étaient considérées comme les gardiennes des valeurs morales et de la stabilité de la famille. Dans ce contexte, leur éducation était souvent axée sur l'acquisition de compétences domestiques, telles que la gestion du foyer, la couture, la cuisine et la maternité.

Le rôle des femmes était principalement centré sur la sphère privée, et leur éducation était conçue pour les préparer à leur futur rôle d'épouses et de mères. Les femmes de la classe supérieure pouvaient également recevoir une certaine éducation formelle, principalement axée sur la littérature, la musique et les arts, afin de les rendre plus attrayantes et compétentes dans les cercles sociaux. Cependant, il est important de noter que les femmes romaines avaient des limites dans leur accès à l'éducation. Elles n'étaient généralement pas autorisées à participer à l'éducation publique ou à poursuivre des études supérieures. Leur éducation était souvent limitée à des domaines considérés comme appropriés à leur rôle domestique.

Il est également intéressant de noter que les écrits de Tacite sur les femmes romaines étaient teintés de préjugés culturels et de stéréotypes de genre de son époque. Les femmes étaient souvent décrites en termes de leur beauté, de leur influence sur les hommes et des conséquences de leurs actions sur la société. Ces représentations reflétaient les normes et les attentes sociales de l'époque. Dans l'ensemble, bien que Tacite n'ait pas développé de réflexions approfondies sur l'éducation du genre féminin, ses écrits offrent un aperçu de la place des femmes dans la société romaine et des attentes qui leur étaient imposées. Ils soulignent les limites qui existaient dans l'accès des femmes à l'éducation et mettent en évidence les rôles socialement définis qui leur étaient assignés.

Il convient de noter que les idées et les attentes concernant l'éducation des femmes ont évolué depuis l'époque romaine, et qu'il est important de prendre en compte les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et d'éducation inclusive dans les discussions

contemporaines sur ce sujet. Tacite a également abordé le thème de l'éducation du genre féminin dans ses écrits. Contrairement à Sénèque, Tacite était plus conservateur dans ses idées sur l'éducation des femmes. Pour lui, les femmes devaient être éduquées dans les arts domestiques, comme la gestion de la maison et l'éducation des enfants, plutôt que dans les disciplines intellectuelles et politiques. Selon Tacite, les femmes devaient être des épouses et des mères exemplaires, et leur éducation devait être axée sur ces rôles traditionnels.

Tacite mettait également l'accent sur la moralité des femmes, mais d'une manière différente de Sénèque. Il pensait que les femmes devaient être vertueuses et respectueuses des traditions romaines, et qu'elles devaient jouer un rôle important dans la préservation de la morale et de la culture romaines. En ce qui concerne l'égalité des sexes en matière d'éducation, Tacite était plus enclin à soutenir une vision traditionnelle de la société, où les rôles des hommes et des femmes étaient clairement définis. Il n'était pas en faveur de donner aux femmes les mêmes opportunités d'apprentissage que les hommes, car il croyait que cela pourrait perturber l'ordre social établi.

En résumé, Tacite avait une vision plus conservatrice de l'éducation du genre féminin par rapport à Sénèque. Il mettait l'accent sur les rôles traditionnels des femmes en tant qu'épouses et mères, et sur leur importance dans la préservation de la morale et de la culture romaines. Il était moins enclin à soutenir l'égalité des sexes en matière d'éducation et préconisait une approche plus traditionnelle des rôles masculins et féminins dans la société romaine. Au regard des origines grecques et romaines que nous venons d'explorer, nous sommes enclins de nous demander : qu'en est-il de celles-ci en Afrique ?

II. LES ORIGINES AFRICAINES DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ

II.1 L'éducation des femmes africaines à l'exception des femmes égyptiennes

La femme en Afrique a reçu une éducation semblable à celle de l'occident qui ne facilitait pas son autonomie et son indépendance. Elle est totalement exclue de l'éducation formelle et est plutôt initiée aux tâches ménagères et la gestion de la maison dès son plus bas âge. Ce qui sans doute amène l'universitaire camerounaise Alice Salomé Ngah Ateba à dire que : « *Les femmes d'Afrique par rapport aux notions de citoyenneté et d'humanité, ressemblent, pour la plupart à des esclaves au trône* »²¹. L'éducation des filles dans l'antiquité était fortement

²¹ A. S. Ngah Ateba, *Pour un sexe faible fort : La femme face à elle-même*, Yaoundé, AMA, 2003, p.14.

influencée par les normes culturelles et les rôles du genre traditionnel. le statut de la femme a commencé à changer peu à peu. Autrement dit, la femme avait désormais accès à l'école comme les jeunes garçons car l'on a compris que la femme pouvait également développer des aptitudes. Bien que certains phénomènes : le mariage précoce, les grossesses précoces sont un frein au total accomplissement de la jeune fille africaine, le taux d'analphabétisme élevé commençait à chuter. Dans cette perspective nous pouvons dire que l'évolution de l'éducation des filles en Afrique a connu des progrès significatifs depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, mais il reste encore des inégalités entre les sexes.

Au cours des siècles, l'accès à l'éducation formelle s'est progressivement élargi pour les filles en Afrique. Les mouvements de décolonisation et les luttes pour les droits des femmes ont contribué à remettre en question les normes traditionnelles et à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation. De nombreux pays africains ont adopté des politiques visant à garantir un accès égal à l'éducation pour les filles et les garçons. De nos jours, les filles africaines ont le droit à l'éducation et sont encouragées à fréquenter l'école primaire et secondaire. De nombreux pays ont également réalisé des progrès dans la réduction de l'écart entre les sexes en termes d'inscription et de taux de scolarisation. Par exemple, selon l'UNESCO, le taux de scolarisation des filles en Afrique subsaharienne a augmenté de manière significative au cours des dernières décennies.

Cependant, malgré ces avancées, des défis persistent. Les filles en Afrique sont encore confrontées à des obstacles tels que la pauvreté, les mariages précoces, la violence sexiste et les discriminations culturelles qui limitent leur accès à l'éducation. De plus, les inégalités persistent dans certains domaines, tels que l'accès aux études supérieures et aux domaines scientifiques et techniques. Par ailleurs, aussi vrai que l'éducation des filles en Afrique ait connu des améliorations significatives depuis l'Antiquité, des inégalités subsistent encore aujourd'hui. Les filles africaines ont désormais le droit à l'éducation, mais elles font toujours face à des défis et des obstacles qui limitent leur accès et leur participation à l'éducation.

Dans de nombreuses sociétés africaines, l'éducation des filles était considérée comme une priorité. Les femmes étaient souvent responsables de l'enseignement des compétences domestiques et des connaissances nécessaires à la vie quotidienne, telles que l'agriculture, l'élevage, la cuisine et le tissage. Ces compétences étaient considérées comme essentielles pour assurer la survie et le bien-être de la communauté. De plus, les femmes africaines étaient souvent les gardiennes des traditions culturelles et religieuses. Elles transmettaient les mythes,

les contes et les rituels qui formaient l'identité culturelle des communautés. L'éducation du genre féminin comprenait donc également l'enseignement des valeurs morales, de l'éthique et du respect des ancêtres.

Il est important de souligner que l'éducation du genre féminin en Afrique n'était pas uniforme, car les pratiques variaient d'une région à l'autre et d'une communauté à l'autre. Cependant, certaines valeurs communes se retrouvaient dans de nombreuses sociétés africaines, telles que le respect des aînés, l'importance de la solidarité et de la coopération, ainsi que la reconnaissance du rôle central des femmes dans la communauté. Cependant, il est également important de reconnaître que l'éducation des femmes en Afrique a été affectée par les influences coloniales et les systèmes d'oppression qui ont été imposés. Sous la colonisation, les femmes africaines ont souvent été exclues de l'éducation formelle et leur rôle a été dévalorisé. Cela a eu des conséquences durables sur les opportunités éducatives des femmes africaines.

Néanmoins, l'héritage des origines africaines de l'éducation du genre féminin continue de résonner dans de nombreuses communautés africaines contemporaines. Des efforts sont déployés pour revitaliser les formes traditionnelles d'éducation du genre féminin et pour promouvoir l'accès des femmes à l'éducation formelle, afin de renforcer leur autonomie, leur leadership et leur contribution au développement de leurs communautés. En somme, les origines africaines de l'éducation du genre féminin sont riches et diverses. Elles témoignent d'une longue tradition de valorisation des femmes en tant qu'éducatrices et transmettrices de connaissances. En reconnaissant et en préservant cet héritage, il est possible de promouvoir une éducation inclusive et émancipatrice pour les femmes en Afrique et dans le monde : « *Les cultures africaines elles-mêmes confinent les femmes dans le rôle de la soumise* »²²

II 2. L'éducation des femmes en Egypte

La société égyptienne reconnaît à la femme son égalité avec l'homme mais son indispensable complémentarité qui s'exprime dans l'acte créateur. La femme égyptienne peut exercer dans les métiers de choix comme la médecine (exemple de Psechet grand médecin sous la 4^e dynastie).

²² S. TCHAK, *La sexualité féminine en Afrique : Domination masculine et libération féminine*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.68.

Diriger des entreprises, avoir des postes dans l'administration. On peut donc dire ici que l'éducation des filles vaut celle des garçons c'est pourquoi la naissance d'une fille était accueillie comme celle du garçon. Juridiquement les égyptiennes même lorsqu'elles sont à l'âge de se marier ne sont pas subordonnées à leurs époux, la preuve elles peuvent conserver leurs noms de famille et à la rigueur mentionner quelle est l'épouse de X. On leur permettait déjà à cette époque de divorcer en cas d'insatisfaction dans le foyer. Après le divorce les biens communs étaient divisés en deux car la femme avait des droits. Toutefois, reconnaît au mari sa place de responsable du foyer, c'est-à-dire qu'il demeure le chef de la maison. Dans ce sens, il y'a eu des pharaons²³ femmes comme Hatchepsout, fille de pharaon a pris le pouvoir après plusieurs décès après un coup d'état en douceur. Cléopâtre sœur de pharaon est montée sur le trône à la mort de son frère, lorsqu'elle s'est retrouvée seule devant la vacance du pouvoir.

En outre, l'indispensabilité de la femme se perçoit dans tous les domaines même à la montée au trône les hommes pour parfaire leur puissance doivent obligatoirement épouser soit la sœur, soit la fille du roi, alors que celle-ci à son tour n'a pas besoin d'un homme pour accéder au trône. Mais, avec le temps et l'arrivée des indépendances, le statut de la femme a commencé à changer peu à peu. Autrement dit, les égyptiennes possédaient des biens, géraient leur patrimoine au même titre que les hommes, sont des entrepreneurs, des scribes dans l'administration. Elles disposent de tous ses droits dès leur naissance et aucune modification n'est apportée à leur statut en raison de leur mariage. Elles héritent à égalité avec leurs frères. Il n'y a pas de différence de salaire encore moins de compétences entre les deux sexes.

²³ Souverain de l'Égypte dans antique.

CHAPITRE II : L'INFLUENCE DE LA RELIGION SUR L'ÉDUCATION DU GENRE

L'influence de la religion sur l'éducation du genre est un sujet complexe à controverse qui suscite de nombreux débats au sein de la société. En effet, la religion a souvent été utilisée pour justifier et perpétuer des normes de genre rigides, qui ont eu un impact significatif sur l'éducation et le développement des individus. Dans de nombreuses traditions religieuses, les rôles de genre sont clairement définis, avec des attentes spécifiques pour les hommes et les femmes. Par exemple, certaines religions enseignent que les hommes sont appelés à être les chefs de famille et à exercer le pouvoir, tandis que les femmes sont encouragées à être soumises et à se consacrer à des rôles domestiques. Ces croyances peuvent influencer la façon dont les enfants sont éduqués, en leur inculquant des attentes et des normes de comportement basés sur leur genre.

De plus, la religion peut également jouer un rôle dans la perpétuation des stéréotypes de genre et inégalités. Par exemple, certaines interprétations religieuses peuvent justifier la discrimination à l'égard des femmes dans l'éducation, en limitant leurs opportunités d'apprentissage ou en les orientant vers des domaines considérés comme plus "*appropriés*" pour leur genre. Cependant, il est important de noter que l'influence de la religion sur l'éducation du genre n'est pas nécessairement négative. De nombreuses personnes trouvent du réconfort, de la force et de la guidance dans leur foi, ce qui peut également contribuer à leur éducation et à leur développement personnel. De plus, certaines traditions religieuses prônent l'égalité des genres et encouragent l'autonomisation des femmes, ce qui peut avoir un impact positif sur l'éducation du genre.

Il faut reconnaître que la religion aura un impact significatif sur l'éducation du genre, cette influence peut être à la fois positive et négative. Il est important de promouvoir une compréhension plus nuancée et éclairée des enseignements religieux, tout en encourageant des approches éducatives inclusives qui respectent la diversité des identités de genre. L'éducation du genre devrait être basée sur des principes d'égalité, de respect et d'autonomisation, indépendamment des croyances religieuses.

I. LA CONCEPTION DE LA FEMME COMME ÊTRE SUBALTERNE ET IMPUR

Dans le premier livre de la bible qui est intitulé « Genèse » dans l'ancien testament est décrite la création du monde et de l'univers par Dieu. Alors nous y voyons très clairement que Dieu a un pouvoir suprême sur toute chose puisque c'est par sa puissance et sa volonté que tout a été fait. Il commence par créer le monde, ensuite les animaux et les plantes. Il donnera plus tard la responsabilité à l'homme de les nommer. Il a vécu pendant longtemps uniquement avec ses êtres mais a senti que quelque chose lui manquait. La connexion naturelle. Le tout puissant entreprit de créer un être qui va le refléter et qui sera à son image qu'il nommera Adam.

Le fabriquant de la poussière, il lui manquait une seule chose : le souffle de vie pour qu'il soit animé ce qui a été très vite fait en lui par un soufflé dans ses narines. Le temps passait, la créature et le créateur sentait que bien que l'homme fût entouré de tous les êtres vivants, il y'avait comme un vide qui n'était pas comblé. Ne supportant pas de voir Adam malheureux il décide de créer un être qui peut parfaitement correspondre à celui qui existe déjà. De la cote de l'homme a été façonné un être semblable à Adam et en même temps différent car c'était une femme à qui il donna le nom d'Eve. De ce fait elle a été créée pour tenir compagnie et être une aide à l'homme.

Le seigneur Dieu dit :

Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée. Le seigneur Dieu modela du sol toute bête des champs et tout oiseau du ciel qu'il amena à l'homme pour voir comment il le désignerait. Tout ce que désigna l'homme avait pour nom « être vivant » ; l'homme désigna par leur nom tout bétail, tout oiseau du ciel et toute bête des champs, mais pour lui-même, l'homme ne trouva pas l'aide qui lui soit accordée. Le seigneur Dieu fit tomber dans une torpeur l'homme qui s'endormit ; il prit l'une de ses cotes et referma les chairs à sa place. Le seigneur Dieu transforma la côte qu'il avait prise en une femme qu'il lui amena²⁴.

D'après ce passage des Saintes écritures, il est clair que l'homme a été créé avant la femme. L'homme s'est senti seul et a exprimé le désir d'être accompagné alors Dieu créa la femme. Ce qui laisse sous-entendre que l'homme a une longueur d'avance sur la femme puisqu'il est le premier être humain que Dieu lui-même à penser à créer ne dépendant de personne. Or, la femme non seulement elle a été créée à la demande de l'homme mais aussi grâce à une partie de l'homme. Ce qui montre à suffisance cette première dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme.

²⁴ Genèse, chapitre 2 versets 18 à22, *La Bible TOB* : Traduction œcuménique de la Bible, Editions du Cerf, Paris, 1973, p.24.

Les deux êtres ont vécu pendant longtemps dans un jardin (le jardin d'Eden) où il y avait tout sur place à manger comme à boire, ils n'avaient donc pas besoin de fournir un moindre effort car tout était à leur porté. Ils n'étaient pas vêtus c'est-à-dire qu'ils étaient nus et n'étaient pas gênés puisqu'ils ne ressentait en ce moment aucune honte. Ceux-ci vivaient alors de façon harmonieuse avec la nature, tout en suivant les commandements du créateur dont l'un de ces préceptes qui était « *de ne pas manger du fruit défendu* ». Dans ce jardin il y'avait un arbre que Dieu leur avait interdit, ils pouvaient manger des fruits de tous les arbres sauf celui-là car c'était le fruit de la connaissance du bien et du mal gardé par le serpent. Ce serpent étant très rusé a séduit la femme en premier en lui disant que même si elle mangeait de ce fruit rien ne lui arrivera au contraire elle sera comme lui, capable de voir ce qui est bien ou mal. La femme était alors la première à manger de ce fruit puis elle en donna à Adam qui a son tour n'a pas résisté. La femme paraît alors comme cet être faible d'esprit contrôlable et manipulable qui a conduit l'homme vers le péché originel qui nous a tout coûté.

Dans de nombreuses traditions religieuses, les femmes sont considérées comme étant inférieures aux hommes en raison de leur rôle dans la création, comme décrit dans les textes sacrés. Par exemple, dans le christianisme, la Bible décrit la création d'Ève à partir de la côte d'Adam, ce qui a été interprété comme signifiant que la femme est une créature dérivée de l'homme et donc inférieure à lui. De même, dans l'islam, certaines interprétations des textes saints ont conduit à la perception de la femme comme étant subordonnée à l'homme en raison de son rôle de protecteur et de pourvoyeur. La conception chrétienne de la femme comme un être inférieur et subalterne a été largement influencé par les interprétations patriarcales des textes bibliques. Dans le récit de la création du livre de la Genèse, la femme est créée à partir de la côte de l'homme. Ce qui a été interprétée comme signifiant qu'elle est dérivée de l'homme et donc inférieure à lui. Cette interprétation a conduit à une vision de la femme comme étant subordonnée à l'homme et destinée à être son aide et sa compagne.

Cette conception religieuse de la femme comme inférieure et subalterne a eu des répercussions importantes sur la vie des femmes. Dans de nombreuses sociétés, les femmes ont été privées de droits et d'opportunités en raison de cette croyance en leur infériorité. Elles ont été exclues de certaines fonctions religieuses et politiques, et ont été souvent cantonnées à des rôles domestiques et reproductifs. Cependant, il est important de noter que le christianisme reconnaît également la valeur et l'importance de l'éducation pour les femmes. Jésus lui-même a été servi par des femmes en l'occurrence Marie sa mère qui a été à ses côtés jusqu'à la fin. Il a encouragé leur participation active dans la communauté. Le Nouveau Testament contient des passages qui soulignent l'égalité des hommes et des femmes devant

Dieu, ainsi que l'importance de l'éducation et de l'engagement des femmes dans la vie religieuse et sociale.

Le passage ci-après le corrobore : « *Jésus était à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux et, pendant qu'il était à table, une femme vint, avec un flacon d'albâtre contenant un parfum de nard, pur et très coûteux. Elle brisa le flacon d'albâtre et lui versa le parfum sur la tête* ». Plus loin, nous voyons que Jésus face à cet acte va défendre cette femme et apprécié son geste à sa juste valeur dans la mesure où :

Quelques-uns se disaient entre eux avec indignation : « à quoi bon perdre ainsi ce parfum? On aurait bien pu le vendre ce parfum-là plus de trois cents pièces d'argent et les donner aux pauvres ! » Et ils s'irritaient contre elle. Mais Jésus dit: « Laissez-là, pourquoi la tracasser ? C'est une bonne œuvre qu'elle vient d'accomplir à mon égard. Des pauvres, en effet, vous en avez toujours avec vous, et quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien. Mais moi, vous ne m'avez pas pour toujours. Ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait : d'avance elle a parfumé mon corps pour l'ensevelissement. En vérité je vous le déclare, partout où sera proclamé l'évangile dans le monde entier, on racontera aussi, en souvenir d'elle ce qu'elle a fait. »²⁵

Au fil du temps, des mouvements féministes chrétiens ont émergé pour remettre en question les interprétations patriarcales des enseignements religieux et pour promouvoir une vision plus égalitaire de la place des femmes dans la société et dans l'Église. Ces mouvements mettent en avant des figures féminines importantes dans l'histoire chrétienne, telles que Marie-Madeleine ou les saintes et prophétesses mentionnées dans la Bible, pour souligner le rôle actif des femmes dans la diffusion de la foi chrétienne. Ces mouvements féministes chrétiens ont cherché à réinterpréter les textes bibliques d'une manière qui reconnaît la dignité et l'égalité des femmes. Ils mettent en avant des figures bibliques telles que Marie, la mère de Jésus, ou Marie-Madeleine, pour montrer que les femmes ont joué un rôle important dans l'histoire chrétienne et qu'elles méritent une place égale à l'homme au sein de l'Église. Dans le monde moderne, de nombreuses femmes revendiquent une place égale au sein de leurs communautés religieuses et luttent pour faire entendre leur voix dans les débats théologiques et moraux. De nombreuses institutions chrétiennes, telles que les écoles et les universités, accordent une grande importance à l'éducation des femmes et à leur formation intellectuelle et spirituelle.

I. 1 La Vision de Saint Augustin

Saint Augustin considérait que l'éducation des femmes devait être différente de celle des hommes, car il croyait que les femmes étaient naturellement plus faibles et moins

²⁵TOB, *Traduction œcuménique de la Bible*, p.1459.

rationnelles que les hommes. Il pensait que les femmes devaient être éduquées pour être des partenaires appropriées pour les hommes, en les soutenant dans leur rôle de chef de famille et en élevant leurs enfants dans la foi chrétienne. Cette vision de l'éducation des femmes était largement acceptée à l'époque de Saint Thomas d'Aquin, et il l'a reflétée dans ses propres écrits. Cependant, il convient de noter que cette perspective sur l'éducation des femmes a été remise en question au fil du temps, et que de nos jours, l'éducation des femmes est généralement considérée comme devant être aussi complète et diversifiée que celle des hommes.

D'après lui, le rôle de la femme dans la société et dans la famille est défini par sa relation avec les hommes et par sa fonction de procréation. Il considère que la femme est inférieure à l'homme en raison de sa nature et de sa capacité à concevoir des enfants. Il affirme que la femme doit être soumise à l'autorité de l'homme, son mari, et qu'elle doit se consacrer à l'éducation des enfants et à la gestion du foyer. Il insiste sur le fait que la femme doit être modeste, obéissante et vertueuse, et qu'elle doit se conformer aux normes sociales et morales établies par les hommes. Il souligne également l'importance de la chasteté et de la fidélité conjugale chez la femme, en insistant sur le fait qu'elle doit rester fidèle à son mari et se consacrer entièrement à sa famille.

En ce qui concerne l'éducation des femmes, Saint Augustin met l'accent sur l'importance de les instruire dans les tâches domestiques et dans les enseignements religieux, afin qu'elles puissent remplir leur rôle de mère et d'épouse de manière adéquate. Il considère que l'éducation des femmes doit être centrée sur leur rôle de soutien et de complémentarité par rapport aux hommes, et qu'elles doivent être formées pour être de bonnes épouses et mères. Ainsi, selon Saint Augustin, le rôle de la femme est principalement défini par sa relation avec les hommes, sa fonction de procréation et son rôle dans la famille. Sa place dans la société est subordonnée à celle des hommes, et son éducation est orientée vers la réalisation de son rôle de soutien et de complémentarité par rapport à ces derniers. Ces idées ont influencé la pensée de Saint Thomas d'Aquin sur l'éducation des femmes, telles qu'elles sont exposées dans ses écrits.

I. 2 La vision de Saint Thomas d'Aquin

Saint Thomas d'Aquin, un théologien et philosophe chrétien du XIII^{ème} siècle, a également abordé la question du rôle de la femme dans la société et dans la famille. Comme Saint Augustin, il considérait que la femme était inférieure à l'homme en raison de sa nature et de sa fonction de procréation. Il croyait que la femme devait être soumise à l'autorité de

l'homme, son mari, et qu'elle devait se consacrer à la gestion du foyer et à l'éducation des enfants. Selon lui, les femmes devraient être éduquées pour pouvoir remplir leur rôle de mères et d'épouses de manière adéquate. Il croyait que les femmes devaient être instruites dans les arts domestiques, la moralité et la religion afin de pouvoir élever leurs enfants dans la foi chrétienne et les former à devenir de bons citoyens.

Saint Thomas d'Aquin aborde le thème de l'éducation des femmes dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans sa célèbre œuvre « *La Somme théologique* », où il discute de la nature et du rôle des femmes dans la société et dans l'Église. Il aborde également ce sujet dans ses commentaires sur les écrits d'Aristote, où il discute de la place des femmes dans la société et de leur éducation. Enfin, on trouve des références à l'éducation des femmes dans ses travaux sur la morale et la théologie, où il souligne l'importance de former les femmes pour qu'elles puissent remplir leur rôle de mères et d'épouses de manière adéquate. Il partageait la vision de l'éducation des femmes qui était largement répandue à son époque, influencée par les enseignements de Saint Augustin. Selon Saint Augustin, l'éducation des femmes devait être principalement axée sur leur rôle de mères et d'épouses. Il croyait que les femmes devaient être instruites dans les vertus chrétiennes, telles que la modestie, la piété et la soumission à l'autorité masculine.

Cependant, Saint Thomas d'Aquin reconnaissait également que certaines femmes pouvaient avoir des talents intellectuels et une soif de connaissance qui méritaient d'être nourris. Il soutenait que ces femmes devraient être autorisées à recevoir une éducation formelle afin de pouvoir contribuer à la société et à l'Église avec leurs dons et leurs compétences. Il croyait que les femmes étaient également capables de comprendre la théologie et la philosophie, bien qu'il pense que leur rôle principal devait rester celui de mères et d'épouses. Ainsi, la perception de l'éducation du genre féminin selon Saint Thomas d'Aquin était complexe. D'une part, il reconnaissait l'importance de l'éducation des femmes pour leur rôle domestique et maternel, mais il reconnaissait également la valeur de l'éducation pour les femmes qui souhaitaient s'engager dans des domaines intellectuels et sociaux plus larges. Cette vision nuancée de l'éducation des femmes a influencé la pensée chrétienne sur le sujet pendant des siècles.

Il soulignait également l'importance de la modestie, de l'obéissance et de la vertu chez la femme, et insistait sur le fait qu'elle devait se conformer aux normes sociales et morales établies par les hommes. Il mettait également l'accent sur la chasteté et la fidélité conjugale chez la femme, affirmant qu'elle devait rester fidèle à son mari et se consacrer entièrement à sa famille. En ce qui concerne l'éducation des femmes, Thomas d'Aquin partageait l'avis de

Saint Augustin sur l'importance de les instruire dans les tâches domestiques et dans les enseignements religieux. Il croyait que les femmes devaient être formées pour être de bonnes épouses et mères, et que leur éducation devait être centrée sur leur rôle de soutien et de complémentarité par rapport aux hommes.

Ainsi, selon Saint Thomas d'Aquin, le rôle de la femme était également défini par sa relation aux hommes, sa fonction de procréation et son rôle dans la famille. Sa place dans la société était subordonnée à celle des hommes, et son éducation était orientée vers la réalisation de son rôle de soutien et de complémentarité par rapport à ces derniers. Ces idées ont influencé la pensée et les pratiques sociales pendant des siècles, mais il est important de noter que les conceptions sur le rôle des femmes ont évolué au fil du temps. Aujourd'hui, la plupart des sociétés reconnaissent l'égalité des sexes et encouragent l'autonomie et l'épanouissement des femmes dans tous les domaines de la vie.

En ce qui concerne la religion musulmane, l'éducation des femmes a également été influencée par des interprétations patriarcales des textes religieux. Tout comme dans le christianisme, certaines interprétations des enseignements islamiques ont conduit à une vision de la femme comme étant inférieure à l'homme et destinée à des rôles domestiques et maternels. Cependant, il est important de noter que l'Islam reconnaît également le droit à l'éducation pour les femmes. Le prophète Muhammad lui aussi a encouragé l'éducation des femmes et a souligné l'importance de leur instruction. Le Coran contient des versets qui mettent en avant l'égalité entre les hommes et les femmes devant Dieu, et qui encouragent les femmes à acquérir des connaissances et à participer activement à la société.

Malgré cela, les interprétations patriarcales ont souvent prévalu dans de nombreuses sociétés musulmanes, limitant l'accès des femmes à l'éducation formelle et les reléguant à des rôles traditionnels. Cependant, au cours des dernières décennies, de nombreux mouvements féministes musulmans ont émergé pour remettre en question ces interprétations et pour promouvoir une vision plus égalitaire de la place des femmes dans la société et dans la religion. Ces mouvements ont mis en avant des figures féminines importantes dans l'histoire islamique, telles que Khadija, la première épouse du prophète Muhammad, ou Aisha, qui était une érudite et une dirigeante influente. Ils ont également souligné l'importance de l'éducation des femmes dans la construction d'une société juste et équilibrée, en accord avec les enseignements islamiques sur l'égalité et la justice.

II. RÔLES ASSIGNÉS AUX FEMMES DANS LES DOCTRINES RELIGIEUSES

II. 1 La conception religieuse du rôle des femmes

Le rôle de la femme dans la religion chrétienne a évolué au fil du temps et varie selon les traditions, les dénominations et les interprétations théologiques. Il est important de noter que la compréhension du rôle des femmes dans la religion chrétienne diffère d'une communauté à l'autre, et il n'y a pas de consensus absolu sur ce sujet. Dans les Écritures chrétiennes, les femmes jouent des rôles significatifs dans les récits bibliques. Elles sont présentées comme des prophétesses, des disciples, des mères, des leaders communautaires et des ministres. Par exemple, Marie, la mère de Jésus, est vénérée dans différentes traditions chrétiennes pour son rôle central dans l'histoire du christianisme.

Cependant, il reste que certaines interprétations théologiques ont pu limiter le rôle des femmes dans certaines églises chrétiennes. Des arguments basés sur des textes bibliques spécifiques ont été avancés pour justifier la restriction de l'ordination des femmes en tant que prêtres ou pasteurs dans certaines dénominations. Cela a conduit à des débats et à des mouvements au sein du christianisme visant à promouvoir l'égalité des femmes dans la vie religieuse et à remettre en question les interprétations restrictives.

La religion prête sa force aux cultures locales pour multiplier les terreurs métaphysiques que la société brandit devant le désir d'émancipation des femmes. En s'écartant de certaines normes, c'est Dieu lui-même qu'elles offensent, et elles devront répondre le jour du jugement dernier de leurs actes. Elles iront en enfer pour bruler dans les flammes éternelles.²⁶

Toutefois, il existe également de nombreuses Églises chrétiennes qui prônent l'égalité des sexes et encouragent la participation active des femmes dans tous les aspects de la vie ecclésiale. Ces Églises soutiennent l'ordination des femmes, leur participation aux conseils d'Église, à l'enseignement théologique et à d'autres ministères. Au fil des années, de nombreuses femmes chrétiennes ont joué un rôle prépondérant dans des domaines tels que l'éducation, l'assistance sociale, la mission, la théologie et la spiritualité. Elles ont contribué de manière significative à l'expansion du christianisme et à l'influence positive dans la société.

Il est également important de mentionner que la perspective sur le rôle des femmes dans la religion chrétienne continue d'évoluer. Des efforts sont déployés pour promouvoir une compréhension plus inclusive et égalitaire du leadership et du service religieux, en reconnaissant les dons et les talents des femmes au sein de la communauté chrétienne. En fin

²⁶S. TCHAK, *Op.cit.*, p.68.

de compte, le rôle des femmes dans la religion chrétienne est complexe et diversifié. Il existe une variété d'interprétations et de pratiques au sein du christianisme, et les femmes continuent de jouer un rôle vital et influent dans la vie religieuse, sociale et spirituelle, en contribuant à la richesse et à la diversité de la foi chrétienne.

II. 2 La conception musulmane du rôle des femmes

Le rôle de la femme dans la religion musulmane est un sujet complexe et diversifié qui varie selon les pays, les cultures et les interprétations de l'islam. Dans certaines contrées, les rôles des genres sont clairement définis, avec des attentes spécifiques pour les hommes et les femmes. Selon certaines interprétations religieuses, les femmes sont souvent encouragées à se consacrer à des rôles domestiques, à être soumises à l'autorité masculine et à se couvrir modestement. Ces attentes peuvent influencer l'éducation des filles et des femmes, en limitant leurs opportunités d'apprentissage et en les orientant vers des domaines considérés comme plus "appropriés" pour leur genre, tels que l'éducation ménagère ou les soins aux enfants. C'est ce que nous laisse comprendre Sami Tchak lorsqu'il affirme que : « *Les religions modernes, notamment l'Islam ont renforcé les logiques patriarcales en renforçant en légitimant le pouvoir de l'homme sur sa femme.* »²⁷

Dans de nombreuses sociétés africaines, la religion musulmane joue un rôle important dans la définition des rôles de genre. Les attentes pour les femmes dans ces contextes peuvent être influencées par des normes culturelles et religieuses qui dictent leur comportement et leurs responsabilités. Dans certaines régions d'Afrique, les femmes musulmanes sont encouragées à se consacrer aux tâches domestiques, à prendre soin de leur famille et à être soumises à l'autorité masculine. Elles sont également souvent encouragées à se couvrir modestement, en conformité avec les enseignements religieux sur la pudeur. « *L'Islam fait de l'homme le maître de sa femme. Il lui donne le droit de battre celle-ci, de la conduire sur le droit chemin de Dieu.* »²⁸

Cependant, il est important de reconnaître que ces attentes ne sont pas universelles et peuvent varier en fonction des traditions locales et des interprétations religieuses. De nombreuses femmes musulmanes sont actives dans la vie publique, elles occupent des postes de leadership et poursuivent des carrières professionnelles. En Afrique, de nombreuses femmes musulmanes jouent des rôles importants dans la vie publique, elles exercent des professions et participent activement à la prise de décisions au sein de leur communauté. De

²⁷*Ibid.*, p.68.

²⁸*Id.*

plus, certaines traditions islamiques prônent l'égalité des genres et encouragent l'autonomisation des femmes. Il est également essentiel de souligner que l'islam lui-même prône l'égalité des genres et encourage l'autonomisation des femmes. Certains versets du Coran mettent en avant les droits des femmes et leur accordent une place importante dans la société.

Il est donc essentiel de reconnaître que les enseignements religieux sur le rôle des femmes dans la société peuvent varier considérablement en fonction des interprétations et des contextes culturels, et aussi de promouvoir une compréhension plus nuancée et éclairée de ces enseignements, tout en encourageant des approches éducatives inclusives qui respectent la diversité des identités de genre au sein de la communauté musulmane. La promotion d'une compréhension équilibrée et nuancée des enseignements religieux sur le rôle des femmes dans la société, encourage des approches éducatives inclusives qui respectent la diversité des expériences des femmes musulmanes en Afrique.

En fin de compte, l'éducation de la femme dans le contexte de la religion musulmane devrait être basée sur des principes d'égalité, de respect et d'autonomisation, en reconnaissant la diversité des expériences et des perspectives des femmes musulmanes. Cela nécessite un dialogue ouvert et inclusif au sein des communautés religieuses, ainsi qu'une collaboration avec des organisations et des leaders religieux engagés dans la promotion de l'égalité des genres. Bien que des interprétations patriarcales aient influencé l'éducation des femmes dans la religion musulmane, il existe également des courants qui cherchent à promouvoir une vision plus égalitaire et inclusive. Ces mouvements mettent en avant les enseignements islamiques sur l'égalité et l'éducation, et cherchent à créer des espaces où les femmes peuvent pleinement participer à la vie sociale, politique et religieuse.

CHAPITRE III : L'AVÈNEMENT DU FÉMINISME

Le féminisme a des origines anciennes, remontant à des milliers d'années, mais il a pris sa forme moderne au cours des derniers siècles. Les précurseurs du féminisme ont joué un rôle crucial dans la défense des droits des femmes et dans la remise en question des normes de genre et des inégalités sociales. Les origines du féminisme peuvent être retracées dans les mouvements de réformes sociale et politique du 18^{ème} siècle, tels que la Révolution française et la Révolution américaine, qui ont remis en question les hiérarchies sociales et politiques établies. Les idées de liberté, d'égalité et de fraternité ont inspiré des femmes telles qu'Olympe de Gouges, à revendiquer l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

Au XIX^{ème} siècle, la lutte pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis a également été un catalyseur pour le mouvement féministe, car de nombreuses femmes abolitionnistes ont pris conscience des parallèles entre l'oppression des esclaves et celle des femmes. Sojourner Truth, qui était à la fois une militante abolitionniste et féministe, a été l'une des voix les plus influentes de cette époque. Mary Wollstonecraft, quant à elle, a été l'une des premières à articuler une vision du féminisme moderne, en plaidant pour l'éducation des femmes et leur autonomie économique. Son travail a jeté les bases de la pensée féministe qui allait se développer au cours des siècles suivants :

Comme tout mouvement social, le mouvement féministe est traversé par différents courants de pensée. Chacun à sa façon, ces courants cherchent à comprendre pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société. Comment les décrire et les inventorier ?²⁹.

En clair les origines du féminisme remontent à plusieurs siècles et sont le résultat de divers mouvements sociaux et politiques qui ont remis en question les inégalités de genre et ont inspiré des femmes à revendiquer leurs droits. Les précurseurs du féminisme ont joué un rôle essentiel dans la construction d'un mouvement qui continue d'évoluer et de lutter pour l'égalité des sexes à travers le monde. En effet, « *Lorsqu'on parle de «la pensée féministe », on fait généralement appel à ce bloc de courants hétérogènes qui tentent d'expliquer pourquoi les femmes se retrouvent ainsi subordonnées. »³⁰.*

²⁹ Céline Martin, Relais femmes (Dir), *Qu'est-ce que le féminisme ?*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1997, p.3.

³⁰*Ibid.*, p.6.

I. LA GENÈSE ET ENJEUX DU FÉMINISME

Le féminisme a émergé comme un mouvement social et politique visant à défendre les droits des femmes et à promouvoir l'égalité des genres. La genèse du féminisme peut être retracée à travers l'histoire, avec des figures emblématiques telles que Simone de Beauvoir, Hannah Arendt, qui ont joué un rôle crucial dans la prise de conscience des inégalités de genre et dans la lutte pour les droits des femmes. Au cours des siècles, les femmes ont été systématiquement opprimées et reléguées à un rôle subalterne dans la société. Elles étaient souvent privées de droits fondamentaux tels que l'éducation, le droit de vote, ou l'accès à des postes de pouvoir et de décision. Face à cette injustice, des femmes ont commencé à se mobiliser pour revendiquer leurs droits et à remettre en question les normes de genre oppressives. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos de Céline Martin lorsqu'elle affirme que :

Remarquons que certaines femmes ne croient pas qu'il s'agit de subordination d'un sexe par rapport à l'autre. Elles estiment plutôt qu'il s'agit de « complémentarité naturelle » des sexes. Elles posent là toute la question de la définition du féminisme car, en effet, peut-on parler de féminisme s'il n'y a pas, à la base, une révolte contre sa position sociale subordonnée ? Peut-on parler de féminisme s'il n'y a pas, non plus, la reconnaissance d'une cause sociale à cette subordination ? Il semble que non. La révolte contre sa situation apparaît comme une condition sine qua non du féminisme. Pas de problème, donc pas de révolte !³¹

En effet, elle pense que c'est parce qu'il y'a marginalisation des femmes qu'il y'a révolte, dans ce sens, le féminisme qui est un mouvement de revendication devrait être porté et soutenu par toutes les femmes, elles devraient se sentir concernées et s'investir davantage dans cette lutte de revendication de leurs droit et leur reconnaissance en tant qu'être égal à l'homme, et non son subalterne. C'est pourquoi, elle poursuit en disant que : « *Il s'agit d'une prise de conscience d'abord individuelle, puis collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes y occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire. Il s'agit aussi d'une lutte pour changer ces rapports et cette situation.* »³²

Le féminisme a connu plusieurs vagues au cours de l'histoire, chacune apportant de nouvelles revendications et stratégies pour promouvoir l'égalité des genres. Aujourd'hui, le féminisme continue d'être un mouvement dynamique et diversifié, abordant des questions telles que la violence sexiste, l'égalité salariale, la représentation politique des femmes, ou encore les droits reproductifs. De façon claire, la genèse du féminisme est le fruit d'une

³¹*Ibid.*, pp.6-7.

³²*Ibid.*, p.7.

longue lutte pour l'égalité des genres, menée par des femmes courageuses qui ont remis en question les normes patriarcales et revendiquées leurs droits. Simone de Beauvoir et d'autres féministes ont joué un rôle déterminant dans cette histoire, en posant les bases d'un mouvement qui continue de transformer la société pour plus d'égalité et de justice.

I. 1 Les précurseurs du féminisme

Les précurseurs du féminisme incluent des figures historiques telles qu'Olympe de Gouges, Mary Wollstonecraft et Sojourner Truth, qui ont toutes milité pour les droits des femmes à différentes époques et dans différents contextes culturels. Leurs conceptions du féminisme variaient en fonction de leurs expériences personnelles et des réalités sociales de leur époque. Olympe de Gouges, par exemple, a rédigé la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenneté en 1791, dans laquelle elle revendiquait l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, ainsi que le droit des femmes à participer à la vie politique. Mary Wollstonecraft, quant à elle, a écrit *A Vindication of the Rights of Woman* en 1792, dans lequel elle plaidait pour l'éducation des femmes et leur accès à l'autonomie économique. Et Sojourner Truth, une militante afro-américaine du 19^e siècle, a également joué un rôle important dans le mouvement abolitionniste et féministe aux États-Unis. Elle a défendu les droits des femmes noires et a remis en question les stéréotypes de genre et de race de son époque.

Ces précurseurs du féminisme ont donc apporté des perspectives différentes sur la lutte pour l'égalité des genres, en mettant en lumière les multiples formes d'oppression vécues par les femmes à travers le monde. Leurs contributions ont jeté les bases du féminisme moderne et ont inspiré de nombreuses autres militantes à poursuivre la lutte pour l'égalité des sexes.

Simone de Beauvoir et d'autres intellectuelles féministes ont contribué à l'émergence du féminisme moderne en mettant en lumière les mécanismes de l'oppression des femmes et en proposant des analyses critiques de la société patriarcale. Leurs écrits ont permis de sensibiliser le public aux questions de genre et d'encourager les femmes à s'organiser pour revendiquer leurs droits. Simone de Beauvoir était une philosophe et écrivaine française, célèbre pour son ouvrage *"Le Deuxième Sexe"* dans lequel elle aborde la question de l'oppression des femmes à travers l'histoire. Pour Beauvoir, l'éducation joue un rôle crucial dans la construction des inégalités de genre. Selon elle, dès leur plus jeune âge, les filles sont éduquées de manière à intérioriser les stéréotypes de genre et à se conformer aux attentes de la société en tant que femmes. Elles sont souvent encouragées à être douces, dociles et soumises, tandis que les garçons sont encouragés à être forts, indépendants et dominants.

Cette éducation genrée perpétue les inégalités en donnant aux femmes un rôle subalterne dans la société. Pour Simone de Beauvoir, l'éducation des filles doit donc être repensée afin de leur permettre de s'affranchir des normes de genre oppressives. Elle prône une éducation qui encourage les filles à développer leur indépendance, leur autonomie et leur pensée critique. Elle souligne également l'importance d'une éducation qui valorise l'égalité des genres et qui remet en question les stéréotypes de genre.

De plus, elle insiste sur le fait que l'éducation doit permettre aux femmes d'accéder à toutes les sphères de la société, y compris celles qui leur ont été historiquement interdites. Elle plaide pour une éducation qui leur donne les outils nécessaires pour revendiquer leurs droits et s'engager activement dans la lutte pour l'égalité des genres. En somme, Simone de Beauvoir considère que l'éducation est un levier essentiel pour remettre en question les inégalités de genre et pour permettre aux femmes de s'affirmer dans une société patriarcale. Elle appelle à une éducation qui valorise l'égalité, l'émancipation et l'autonomie des femmes, afin de créer une société plus juste et inclusive pour tous.

Hannah Arendt, Philosophe naturalisée américaine d'origine juive et allemande considère l'éducation comme un processus essentiel pour former les individus en tant que membres actifs de la société, c'est pourquoi l'éducation ne se limite pas à l'acquisition de connaissances factuelles mais vise également à développer la faculté de jugement et de discernement chez les individus, une critique du système américain en ressortant ses failles qui entraîne une crise du système éducatif. Elle soutient la thèse selon laquelle la tradition est la base de toute chose car elle nous permettra dans le futur de corriger ce qui nous a échappé dans le passé. C'est pourquoi elle fait une critique sans complaisance de tout système éducatif qui se veut libertaire/ Autrement dit, elle pense une éducation idéale où la hiérarchie, l'autorité des professeurs sera mise en valeur ; nous savons tous que tout homme est né libre mais l'étudiant se doit d'être encadré minutieusement lorsqu'il s'agit de l'apprentissage et l'acquisition des connaissances. Elle insiste sur l'importance d'une éducation qui encourage la pensée indépendante et la capacité à remettre en cause les idées préconçues.

Arendt pense qu'en chaque femme il y a une espèce de stéréotype qui rendrait la femme inférieure malgré cet effort en la reconnaissance de l'égalité entre homme- femme, elle pense donc que pour que la femme s'émancipe complètement elle doit transcender les idées reçues pour en faire ce qu'elle semble raisonnable. Elle-même n'a pas eu peur de s'intéresser à l'écriture et à la philosophie pourtant à son époque être une femme influente à travers des écrits philosophiques ça ne courait pas les rues, elle a pourtant eu de l'audace.

I.2 LES ENJEUX DU FÉMINISME

Les enjeux du féminisme sont nombreux et variés, et ils touchent à de nombreux aspects de la société. Il y a les enjeux liés à l'égalité des genres. Malgré des progrès importants au cours des dernières décennies, les femmes continuent de faire face à des inégalités dans de nombreux domaines, tels que l'accès à l'éducation, aux opportunités professionnelles, aux postes de Leadership et aux salaires. L'impact du féminisme dans l'éducation du genre est significatif, car c'est à travers l'éducation que les normes de genre sont transmises et perpétuées. Les stéréotypes de genre commencent souvent dès le plus jeune âge, et l'éducation joue un rôle crucial dans la perpétuation ou la remise en question de ces normes.

Dans le contexte de l'éducation, les stéréotypes de genre peuvent se manifester de différentes manières. Par exemple, on peut s'attendre à ce que les filles soient plus douées pour les matières littéraires ou artistiques, tandis que les garçons seraient plus aptes aux sciences ou aux mathématiques. Ces attentes influencent les choix d'orientation scolaire et professionnelle des élèves, limitant ainsi leurs possibilités en fonction de leur genre. De plus, les stéréotypes de genre peuvent également se refléter dans les manuels scolaires, les programmes d'études et même dans les interactions en classe. Les exemples utilisés dans les cours peuvent renforcer des stéréotypes de genre en montrant des femmes dans des rôles traditionnellement féminins et des hommes dans des rôles traditionnellement masculins. Sami Tchak à ce propos nous fait savoir que les hommes se posent la question de savoir : « *La femme n'est-elle pas un enfant qui met des enfants au monde ?* »³³

Il est important de remettre en question ces stéréotypes de genre dans l'éducation en promouvant une approche inclusive qui reconnaît la diversité des identités de genre et en mettant en avant des modèles positifs et variés. Cela peut se faire en intégrant des contenus éducatifs qui remettent en question les stéréotypes de genre, en formant les enseignants à reconnaître et à déconstruire ces stéréotypes, et en encourageant la participation égale des filles et des garçons dans toutes les activités scolaires. Pour ce faire, lutter contre les stéréotypes de genre dans l'éducation est essentiel pour promouvoir l'égalité des genres et permettre à tous les individus de réaliser leur plein potentiel, indépendamment de leur genre. Cela contribue à créer un environnement éducatif plus inclusif et équitable, où chacun peut s'épanouir sans être limité par des attentes basées sur son genre.

En outre, il existe des enjeux liés à la représentation des femmes dans les médias et dans la culture populaire. Les stéréotypes de genre persistent, et les femmes sont souvent

³³*Ibid.*, p.57.

représentées de manière stéréotypée et limitée dans leur rôle et leurs capacités. Cela peut avoir un impact négatif sur l'estime de soi des femmes et renforcer les normes de genre restrictives. Les stéréotypes de genre sont des croyances ou des idées préconçues sur les rôles, les comportements et les caractéristiques des femmes et des hommes, qui sont souvent basés sur des normes sociales et culturelles. Ces stéréotypes peuvent être très préjudiciables car ils limitent les opportunités et les choix des individus en fonction de leur genre, renforçant ainsi les inégalités et la discrimination.

Ces enjeux concernent également la violence à l'égard des femmes. Les violences domestiques, le harcèlement sexuel, le viol et d'autres formes de violence basée sur le genre sont malheureusement encore très répandus. Cela crée un climat d'insécurité pour les femmes et limite leur liberté et leur autonomie. Les violences domestiques sont un problème grave et répandu dans de nombreuses sociétés à travers le monde. Il s'agit d'un phénomène complexe qui peut prendre différentes formes, telles que la violence physique, sexuelle, psychologique, économique ou émotionnelle. Celle-ci est généralement pratiquée en Afrique, avec le laxisme des institutions étatiques, les hommes se donnent le luxe de battre librement leur femme. C'est ce que nous laisse comprendre Calixte Beyala lorsqu'elle affirme ce qui suit : « *Dans la plupart des pays africains, les coups et blessures infligés à sa compagne font partie du paysage quotidien...La famille et la société veillent à ce que coups et blessures soient considérées comme un rituel au même titre que les relations sexuelles, les fêtes et les naissances* »³⁴. Sami Tchak allant dans cette même perspective ne manque pas de dire que :

*En Afrique, dans les villages et dans les villes, on bat beaucoup les femmes. Battre son épouse est un droit, mieux un devoir. Ce n'est pas un caprice, mais une arme sociale pour le maintien de l'ordre dominant. Battre son épouse c'est réaffirmer sa position sociale de supérieur. La battre qu'elle ait raison ou tort, c'est s'affirmer et confirmer sa place d'homme dans la société.*³⁵

Les victimes de violences domestiques sont souvent des femmes, bien que les hommes puissent également en être victimes. Les conséquences des violences domestiques peuvent être dévastatrices pour les victimes, entraînant des blessures physiques et psychologiques, des traumatismes durables, voire la mort. En outre, les violences domestiques ont un impact négatif sur la santé mentale, l'estime de soi, les relations interpersonnelles et la capacité des victimes à mener une vie épanouissante. Les féministes ont contribué à mettre en lumière l'ampleur et la gravité des violences domestiques, ainsi que les causes profondes de ce phénomène. Elles ont souligné que les violences domestiques sont souvent le résultat de

³⁴ CALIXTHE BEYALA citée par SAMI TCHAK, *La sexualité féminine en Afrique : Domination masculine et libération féminine*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.56.

³⁵S. TCHAK, *Op.cit.*, p.56.

relations inégalitaires entre les hommes et les femmes, et qu'elles sont enracinées dans des normes sociales et culturelles qui légitiment la domination masculine et la subordination des femmes. Fort de ce constat, Simone de Beauvoir martèle que :

La femme se perd, la femme est perdue » On ne sait plus bien s'il existe encore des femmes, s'il en existera toujours [...] les sciences biologiques et sociales ne croient plus en l'existence d'identités immuablement fixées qui définirait les caractères donnés tels que ceux de la femme, du Juif ou du Noir, elles considèrent le caractère comme une réaction secondaire à une situation. S'il n'y a plus aujourd'hui de féminité, c'est qu'il n'y'en a jamais eu. Cela signifie-t-il que le mot « femme » n'ait aucun contenu ? C'est ce qu'affirment vigoureusement les partisans de la philosophie des lumières, du rationalisme et du nominalisme : Les femmes seraient seulement parmi les êtres humains ceux qu'on désigne arbitrairement par le mot « femme »³⁶.

En outre, les féministes ont milité pour des mesures concrètes visant à protéger les victimes de violences domestiques, telles que des lois plus strictes, des services d'aide aux victimes et une sensibilisation accrue dans la société. Elles ont également remis en question les stéréotypes de genre qui contribuent à perpétuer les violences domestiques, en mettant en lumière la manière dont les attentes sociales autour de la masculinité et de la féminité peuvent légitimer ou minimiser ces violences. Enfin, les féministes ont promu des relations égalitaires et respectueuses entre les partenaires, mettant l'accent sur le consentement, le respect mutuel et l'égalité des droits. Elles ont travaillé à changer les mentalités et à promouvoir une culture de non-violence et d'égalité au sein des relations intimes.

Celles-ci ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation et la lutte contre les violences domestiques. Elles ont mis en lumière le fait que les violences domestiques sont souvent le résultat de relations inégales de pouvoir entre les hommes et les femmes, et qu'elles sont souvent perpétrées dans le but de contrôler et de dominer l'autre personne. Les féministes ont travaillé activement pour faire reconnaître les violences domestiques comme un problème social et politique majeur, et pour obtenir des mesures de protection et de soutien pour les victimes. Elles ont milité pour des lois plus strictes contre les violences conjugales, pour des services d'aide aux victimes, et pour une sensibilisation accrue dans la société sur cette question : « *Beaucoup de femmes ne se libèrent pas facilement de ces chaînes psychologiques. Il leur est plus difficile de s'en libérer si elles n'ont pas reçu une instruction scolaire qui favorise leur ouverture d'esprit et une autre vision du monde.* »³⁷.

L'éducation du genre peut influencer les choix de carrière et les opportunités professionnelles des femmes. Les stéréotypes de genre peuvent limiter les aspirations des filles et les décourager de poursuivre des carrières dans des domaines tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. En outre, les filles peuvent être encouragées à

³⁶ S. DE BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949, pp. 5-6.

³⁷ S. TCHAK, *Op.cit.*, p.68.

se conformer à des rôles traditionnels de soins et de soutien plutôt qu'à des rôles de leadership et d'autonomie. De plus, l'éducation du genre peut également influencer les relations interpersonnelles et la dynamique sociale. Les stéréotypes de genre peuvent perpétuer des attitudes sexistes et des comportements discriminatoires, ce qui peut conduire à des relations inégales entre hommes et femmes.

L'éducation du genre joue un rôle important dans la prévention de la violence basée sur le genre. En enseignant le respect mutuel, l'égalité et la non-violence, l'éducation peut contribuer à changer les attitudes et les comportements qui alimentent la violence à l'égard des femmes. Il est donc essentiel d'intégrer une perspective de genre dans l'éducation afin de remettre en question les normes de genre restrictives, de promouvoir l'égalité des genres et de créer un environnement éducatif inclusif pour tous. Cela peut se faire en intégrant des programmes d'éducation sur l'égalité des genres, en formant les enseignants à reconnaître et à combattre les stéréotypes de genre, et en veillant à ce que les manuels scolaires et les ressources pédagogiques reflètent une diversité de rôles et d'expériences.

L'égalité des genres est un concept fondamental qui vise à garantir que les femmes et les hommes ont les mêmes droits, opportunités et traitements dans tous les aspects de la vie. Cela inclut l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la représentation politique, ainsi que la participation à la prise de décision et à la vie sociale. Dans le domaine de l'éducation, l'égalité des genres est cruciale pour assurer que les filles et les garçons, les femmes et les hommes, aient des chances égales de réussite. Cela signifie remettre en question les stéréotypes de genre et promouvoir une éducation inclusive qui reconnaît et valorise la diversité des identités de genre. Cela implique également de veiller à ce que les filles aient accès à une éducation de qualité, sans discrimination ni obstacles liés à leur genre.

L'égalité des genres dans l'éducation ne concerne pas seulement les élèves, mais aussi les enseignants et le personnel scolaire. Il est essentiel de promouvoir la parité des sexes dans le corps enseignant et de veiller à ce que les femmes occupent des postes de direction et de prise de décision dans les établissements scolaires. En outre, l'éducation sur l'égalité des genres est un outil puissant pour sensibiliser les jeunes aux questions d'injustice et de discrimination liées au genre. En intégrant des programmes d'éducation sur l'égalité des genres dans les programmes scolaires, les élèves peuvent développer une compréhension critique des normes de genre et être encouragés à remettre en question les inégalités qu'ils observent dans leur environnement. En fin de compte, l'égalité des genres dans l'éducation est essentielle pour créer une société plus équitable et inclusive. En remettant en question les normes de genre restrictives dès le plus jeune âge, en promouvant des modèles positifs et diversifiés, et en

encourageant la participation égale des filles et des garçons dans tous les domaines de l'apprentissage, l'éducation peut jouer un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des genres.

De plus, les féministes ont également remis en question les stéréotypes de genre qui contribuent à perpétuer les violences domestiques, en mettant en lumière la manière dont les normes sociales et culturelles autour de la masculinité et de la féminité peuvent contribuer à légitimer ou minimiser ces violences. Enfin, les féministes ont également travaillé à changer les mentalités et à promouvoir des relations égalitaires et respectueuses entre les partenaires, en mettant l'accent sur le consentement, le respect mutuel et l'égalité des droits. En conclusion, les féministes ont joué un rôle décisif dans la sensibilisation et la lutte contre les violences domestiques, en mettant en lumière les causes profondes de ce phénomène, en plaidant pour des mesures concrètes de protection et de soutien, et en remettant en question les normes de genre qui contribuent à perpétuer ces violences. Grâce à leur action, des progrès importants ont été réalisés dans la reconnaissance et la prise en charge des victimes de violences domestiques.

Enfin, il y a les enjeux liés à la santé et aux droits reproductifs des femmes. L'accès aux soins de santé, à la contraception et à l'avortement est souvent restreint pour les femmes, ce qui limite leur capacité à prendre des décisions concernant leur propre corps et leur propre vie. Les enjeux liés à la santé et aux droits reproductifs des femmes sont d'une importance capitale dans le monde d'aujourd'hui. Les femmes ont le droit fondamental de contrôler leur propre santé reproductive, mais malheureusement, de nombreuses barrières et défis persistent.

D'abord, l'accès aux soins de santé reproductive est un enjeu majeur pour de nombreuses femmes à travers le monde. Les services de planification familiale, de dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein, ainsi que l'accès à des soins prénataux et postnataux de qualité sont souvent inaccessibles pour de nombreuses femmes, en particulier dans les régions rurales et les pays en développement. Cela peut avoir des conséquences graves sur la santé et le bien-être des femmes, ainsi que sur leur capacité à prendre des décisions informées concernant leur santé reproductive.

Ensuite, les droits reproductifs des femmes sont souvent contestés et violés. Les lois restrictives sur l'avortement, le manque d'accès à des contraceptifs sûrs et efficaces, ainsi que la stigmatisation entourant la sexualité féminine peuvent limiter la capacité des femmes à faire des choix autonomes concernant leur corps et leur vie reproductive. Cela peut entraîner des grossesses non désirées, des avortements dangereux et des complications médicales graves.

De plus, les inégalités de genre jouent un rôle majeur dans les enjeux liés à la santé et aux droits reproductifs des femmes. Les normes sociales et culturelles qui limitent l'autonomie des femmes, ainsi que les inégalités économiques qui les empêchent d'accéder à des soins de santé de qualité, contribuent à perpétuer les disparités en matière de santé reproductive.

Enfin, il est crucial de reconnaître que les enjeux liés à la santé et aux droits reproductifs des femmes sont étroitement liés à d'autres problématiques telles que la pauvreté, l'éducation, la violence basée sur le genre et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Pour faire avancer ces enjeux, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui tienne compte de tous ces facteurs interconnectés. Les enjeux liés à la santé et aux droits reproductifs des femmes sont complexes et multi facettes. Il est impératif de mettre en place des politiques et des programmes qui garantissent l'accès équitable à des soins de santé reproductive de qualité, tout en respectant le droit des femmes à prendre des décisions autonomes concernant leur corps et leur vie reproductive. Cela nécessite également un engagement continu pour éliminer les inégalités de genre et promouvoir l'autonomie des femmes dans tous les aspects de leur vie. Il est donc impérieux de reconnaître et de traiter ces enjeux du féminisme afin de créer une société plus équitable et inclusive pour tous. Cela implique de remettre en question les normes de genre restrictives, de lutter contre les inégalités systémiques, de promouvoir la représentation positive des femmes dans les médias et la culture, de combattre la violence basée sur le genre et de garantir l'accès aux droits reproductifs et à la santé pour toutes les femmes.

II. QUELQUES FIGURES FÉMININES AYANT COMBATTUS POUR LES DROITS DES FEMMES

II. 1 Les précurseuses du féminisme

ELISABETH 1^{ère} D'Angleterre « La guerre »

Depuis près de deux décennies règne la reine Elisabeth 1^{ère}, présidente de la république en 1588 elle est caractérisée par sa cruauté, fort caractère, son audace et son autorité en tant que femme. Dans son discours nous pouvons entendre parler de conflit des puissances ainsi que le conflit des Religions (Anglicanisme vs Christianité). Femme révolutionnaire et combattante, elle défie le Roi Philippe II Roi d'Espagne. Elle exécute sa cousine Marie Stuart Reine d'Ecosse (Catholique) qui était l'alliée des Espagnols. Armée de courage et de

force, elle défie les princes d'Europe en disant qu'elle ne laissera personne envahir les rives de son royaume et prendra les armes, si nécessaire d'où ce discours à ses troupes à TILBURY le 9 Aout 1588 : « *Je sais bien que j'ai le corps d'une femme faible et fragile ; mais j'ai le cœur et les tripes d'un roi, et d'un roi d'Angleterre qui plus est [...]* ». ³⁸

ANNE JOSEPHE THEROIGNE de MERICOURT « La révolution »

Considérée comme étant une folle sanguinaire, elle parle du droit au vote. Pour elle, qui dit révolution dit révolte. La révolte entraîne un changement substantiel et la révolution conduit à la guerre qui bouleverse le vécu quotidien sur tous les plans : social, politique, économique, etc. Elle parle de la place de la femme à l'ordre social à cet effet, dans son discours du 25 mars 1792 elle déclare « *Française, je vous le répète encore, élevons nous à la hauteur de nos destinées ; brisons nos fers ; il est temps enfin que les femmes sortent de leur honteuse nullité, où l'ignorance, l'orgueil, et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis si longtemps.* » ³⁹.

SOJOURNER TRUTH « LES DROITS DE LA FEMME »

Elle nous fait savoir que la femme dans les années 1850 n'avaient pas de personnalité juridique aux Etats-Unis comme dans plusieurs autres pays, celle-ci dépendant entièrement de leur mari ou de leur père, et par conséquent elles étaient exclues des partis politiques, elles ne disposaient d'aucun droit à la propriété. D'après elle, les femmes en général et les femmes noires en particulier ont le droit de participer à l'évolution de la nation. Ainsi est la portée du discours de Sojourner Truth femme noire d'origine Américaine. Elle était une esclave affranchie, face aux préjugés racistes qui vantaient la supériorité de l'homme blanc et de la femme blanche sur les noirs, Sojourner Truth érige un leitmotiv : « *Ne suis-je pas une femme ?* » ⁴⁰.

LOUISE MICHEL « L'ANARCHIE »

Discours prononcé à la cour d'assise, de France le 22 Juin 1883 par Louise Michel. Elle s'exprime entant que porte-parole de son peuple qui est sans soutien, qui se meurt de faim. Elle combat avec sa population pour l'indépendance et c'est lors de ses manifestations révolutionnaires qu'elle brandit le drapeau noir qui symbolise le deuil de leurs morts et de

³⁸ Elisabeth 1^{ère} d'Angleterre, citée par Céline DELARAVAU, *Les grands discours des femmes qui ont changé l'histoire*, paris, La Martinière, 2019, p.16.

³⁹ Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt citée par Céline DELARAVAU, *Op.cit.*, p.28.

⁴⁰ Sojourner Truth, citée par Céline DELARAVAU, *Op.cit.*, p.37.

leurs illusions. Elle s'est investie corps et âme à une lutte acharnée contre les injustices et les massacres perpétrés par le gouvernement Français de son époque. C'est sans doute ce qui l'amène à dire que :

Il y'a quelque chose de plus important, dans ce procès, que l'enlèvement de quelques morceaux de pain. Il s'agit d'une idée qu'on poursuit ; Il s'agit des théories anarchistes qu'on veut à tout prix condamner. [...] J'ai vu des prisonniers massacrés parce qu'ils osaient se plaindre. On a tué les femmes et les enfants, on a traqué les fédérés comme des bêtes fauves ; j'ai vu des coins de rue remplis de cadavres⁴¹.

EMMELINE PANKHURST « LE DROIT DE VOTE »

Elle se bat pour le droit de vote des femmes Britanniques et ce, depuis son enfance (depuis plus de 30ans). C'est pourquoi elle met sur pied la WSPU qui stipule que la femme doit avoir également la capacité de gérer avec ou sans la présence de l'Homme. Elle utilise des méthodes telles que la grève de faim et bien d'autres. Elle décide de s'inscrire aux arts martiaux afin d'être à mesure de se défendre à cause des violences faites aux femmes (violence policière). The Women social party union forme 30 gardes du corps féminine, le Body Guard, destiné à protéger Emmeline Pankhurst. Ces femmes obtiennent en effet le droit de vote avec certaines restrictions en 1918 avec Nancy Astor comme première femme à siéger au parlement. Emmeline Pankhurst ne se considérait plus comme une activiste, mais comme une révolutionnaire, une guerrière car dit-elle :

Je ne viens pas ici en tant que plaideur, [...] C'est désormais une affaire de révolution et de guerre civile. C'est pourquoi, ce soir, je ne suis pas ici pour plaider le droit de vote des femmes. Je suis ici telle une combattante qui a momentanément quitté le champ de bataille [...] Mais ce n'est pas seulement en tant que combattante momentanément absente du champ de bataille que je suis ici – et c'est sans doute la raison curieuse de ma venue. Vous avez devant vous quelqu'un qui, selon ce que les lois de son pays ont décidé, ne représente aucune valeur pour la communauté.⁴²

ELEANOR ROOSEVELT « LES DROITS HUMAINS »

Eleanor succède son mari Franklin Delano Roosevelt. Elle présente le projet de la commission des droits de l'Homme à Paris afin d'inviter les Européens à soutenir l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle parcourut le monde afin de faire voter une série d'accords internationaux suivant les principes de la déclaration. C'est ainsi que dans son discours à la Sorbonne à Paris le 23 septembre 1947, elle dit : « *La liberté est une*

⁴¹ Discours de Louise Michel à la cour d'Assises de la Seine, France, 22 juin 1883.

⁴² Discours d'Emmeline Pankhurst à Hartford Connecticut, Etats-Unis, le 13 Novembre 1913.

question décisive pour le règlement des principaux différends politiques qui partagent les peuples et les gouvernements [...] »⁴³

Elle milite pour la liberté de parole, liberté de la presse ; liberté de conscience et du culte ; droit d'assemblée et de pétition ; droit en sûreté chez soi, et à l'abri des perquisitions et des saisies déraisonnables, d'arrestation et de sanction arbitraire. Domination des régimes totalitaires. Elle déclare : L'homme doit être libre de discuter et d'obtenir le plus grand nombre d'informations possibles au point de vue politique et qu'il doit avoir deux parties politiques. Elle dit : *« la paix mondiale ne peut être le travail d'un seul homme, d'un seul parti, ou d'une seule nation. Cette paix doit reposer sur la volonté commune du monde entier. »*⁴⁴

II. 2 L'APPORT DU FÉMINISME DANS L'ÉDUCATION DU GENRE

Pour parler des divers apports du féminisme dans l'éducation du genre, il faut a priori différencier les différents types de féminismes. A cet effet, nous avons entre autres :

A- Le féminisme libéral égalitaire est un courant du féminisme qui prône l'égalité des sexes à travers des réformes légales et politiques, en mettant l'accent sur l'émancipation individuelle des femmes. Il est né au 19^{ème} siècle, avec des revendications telles que le droit de vote des femmes, l'accès à l'éducation et à l'emploi, ainsi que la reconnaissance des droits civils et politiques des femmes. Ce mouvement revendiquait également l'égalité des opportunités pour les femmes, la lutte contre les discriminations basées sur le genre, et la reconnaissance des droits des femmes en tant qu'individus autonomes et libres de faire leurs propres choix. Le féminisme libéral égalitaire met l'accent sur l'autonomie individuelle et la liberté de choix pour les femmes, en mettant en avant l'importance de l'égalité des chances et des droits pour tous. A ce propos, Céline Martin nous fait savoir que :

Les féministes libérales égalitaires ont donc réclamé pour les femmes, depuis plus d'un siècle, l'égalité des droits avec les hommes : égalité de l'accès à l'éducation ; égalité dans le champ du travail, en matière d'occupations et de salaires ; égalité dans le champ des lois : des lois civiles (capacité juridique pleine et entière), des lois criminelles (rappel de toutes mesures discriminatoires) et égalité politique (comme, par exemple, le droit de vote). L'égalité complète permettrait aux femmes de participer pleinement à la société, sur un pied d'égalité avec les hommes.⁴⁵

⁴³ Discours prononcé par Eléonor Roosevelt à la Sorbonne de Paris, France, le 23 septembre 1947.

⁴⁴ *Id.*

⁴⁵ Céline Martin, *Op.cit.* p.7.

B- Le féminisme marxiste est une branche du féminisme qui s'inspire des idées du marxisme pour analyser et lutter contre les inégalités de genre. Il est né dans les années 1960 et 1970, en réaction aux mouvements féministes libéraux qui ne prenaient pas en compte les dimensions économiques et sociales des oppressions subies par les femmes. Celui-ci revendique notamment la prise en compte des rapports de classe dans l'analyse des inégalités de genre, ainsi que la lutte contre le capitalisme et le patriarcat, qui sont vus comme des systèmes interdépendants d'oppression. Il met également l'accent sur la nécessité de transformer les structures économiques et sociales pour parvenir à l'émancipation des femmes :

Le mouvement féministe, qui connaît un deuxième souffle en Occident au tournant des années 1970, naît dans un climat d'effervescence sociale fortement marqué par les idéaux de gauche issus de la tradition marxiste. C'est ainsi que la plupart des féministes, et dans leurs écrits et dans leurs actions, tiendront compte du marxisme, soit pour se situer à l'intérieur de cette tradition, soit pour s'en démarquer, soit pour le contester dans ses fondements⁴⁶.

Le féminisme marxiste aborde les enjeux du féminisme en mettant en lumière le rôle central des rapports de classe dans l'oppression des femmes. Il souligne que les femmes, en particulier celles issues des classes populaires, sont doublement opprimées par le capitalisme et le patriarcat. En effet, les inégalités économiques et sociales exacerbent les inégalités de genre, rendant plus difficile l'accès des femmes aux ressources et aux opportunités. Par conséquent, le féminisme marxiste appelle à une analyse intersectionnelle qui intègre la dimension de classe dans la lutte pour l'égalité des genres. Il met en évidence la nécessité de s'attaquer aux structures économiques et sociales qui perpétuent les inégalités, tout en luttant contre les normes et les valeurs patriarcales qui maintiennent les femmes dans une position subordonnée.

En outre, le féminisme marxiste met en avant l'importance de la lutte collective et de la solidarité entre les femmes de différentes classes sociales. Il insiste sur la nécessité de construire un mouvement féministe inclusif, qui prend en compte les réalités vécues par toutes les femmes, indépendamment de leur statut social. Enfin, le féminisme marxiste appelle à repenser les structures économiques et sociales pour créer des conditions favorables à l'émancipation des femmes. Cela implique de remettre en question le système capitaliste et de promouvoir des politiques économiques et sociales qui garantissent l'égalité des chances pour toutes et tous. En somme, le féminisme marxiste offre une perspective essentielle pour

⁴⁶*Ibid.*, p.9.

comprendre les enjeux du féminisme et pour lutter contre les inégalités de genre de manière globale et inclusive.

C- Le féminisme radical qui est un courant du féminisme qui est né dans les années 1960 et 1970. Il revendique une remise en question radicale des structures patriarcales de la société, en mettant l'accent sur la domination masculine et la nécessité de transformer radicalement les institutions sociales, politiques et économiques. Les féministes radicales critiquent souvent les normes de genre, la sexualité et la famille, et prônent des changements profonds dans la société pour atteindre l'égalité entre les sexes. Ils remettent également en question les fondements mêmes de la société et cherchent à éliminer le patriarcat dans toutes ses formes. Céline Martin nous fait savoir que :

L'émergence d'une pensée féministe radicale constitue la grande « rupture » opérée par le néo-féminisme à la fin de la décennie 1960. Radical signifiait qu'on entendait remonter, dans l'explication de la subordination des femmes, « à la racine » du système. Il ne s'agissait plus, comme chez les marxistes, du système économique, mais du système social des sexes, qu'on nommera patriarcat. Cela signifiait surtout qu'on allait assister à une toute nouvelle façon de penser les rapports hommes-femmes, étrangère aux explications classiques libérale ou marxiste, et se présentant comme « autonome », et sur le plan de la pensée, et sur le plan de l'action.⁴⁷

Elle ne manque pas d'ajouter que :

Vers le début des années 1980, on voit poindre le courant radical avec des préoccupations de pédagogie féministe, d'études et de recherches féministes. Les approches reliées au courant radical ne revendiquent pas la réparation, mais visent la transformation du système éducatif dans son entier; elles exigent du système une vraie place pour le groupe social des femmes, pour leurs expériences, leurs analyses, leur savoir et pour la participation collective des femmes à la transmission et à la transformation des valeurs⁴⁸.

Nous voyons là l'importance que ce cette vague de revendications accorde à l'éducation du genre féminin. Ces féministes pensent que : « [...] la voie des réformes n'est pas pour autant mise de côté. Elles sont même nécessaires pour améliorer le sort des femmes. Elles doivent cependant avoir pour objectif de mettre à nu les contradictions du système et la profondeur de la subordination des femmes. »⁴⁹. Elles ne perdent pas de vue le fait que :

L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné.⁵⁰

⁴⁷*Ibid.*, p.11.

⁴⁸*Ibid.*, p.28.

⁴⁹*Ibid.*, p.10.

⁵⁰Durkheim, E. (2010). *Education et sociologie*. [Version numérique]. Consulté à partir : <http://alainleger.lescigales.org/docs/Durkh3.pdf>, p.8.

Nous comprenons donc l'importance de l'éducation. Alice Salomé Ngah Ateba également ne manque pas de le souligner en ces termes : « *Le moyen le plus efficace pour enrayer la discrimination faite aux femmes réside d'abord dans l'éducation non sexiste. Il s'agit de socialiser autrement les femmes. C'est en changeant les mentalités qu'on changera la société. L'autre moyen réside dans les pressions pour faire changer les lois discriminatoires* »⁵¹. C'est donc l'éducation qui sert de courroie au développement ; c'est dans ce sens que la ligue internationale d'éducation nouvelle la définit comme suit :

*L'éducation consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme individu et comme membre d'une société régie par la solidarité. L'éducation est inséparable de l'évolution sociale ; elle constitue une des forces qui la déterminent. ... Le but de l'éducation et ses méthodes doivent donc être constamment révisés, à mesure que la science et l'expérience accroissent notre connaissance de l'enfant, de l'homme et de la société.*⁵².

C- Le néo-féminisme, quant à lui, est un mouvement féministe contemporain qui est apparu dans les années 1990. Il revendique une approche plus inclusive et intersectionnelle du féminisme, en prenant en compte les différentes formes d'oppression et de discrimination vécues par les femmes, en fonction de leur race, classe sociale, orientation sexuelle, etc. Le néo-féminisme met l'accent sur la nécessité de lutter contre toutes les formes d'oppression et de promouvoir l'égalité pour toutes les femmes, quelles que soient leurs différences. Il cherche également à remettre en question les normes de genre, la sexualité et la famille, tout en prônant une approche plus diversifiée et inclusive du féminisme.

Le féminisme en général, et radical en particulier a donc apporté une contribution significative à l'éducation du genre en remettant en question les stéréotypes de genre et en promouvant l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs. Tout d'abord, le féminisme a mis en lumière les inégalités de genre dans l'éducation, mettant en évidence des problèmes tels que la sous-représentation des femmes dans les domaines scientifiques et techniques, les stéréotypes de genre véhiculés dans les manuels scolaires, ou encore les discriminations basées sur le genre dans le milieu éducatif. Celui-ci a encouragé la mise en place de programmes éducatifs visant à sensibiliser les élèves aux questions de genre, à promouvoir l'égalité entre les sexes et à déconstruire les stéréotypes de genre. Ces programmes incluent des modules sur l'histoire des luttes féministes, sur les contributions des femmes à la société, ou encore sur les notions de masculinité et de féminité. Nous voyons là, la lutte acharnée de

⁵¹A. S. NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort : La femme face à elle-même*, Yaoundé, AMA, 2003, p.8.

⁵²Ligue internationale d'éducation nouvelle, citée par Mialaret, 1976, p. 5)

ces féministes contre le patriarcat. « *Le patriarcat, défini comme étant le pouvoir des hommes dans la famille et dans toute la société* »⁵³.

De plus, le féminisme a également influencé les pratiques pédagogiques en encourageant une approche plus inclusive et égalitaire de l'enseignement, notamment en favorisant la participation des filles dans les matières scientifiques et techniques, en veillant à ce que les manuels scolaires reflètent une diversité de modèles féminins et masculins, et en luttant contre le harcèlement sexuel et les discriminations basées sur le genre au sein des établissements scolaires. Enfin, le féminisme a également contribué à la formation des enseignants en matière de genre, en encourageant une réflexion sur leurs propres pratiques pédagogiques et en leur fournissant des outils pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur enseignement. En somme, l'apport du féminisme dans l'éducation du genre est indéniable, et il a permis d'ouvrir des espaces de réflexion et d'action pour une éducation plus égalitaire et inclusive.

Les féministes ont lutté contre la sous-représentation des femmes dans les domaines scientifiques et techniques de plusieurs manières. Tout d'abord, elles ont mis en lumière les obstacles et les discriminations auxquels les femmes sont confrontées dans ces domaines, comme le sexisme, le harcèlement et les stéréotypes de genre. Ensuite, elles ont milité pour des politiques et des programmes visant à encourager les filles et les femmes à s'engager dans ces domaines, en mettant en place des initiatives de sensibilisation, des bourses d'études, des mentorats et des modèles féminins inspirants. De plus, elles ont également plaidé en faveur de changements dans les programmes éducatifs pour promouvoir une éducation plus inclusive et égalitaire, en mettant l'accent sur l'importance de l'éducation aux sciences pour tous, quel que soit le genre. Enfin, elles ont également travaillé à changer la culture et le climat dans les milieux scientifiques et techniques, en luttant contre le sexisme et en promouvant des environnements de travail plus inclusifs pour les femmes.

Les femmes militant pour le féminisme ont déconstruit les stéréotypes de genre en mettant en lumière les préjugés et les discriminations basés sur le genre, en promouvant des modèles féminins inspirants dans les domaines scientifiques et techniques, en encourageant les filles et les femmes à s'engager dans ces domaines, en militant pour une éducation plus inclusive et égalitaire, et en luttant contre le sexisme et en promouvant des environnements de travail plus inclusifs pour les femmes. Elles ont également travaillé à changer la représentation médiatique des femmes dans les domaines scientifiques et techniques, en mettant en avant leurs réalisations et en déconstruisant les stéréotypes de genre véhiculés par

⁵³Céline Martin, *Op.cit.* p.10.

les médias. Enfin, elles ont milité pour des politiques et des programmes visant à éliminer les obstacles et les discriminations auxquels les femmes sont confrontées dans ces domaines, afin de créer des opportunités égales pour tous, quel que soit le genre. Alice Salomé Ngah Ateba ne manque pas de faire savoir que : « *Le profil de la femme actuelle ne peut plus être le même que celui de la femme dans la perspective de l'ancien féminisme qui se plaisait dans la rivalité des sexes et dans leur identité aux hommes*⁵⁴ ».

Aujourd'hui, on compte bon nombre de femmes dans divers domaines qui étaient réservés aux hommes, les têtes de proues de celles-ci sont entre autres :

Marie Curie : Scientifique de renom, pionnière dans le domaine de la radioactivité, elle a lutté pour l'égalité des sexes dans le domaine scientifique et a encouragé les femmes à poursuivre des carrières dans la science ;

Ada Lovelace : Considérée comme la première programmeuse informatique, elle a ouvert la voie aux femmes dans le domaine de l'informatique et a montré que les femmes peuvent exceller dans les domaines techniques ;

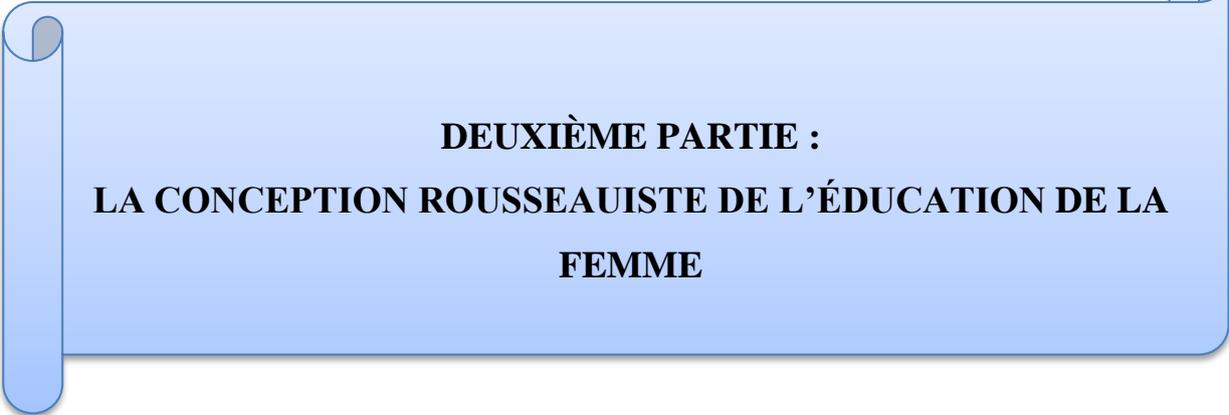
Rosalind Franklin : Biophysicienne dont les travaux ont contribué à la découverte de la structure de l'ADN, elle a lutté contre les discriminations basées sur le genre dans le milieu scientifique ; Margaret Hamilton : Scientifique de l'informatique, elle a joué un rôle crucial dans le développement du logiciel de navigation pour les missions Apollo de la NASA, et a milité pour une plus grande représentation des femmes dans le domaine de l'informatique ;

Ces femmes ont toutes contribué à déconstruire les stéréotypes de genre dans les domaines scientifiques et techniques, et ont ouvert la voie à une plus grande égalité des sexes dans ces domaines. Aujourd'hui, nous comprenons donc que :

Le temps est révolu le temps des consommatrices. Les femmes ne sont plus des accompagnatrices. Mais des sœurs, mères filles ou épouses actrices. Elles ne se conduisent plus en observatrices [...] Le temps est révolu le temps des calculatrices ; leurs valeurs ne tournent plus autour de la matrice ; elles sont auprès des hommes des coadjutrices ; maîtresses de leur destin se sont des conductrices ; le temps est révolu le temps des génitrices ; elles gèrent maintenant leurs libertés en civilisatrices. Leur salut dépend de leurs mains constructrices...Les femmes ne se contentent plus d'être des cultivatrices.⁵⁵

A. S. Ngah Ateba, *Op.cit.*, p. 132.

⁵⁵*Ibid.*, p.19.



DEUXIÈME PARTIE :
LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DE LA
FEMME

« Si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme au lieu de le provoquer ; sa violence à elle est dans ses charmes ; c'est par eux qu'elle doit le convaincre à trouver sa force et en à user. »

Jean- Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF-Flammarion, 2009, p.440.

Dans cette seconde partie de notre travail, il s'agira de procéder à une herméneutique de la pensée rousseauiste afin de ressortir le suc et la quintessence de celle-ci ; il sera donc question, d'examiner la conception rousseauiste de l'éducation. En effet, il s'agira d'aller au-delà de la conception antique et médiévale de l'éducation et de l'éducation du genre. Pour se faire, nous procéderons comme suit :

En premier lieu, il sera question d'examiner le paradoxe de l'éducation selon Rousseau et ressortir les reproches de Rousseau aux différentes conceptions de l'éducation de son temps ; c'est-à-dire de mettre les conceptions antiques et médiévales de l'éducation en rapport avec la conception rousseauiste de l'éducation.

En second lieu, la conception rousseauiste de l'éducation proprement dit sera au cœur de notre investigation. Mieux, nous irons au-delà des reproches de Rousseau aux conceptions de l'éducation prescrite par ses prédécesseurs, tout en ressortant le type d'éducation qu'il préconise.

En dernier lieu, il s'agira d'exposer le système d'éducation par excellence du genre féminin selon Rousseau en ressortant les qualités et les fonctions qu'une bonne éducation devrait inculquer à la femme selon Rousseau.

CHAPITRE IV : LES OBJECTIONS DE ROUSSEAU SUR L'ÉDUCATION DE MASSE

Dans cette première section de notre seconde partie d'investigation, il est question d'exposer les objections de Jean-Jacques Rousseau sur l'éducation de masse pratiquée en son temps. A priori, il la rejette principalement parce qu'il estime qu'elle ne respecte pas les besoins individuels et le développement naturel de chaque individu. Pour lui, l'éducation devrait être adaptée aux besoins uniques de chaque individu, en prenant en compte son rythme d'apprentissage et ses intérêts personnels. L'éducation de masse, telle qu'elle était pratiquée à son époque visait à uniformiser les individus en les soumettant à un système rigide et normatif. A cet effet, les écoles cherchaient à inculquer des connaissances académiques et des compétences pratiques, mais ne prenaient pas en compte les besoins individuels des apprenants. Cela conduisait, selon Rousseau, à une uniformisation forcée des individus, les poussant à se conformer à des modèles préétablis plutôt que de développer leur propre personnalité.

Pour Jean-Jacques Rousseau, l'éducation de masse est une forme d'éducation qui vise à instruire et former un grand nombre d'individus de manière uniforme, en suivant un programme éducatif standardisé. Raison pour laquelle il considère ce type d'éducation contraire à la nature humaine et nuisible au développement harmonieux de l'individu. Dans son ouvrage majeur, *Émile ou De l'éducation*, il prône une approche éducative individualisée et centrée sur les besoins spécifiques de chaque enfant. Il met en avant l'idée que l'éducation doit respecter le rythme naturel de l'enfant, en le laissant explorer le monde à son propre rythme et en favorisant son épanouissement personnel.

I. DU FORMATAGE A L'ALIENATION DE L'INDIVIDU

Rousseau s'oppose à la conception platonicienne de l'éducation qui vise à former des individus vertueux et bien équilibrés pour le bien de la société dans son ensemble. L'éducation sera un processus rigoureux et structuré, visant à développer les compétences intellectuelles et aussi les qualités morales et éthiques d'un individu. Platon propose un système éducatif basé sur la sélection des meilleurs individus dès leur plus jeune âge pour recevoir une éducation spéciale et intensive. Ceux-ci sont appelés gardiens, ils sont choisis en

fonction de leurs aptitudes naturelles et leurs capacités à servir le bien commun. Il explique clairement à son ami Glaucon comment il conçoit la garde de la cité en ces mots :

Ainsi repris-je, plus la fonction des gardiens est importante, plus elle exige de loisir, et plus aussi d'art et de soin.

Je le pense, dit-il

Et ne faut-il pas des aptitudes naturelles pour exercer cette profession ?

Comment non ?

Notre tâche consistera donc, à choisir, si nous en sommes capables, ceux qui sont par nature aptes à garder la cité⁵⁶

L'éducation de masse qui, selon lui, risque de formater les individus, de les aliéner à leur propre nature et de les rendre dépendants des normes sociales préétablies. Il préconise plutôt une éducation basée sur l'apprentissage par l'expérience, la liberté d'expression et le respect de l'individualité de chaque être humain. Ainsi, pour Rousseau, l'éducation de masse est incompatible avec le développement authentique de l'individu et devrait être remplacée par une approche éducative plus respectueuse de la nature humaine et des besoins spécifiques de chaque enfant.

Rousseau critiquait le système scolaire de son époque pour son manque de considération envers les besoins et les intérêts individuels des genres. Il déplorait le fait que l'éducation se concentrait principalement sur l'acquisition de connaissances académiques abstraites, sans lien avec la réalité concrète de la vie quotidienne. Selon lui, cette approche déconnectée de la nature et de l'expérience directe nuisait à la formation complète de l'individu. Cette éducation de masse est à son avis basée sur une approche autoritaire, où l'enseignant détient le savoir et le pouvoir, et où les apprenants sont passifs et réceptifs. En revanche, Rousseau préconise une éducation interactive, où l'enseignant agirait en tant que guide et facilitateur, encourageant l'enfant à découvrir et à développer son propre potentiel. En clair, il critique vivement la conception de l'éducation de son époque, qu'il considère comme étant fondamentalement corruptrice et en contradiction avec la nature de l'enfant. Voici les principaux reproches de l'éducation de masse que nous explorerons dans cette section : l'aliénation de l'espèce humaine, l'unilatéralité de l'instruction des genres, l'influence néfaste sur les apprenants, mieux sur les êtres en devenir.

I. 1 L'éducation de masse comme forme d'aliénation de l'espèce humaine

Rousseau considère l'éducation de masse comme étant une forme d'aliénation de l'espèce humaine dans la mesure où, elle tend à formater les individus, à les éloigner de leur nature profonde et à les rendre dépendants des normes sociales préétablies. En effet, notre

⁵⁶ Platon, La République, p124

auteur nous fait savoir que l'Homme par le biais de la socialisation n'est plus naturel ; il ne peut plus se mouvoir librement, or la providence l'a façonné comme étant un être parfait que les précepteurs détruisent avec l'éducation. C'est sans doute ce qui l'amène à dire sans coup férir que :

Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats, les éléments et les saisons ; il bouleverse tout, il défigure tout, il aime la difformité, les monstres, il ne veut rien telle que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège.⁵⁷

Rousseau exprime ainsi sa vision critique de la civilisation et de l'impact de l'homme sur la nature, il soutient que tout ce qui est créé par Dieu, ou "l'Auteur des choses", est intrinsèquement bon. Cependant, une fois que l'homme intervient et manipule la nature à sa guise, les choses commencent à se dégrader. En manipulant et en perturbant les éléments naturels, l'homme perturbe également les saisons et les cycles naturels. Il cherche à contrôler la nature plutôt que de vivre en harmonie avec elle. Il critique cette attitude en affirmant que l'homme bouleverse tout et défigure la nature, préférant la difformité et les monstres à la beauté naturelle. Enfin, Rousseau aborde la question de l'homme lui-même. Il affirme que l'homme ne se satisfait pas de la nature telle qu'elle est, mais cherche à la dominer et à la remodeler selon ses propres désirs. Il compare l'homme à un cheval de manège, suggérant qu'il doit être dressé et contrôlé pour répondre aux attentes de la société plutôt que d'être libre et authentique. Ce qui l'amène à ajouter que : « *On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation.* »⁵⁸

Pour Rousseau, l'éducation de masse pense par ses prédécesseurs notamment Platon impose un modèle uniforme d'instruction qui ne tient pas compte des besoins et des particularités de chaque individu, ce qui peut conduire à une perte de l'authenticité et de la liberté individuelle. Il considère que cette éducation de masse contribue à créer des individus standardisés, conformes aux attentes de la société, mais déconnectés de leurs propres aspirations et de leur véritable nature. Car dit-il : « *l'homme naturel est tout pour lui ; il est l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable. L'homme civil n'est qu'une unité fractionnaire qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social.* »⁵⁹. Autrement dit, il estime que cette forme d'éducation nuit au développement harmonieux de l'individu en le soumettant à des contraintes et des normes qui ne correspondent pas nécessairement à ses besoins réels. En

⁵⁷ J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Op.cit., p.38.

⁵⁸ *Id.*

⁵⁹ *Ibid.*, p.40.

ceci qu'«au lieu d'élever un homme pour lui-même, on veut l'élever pour les autres »⁶⁰.

D'après lui, ce rôle est pleinement rempli par les institutions sociales car dit-il :

*Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le moi dans l'unité commune, en sorte que chaque particulier ne se croit plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout.*⁶¹.

Pour Rousseau, l'aliénation causée par l'éducation de masse se manifeste par une perte de l'authenticité, de créativité et de spontanéité chez les individus qui sont contraints de se conformer à des modèles préétablis plutôt que d'exprimer leur propre personnalité. Il souligne l'importance d'une éducation individualisée qui respecte la singularité de chaque être humain et favorise son épanouissement personnel. Ainsi, pour lui, l'éducation de masse est une forme d'aliénation qui entrave le plein développement de l'espèce humaine en limitant la liberté individuelle et en éloignant les individus de leur nature authentique. Selon lui, l'éducation de masse, telle qu'elle était pratiquée dans son époque, aliénait l'homme en le corrompant et en l'éloignant de sa nature originelle. En effet, Rousseau pensait que l'éducation de masse aliénait l'homme en l'éloignant de sa nature originelle, en uniformisant les individus et en les contraignant à se conformer aux normes et aux valeurs sociales préétablies. C'est fort de ce constat qu'il affirme que :

*Je n'envisage pas comme une institution publique ces risibles établissements qu'on appelle "collèges". Je ne compte pas non plus l'éducation du monde, parce que cette éducation tendant à deux fins contraires, les manque toutes deux : elle n'est propre qu'à faire des hommes doubles paraissant toujours rapporter tout aux autres, et ne rapportant jamais rien qu'à eux seuls. Or ces démonstrations, étant communes à tout le monde, n'abusent personne. Ce sont autant de soins perdus. De ces contradictions naît celle que nous éprouvons sans cesse en nous-mêmes.*⁶²

Il préconisait à cet effet une éducation qui respecte l'individualité de chaque personne, qui favorise son épanouissement naturel et l'aide à vivre en accord avec sa propre vérité intérieure. Rousseau critiquait également le système éducatif de son époque, qui selon lui mettait l'accent sur l'acquisition de connaissances académiques et de compétences superficielles, plutôt que sur le développement de la véritable nature. Il soutenait que l'éducation devait se concentrer sur l'épanouissement des facultés naturelles de chacun, en accordant une attention particulière à l'éducation émotionnelle et morale. Selon lui, l'éducation de masse aliénait l'homme en l'incitant à se conformer aux normes et aux attentes de la société, plutôt que de lui permettre de développer sa propre individualité et sa liberté

⁶⁰ *Id.*

⁶¹ *Id.*

⁶² *Ibid.*, p.42.

intérieure. Il pensait que l'éducation devait être adaptée aux besoins et aux capacités spécifiques de chaque individu, plutôt que de chercher à les uniformiser.

Entraînés par la nature et par les hommes dans des routes contraires, forcés de nous partager entre ces diverses impulsions, nous en suivons une composée qui ne nous mène ni à l'un ni à l'autre but : Ainsi combattus et flottants durant tout le cours de notre vie, nous la terminons sans avoir pu nous accorder avec nous, et sans avoir été bons ni pour nous ni pour les autres⁶³.

Rousseau reflète autrement sa vision de la condition humaine et de la difficulté de concilier nos instincts naturels et les attentes sociales. Il pense que les êtres humains sont influencés par deux forces contradictoires : la nature (nos désirs et impulsions instinctives) et la société (les normes et les attentes imposées par autrui). Selon lui, ces deux forces pousseraient dans des directions opposées, ce qui crée un conflit interne et une division en nous-mêmes. Il faut chercher à suivre une voie intermédiaire entre ces impulsions contradictoires, mais cette voie composée ne nous mène à aucun des deux objectifs. En d'autres termes, nous ne parvenons pas à satisfaire pleinement nos besoins naturels ni à répondre totalement aux attentes de la société, pris entre deux feux, constamment en lutte et indécis quant à la meilleure façon de vivre. D'après lui cette lutte intérieure et cette indécision tout au long de notre vie nous empêchent de parvenir à une harmonie avec nous-mêmes et avec les autres. Nous ne sommes ni bons pour nous-mêmes ni pour les autres puisqu'on ne parvient pas à trouver un équilibre satisfaisant entre nos désirs individuels et les exigences collectives de la société.

Selon Rousseau, l'éducation de masse aliénait l'homme en l'enfermant dans un système de compétition et de comparaison sociale. Dans la société telle qu'il la percevait, les individus étaient constamment incités à rivaliser les uns avec les autres pour obtenir des distinctions, des récompenses et une reconnaissance sociale. Cette compétition effrénée créait des inégalités artificielles et favorisait l'émergence d'un esprit de rivalité et de jalousie. Rousseau considérait que cette dynamique était contraire à la nature humaine, qui était fondamentalement pacifique et égalitaire. En clair, Rousseau considérait que l'éducation de masse aliénait l'homme en supprimant son autonomie, en favorisant la conformité et en négligeant les besoins individuels. Il préconisait une éducation qui valorise la pensée indépendante, l'expérience directe, la créativité et l'autonomie individuelle, afin de permettre à chacun de se développer pleinement en tant qu'être humain libre et épanoui. A ce propos, Rousseau met l'homme en garde ; car dit-il :

Ô homme ! Resserre ton existence au-dedans de toi, et tu ne seras plus misérable. Reste à la place que la nature t'assigne dans la chaîne des êtres, rien ne t'en pourra faire sortir ;

⁶³ *Id.*

*[...] Ta liberté, ton pouvoir, ne s'étendent qu'aussi loin que tes forces naturelles, et pas au-delà ; tout le reste n'est qu'esclavage, illusion, prestige. La domination même est servile, quand elle tient à l'opinion.*⁶⁴

Tout compte fait, retenons que Rousseau était préoccupé par la tendance de l'éducation de masse à susciter la conformité et la dépendance vis-à-vis de l'autorité. Il craignait que les individus éduqués dans ce système ne deviennent des suiveurs passifs, incapables de prendre des décisions par eux-mêmes ou de remettre en question les normes et les valeurs établies. Il pensait que cette aliénation de l'individu le rendait vulnérable à la manipulation et à l'exploitation par les pouvoirs en place. Il pensait que l'éducation de masse contribuait à la formation d'une société artificielle, où les individus étaient déconnectés de leur nature véritable. Cette éducation selon lui imposait des conventions sociales, des valeurs et des normes qui allaient à l'encontre de la nature humaine, raison pour laquelle il démontre que les institutions éducatives formaient des citoyens dociles et conformistes, plutôt que des êtres libres et authentiques.

I. 2 L'unilatéralité de l'éducation comme obstacle à l'éclosion de la nature humaine

L'unilatéralité de l'éducation, ici signifie qu'on impose un modèle standard d'instruction à tous les individus sans tenir compte de leurs particularités et de leurs besoins spécifiques. Selon Rousseau, celle-ci est un obstacle majeur à l'épanouissement de la nature humaine. En effet, notre auteur pense que chaque être humain est unique et possède sa propre nature, ses propres talents et ses propres aspirations. Imposer un modèle éducatif uniforme à tous les individus revient à nier cette diversité et à brimer la liberté individuelle. Rousseau s'interroge ainsi en ces termes :

*Que faut-il donc penser de cette éducation barbare qui sacrifie le présent à un avenir incertain, qui charge un enfant de chaînes de toute espèce, et commence par le rendre misérable, pour lui préparer au loin je ne sais quel prétendu bonheur dont il est à croire qu'il ne jouira jamais ?*⁶⁵.

Dans ce passage, Rousseau s'insurge contre l'éducation traditionnelle de son époque, qu'il considère comme barbare et néfaste pour les enfants. Il remet en question l'idée selon laquelle il faut sacrifier le présent des enfants pour un avenir incertain. Selon lui, cette éducation impose aux enfants de nombreuses restrictions et contraintes qui les rendent malheureux dans l'espoir de leur offrir un prétendu bonheur lointain qu'ils ne pourront probablement jamais apprécier. Il critique particulièrement l'idée de forcer les enfants à se

⁶⁴*Ibid.*, p.94.

⁶⁵*Ibid.*, p.88.

conformer à des normes rigides et à se soumettre à des règles strictes dès leur plus jeune âge. Ce qu'il considère comme une forme de servitude et de privation de leur liberté naturelle. En effet, Rousseau soutient que cette éducation barbare nie le droit des enfants à vivre pleinement le moment présent et à développer leur individualité et leur bonheur dans le présent, plutôt que de se concentrer uniquement sur un hypothétique bonheur futur.

En remettant en question cette approche éducative, Rousseau met en avant l'importance de respecter la nature de l'enfant, de favoriser son épanouissement personnel et de lui permettre de développer ses talents et ses capacités de manière libre et autonome. Selon lui, une éducation véritablement bienveillante devrait se concentrer sur le présent de l'enfant, en lui offrant un environnement favorable à son bonheur et à son épanouissement immédiat, plutôt que de se focaliser exclusivement sur un hypothétique avenir. C'est sans doute ce qui l'amène à ajouter ce qui suit :

La prévoyance qui nous porte sans cesse au-delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point, voilà la véritable source de toutes nos misères. Quelle manie a un être passager que l'homme de regarder toujours au loin dans un avenir qui vient si rarement, et de négliger le présent donc il est sûr !⁶⁶.

Pour notre auteur, en imposant des normes et des contraintes qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins réels de chaque individu, cette éducation unilatérale empêche les individus de se développer pleinement et de s'épanouir selon leur propre nature. Pour lui l'éducation devrait au contraire être individualisée, c'est-à-dire adaptée à chaque individu en fonction de ses particularités, de ses talents et de ses aspirations. C'est seulement de cette manière que chaque être humain pourra réaliser son plein potentiel et s'épanouir authentiquement. A cet effet, il ne manque pas de le dire en ces termes :

Pour former cet homme rare, qu'avons-nous à faire ? Beaucoup, sans doute : C'est empêcher que rien ne soit fait. Quand il ne s'agit que d'aller contre le vent, on louvoie ; mais si la mer est forte et qu'on veut rester en place, il faut jeter l'ancre. Prend garde, jeune pilote, que ton câble ne file ou que ton ancre ne laboure, et que le vaisseau ne dérive avant que tu t'en sois aperçu. Dans l'ordre social, où toutes les places sont marquées, chacun doit être élevé pour la sienne⁶⁷.

Rousseau met en avant l'idée que, pour former un individu exceptionnel, il est nécessaire de lui permettre de se développer pleinement en lui offrant des conditions adéquates. A cet effet, il compare ce processus à la navigation en mer, où il est parfois nécessaire de jeter l'ancre pour rester en place face aux obstacles et aux difficultés. En effet, Rousseau souligne l'importance de créer un environnement propice au développement de

⁶⁶ *Ibid.*, p.93.

⁶⁷ *Ibid.*, p.42.

chaque individu, en lui offrant les moyens nécessaires pour qu'il puisse réaliser son potentiel et jouer pleinement son rôle dans la société.

Rousseau considérait que l'éducation devait être adaptée à la nature de l'enfant et respecter son développement naturel. Il croyait en la bonté naturelle de l'homme et pensait que l'éducation devait favoriser cette bonté innée plutôt que de la corrompre. Selon lui, l'éducation idéale devait être basée sur l'observation de la nature humaine et sur l'encouragement du développement de l'autonomie et de la liberté de l'enfant. Raison pour laquelle il pense qu'elle devait être plus pratique et expérientielle, axée sur l'apprentissage par l'action et l'expérience directe plutôt que sur la mémorisation passive de connaissances abstraites. Il prônait l'importance de l'éducation sensorielle, de l'apprentissage manuel et de l'interaction avec la nature tout en soulignant le fait que l'éducation devait être individualisée, en fonction des capacités et des intérêts de chaque enfant, plutôt que de suivre un programme uniforme pour tous. La nature est selon lui le maître par excellence de l'homme ; elle ne cherche pas à le changer, mais elle l'aide à transformer ses potentialités car dit-il : « *Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace. Elle exerce continuellement les enfants ; elle endurent leur tempérament par des épreuves de toute espèce ; elle leur apprend de bonne heure ce que c'est que peine et douleur.* »⁶⁸.

Dans son analyse, il démontre que celle-ci corrompt également la nature humaine en supprimant la liberté individuelle, l'autonomie et la spontanéité de l'enfant. Il critique l'influence néfaste de la société sur l'individu en affirmant que les institutions sociales, telles que la famille, l'école et la religion, corrompent la nature humaine pure et libre. Il soutient que la société impose des rôles et des valeurs artificielles aux individus, les éloignant ainsi de leur véritable nature. Il pensait que l'enfant devrait être élevé dans un environnement qui lui permette de se développer naturellement, sans contraintes excessives, afin de préserver son caractère authentique. Cette unilatéralité de l'éducation est un obstacle majeur à la nature humaine car elle va à l'encontre du développement naturel de l'enfant et de sa liberté intrinsèque.

Rousseau pense que l'éducation idéale doit permettre à l'enfant de se développer en harmonie avec sa nature intrinsèque. Il préconise une approche individualisée, dans laquelle l'éducation est adaptée aux besoins et aux intérêts spécifiques de chaque enfant. L'éducation doit être conçue comme un processus actif dans lequel l'enfant explore et découvre le monde par lui-même, guidé par un tuteur bienveillant. Celle-ci selon lui doit également être basée sur

⁶⁸ *Ibid.*, p.49.

l'observation attentive de la nature humaine. En effet, Rousseau considère que chaque individu possède une essence propre et que l'éducation doit respecter cette singularité. L'enfant doit être encouragé à développer ses propres talents et à suivre ses inclinations naturelles, plutôt que d'être contraint dans des schémas préétablis. En fin de compte, Rousseau insiste sur l'importance de l'éducation morale. Il affirme à cet effet que l'éducation doit cultiver les sentiments de compassion, de justice et de bienveillance chez l'enfant, afin de favoriser son épanouissement moral. Il considère que la nature humaine est fondamentalement bonne et que c'est le contexte social et éducatif qui peut la dévier de son cours naturel.

Au vu de ce qui précède, l'unilatéralité de l'éducation est un obstacle majeur à la nature humaine ; car elle impose des normes et des attentes artificielles qui éloignent les individus de leur véritable essence. Rousseau la considère comme un obstacle à la nature humaine, dans la mesure où elle nie la diversité des individus, les contraint à se conformer à des modèles préétablis et les empêche de développer pleinement leur personnalité et leurs capacités. A contrario, Rousseau stipule que l'éducation idéale doit être individualisée, respectueuse de la nature de chaque enfant et favoriser le développement harmonieux de ses facultés naturelles. Cette approche vise à préserver la liberté, l'autonomie et la bonté innée de l'individu.

II. L'INFLUENCE NEFASTE DE LA SOCIÉTÉ SUR L'HOMME

Pour Rousseau, la société est une entité artificielle créée par les hommes pour répondre à leurs besoins et assurer leur sécurité. Il la considère comme étant le résultat d'un contrat social, où les individus renoncent en partie à leur liberté naturelle pour vivre en harmonie avec les autres membres de la communauté. A cet effet, il met l'accent sur l'idée selon laquelle la société devra être basée sur un équilibre entre les intérêts individuels et l'intérêt général, afin de garantir la liberté et l'égalité de tous ses membres. C'est sans doute ce qui l'amène à dire que :

Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même il reste aussi libre qu'auparavant ? » Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.⁶⁹

Cette assertion de Rousseau exprime l'idée fondamentale du contrat social selon laquelle les individus renoncent à une partie de leur liberté naturelle pour former une société qui les protège et défend leurs intérêts communs. A cet effet, il cherche à concilier la liberté individuelle avec la nécessité de vivre en société. Il propose donc de trouver une forme

⁶⁹ J.-J. ROUSSEAU, *Du contrat social ou principes du droit politique*, Paris, GF-Flammarion, 2012, p.52.

d'association où chaque individu, en s'unissant aux autres, reste libre et n'obéisse qu'à sa propre volonté. Pour lui, il est essentiel que la société soit organisée de manière à ce que les individus conservent leur liberté et leur autonomie tout en contribuant au bien-être collectif. Ainsi, il insiste sur l'importance de trouver un équilibre entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, de telle sorte que chaque membre de la société puisse participer à la prise de décision et exercer sa liberté tout en respectant les règles et les lois communes.

II.1 La dénaturalisation de l'homme par l'éducation traditionnelle

Rousseau considérait que l'homme naissait bon et libre, mais que la société et l'éducation le corrompaient. Il pensait que la société créait des inégalités artificielles et des différences de classe qui allaient à l'encontre de la nature humaine. Selon lui, l'éducation traditionnelle tendait à renforcer ces inégalités en formatant les individus pour qu'ils se conforment aux normes sociales préétablies. Il pensait que la société avait un impact négatif sur l'individu lors de son processus d'éducation principalement en raison de deux facteurs clés : la corruption morale et la pression sociale. Ce qui fait en sorte que « *l'homme est né libre et partout il est dans les fers* »⁷⁰. Cette citation de Rousseau exprime son constat sur la situation de l'homme dans la société. Selon lui, l'être humain naît libre, c'est-à-dire avec une liberté naturelle et fondamentale qui lui est propre. Cependant, une fois intégré dans une société organisée, l'homme se retrouve souvent contraint par des règles, des normes, des lois et des institutions qui limitent sa liberté individuelle. Rousseau critique ainsi le fait que la liberté naturelle de l'homme se trouve souvent entravée par les structures sociales et politiques existantes. Il dénonce les inégalités, les injustices et les oppressions qui peuvent découler de ces contraintes imposées par la société. Pour lui, il est essentiel de rétablir un équilibre entre la liberté naturelle de l'homme et les contraintes sociales qui peuvent limiter cette liberté. Il propose donc de repenser les fondements de la société pour permettre à chaque individu de retrouver sa liberté tout en contribuant au bien-être collectif.

Rousseau considérait que la société, avec ses institutions, ses normes et ses attentes sociales, avait un effet corrompeur sur l'individu. Selon lui, l'individu naît avec une innocence naturelle et une propension à la compassion et à la bienveillance envers les autres. Cependant, au fur et à mesure qu'il grandit et qu'il est éduqué par la société, il est soumis à des influences qui déforment sa nature originelle. C'est sans doute ce qui l'amène à dire que : « *un homme abandonné dès sa naissance à lui-même parmi les autres serait le plus défiguré de tous. [...]*

⁷⁰ *Ibid.*, p.42.

toutes les institutions sociales dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place. »⁷¹. Cette citation de Rousseau met en avant l'idée que l'homme, en tant qu'être social, a besoin de la société pour se développer pleinement. Selon lui, si un individu était abandonné dès sa naissance sans aucun contact social, il ne pourrait pas se développer correctement. Il serait « le plus défiguré de tous », c'est-à-dire qu'il serait privé de la possibilité de réaliser son plein potentiel humain. Cependant, il met également en garde contre le fait que certaines institutions sociales peuvent étouffer la nature humaine, c'est-à-dire la liberté et l'authenticité de l'individu. Il critique ainsi les structures sociales qui aliènent l'homme et l'empêchent d'être pleinement lui-même.

II.2 Du conformisme à l'aliénation

L'une des principales influences corruptrices de la société, selon Rousseau, est la pression sociale exercée sur l'individu pour se conformer aux normes établies. Il soutenait que la société impose des conventions artificielles qui limitent la liberté individuelle et obligent les individus à se plier à des attentes sociales préétablies, même si elles vont à l'encontre de leur nature ou de leurs intérêts personnels. Cette pression sociale peut conduire à la suppression des désirs et des aspirations individuels, entraînant ainsi une aliénation de soi. L'individu devrait être éduqué de manière à développer son propre jugement, sa sensibilité morale et son autonomie. Il préconisait une éducation fondée sur l'observation de la nature et sur l'encouragement de l'expression individuelle, plutôt que sur l'apprentissage abstrait et la conformité sociale. Pour lui, l'éducation idéale consistait à cultiver les talents et les intérêts naturels de chaque individu, en lui permettant de se développer librement et de devenir une personne authentique. Selon lui, la pression sociale exercée sur l'individu a des conséquences néfastes sur sa liberté, son authenticité et son développement moral. Voici quelques-unes des conséquences importantes de la pression sociale telles que Rousseau les a identifiées :

- L'aliénation de soi : La pression sociale pousse souvent l'individu à se conformer à des normes et des attentes établies par la société, même si elles vont à l'encontre de sa nature ou de ses intérêts personnels. Cela peut entraîner une aliénation de soi, car l'individu est contraint de supprimer ses désirs, ses aspirations et ses opinions uniques pour satisfaire les attentes sociales ;
- Le conformisme : celle-ci pousse les individus à se conformer aux normes et aux comportements acceptés par la société. Cela peut entraîner un conformisme aveugle, où les

⁷¹ J-J. ROUSSEAU, *Op.cit.*, p.38.

individus adoptent des attitudes et des comportements juste pour être socialement acceptés, plutôt que de les remettre en question ou de les évaluer par eux-mêmes ;

- L'inauthenticité : Lorsque les individus sont constamment soumis à la pression sociale, ils peuvent se perdre et se dissocier de leur véritable identité. Ils peuvent adopter des rôles et des masques sociaux pour correspondre à ce qui est attendu d'eux, plutôt que d'exprimer leur véritable être. Cela peut entraîner une perte de sincérité et d'authenticité dans les relations et dans la vie quotidienne.
- La perte de liberté : La pression sociale limite la liberté individuelle en imposant des contraintes et des obligations. Les individus peuvent se sentir obligés de se conformer aux attentes sociales, même s'ils ne sont pas d'accord avec elles. Cela restreint leur capacité à agir selon leurs propres désirs et à prendre des décisions autonomes, ce qui peut entraîner une perte de liberté individuelle ;
- La déformation morale : Selon Rousseau, cette pression sociale peut corrompre la bonté naturelle de l'individu. En effet, lorsque les individus sont constamment exposés à des influences socialement acceptées qui vont à l'encontre de leur nature originelle, ils peuvent développer des comportements égoïstes, compétitifs et envieux, qui sont en contradiction avec leurs instincts altruistes et bienveillants innés.

Rousseau cependant pense que pour préserver la liberté, l'authenticité et la moralité de l'individu, il est nécessaire de minimiser l'impact de la pression sociale et de favoriser une éducation qui encourage l'épanouissement personnel, l'autonomie et le jugement individuel. Car, cette pression sociale pourrait affecter plusieurs aspects de la vie individuelle, au-delà de l'éducation et du développement moral. Entre autres nous pouvons citer :

- La liberté de pensée : la pression sociale peut restreindre la liberté de pensée de l'individu en imposant des idées préétablies et en décourageant la remise en question ou la critique des normes sociales. Les individus peuvent se sentir obligés de penser d'une certaine manière pour être acceptés socialement, ce qui limite leur capacité à explorer des idées nouvelles ou divergentes ;
- Le choix de carrière : elle peut influencer les choix de carrière de l'individu en favorisant certaines professions ou en décourageant d'autres. Les individus peuvent se sentir obligés de suivre des parcours professionnels conventionnels et socialement valorisés, même s'ils ne correspondent pas à leurs véritables intérêts ou aspirations ;
- Les relations interpersonnelles : la pression sociale peut avoir un impact sur les relations interpersonnelles de l'individu, dans la mesure où les individus peuvent être influencés à entretenir des relations superficielles ou à adopter des comportements socialement acceptés

pour être bien vus par les autres, plutôt que de rechercher des relations authentiques et significatives ;

- L'estime de soi : elle peut affecter l'estime de soi de l'individu. En effet, lorsque les individus sont constamment soumis à des attentes sociales, ils peuvent développer un sentiment d'insécurité et d'inadéquation, car ils se comparent aux normes et aux standards sociaux. Cela peut entraîner une diminution de l'estime de soi et une quête perpétuelle de validation sociale ;
- La créativité et l'expression individuelle : La pression sociale peut étouffer la créativité et l'expression individuelle dans la mesure où les individus peuvent se sentir contraints de se conformer à des normes artistiques ou culturelles établies, ce qui limite leur capacité à explorer leur propre créativité et à exprimer leur singularité et leur génie créateur.

En somme, que Rousseau critique l'éducation de masse du fait que non seulement elle dénaturait l'homme en étouffant son individualité et sa liberté en les formatant selon des normes sociales préétablies, au détriment de leur développement authentique et naturel, mais aussi et surtout parce qu'elle l'aliénait et ne permettait pas la pleine réalisation de ses potentialités en tant que genre authentique et différent. Cependant, nous retenons que Rousseau soulignait l'importance de préserver la liberté individuelle dans tous ces aspects de la vie, en encourageant les individus à suivre leurs propres aspirations, à penser de façon indépendante et à développer des relations authentiques. Il considérait que la pression sociale excessive et l'obligation de se conformer aux normes sociales étaient des entraves à l'épanouissement personnel et au développement d'une société plus juste et plus libre.

CHAPITRE V : DE L'ÉDUCATION DE MASSE À L'ÉDUCATION INDIVIDUELLE

La conception rousseauiste de l'éducation a profondément influencé les débats sur le genre, tant dans sa vision générale que dans sa compréhension du genre féminin. Rousseau, rappelons-le une fois de plus est un philosophe et écrivain du XVIII^{ème} siècle, qui était convaincu du fait que l'éducation était le fondement de la société et qu'elle jouait un rôle essentiel dans la formation des individus. Car dit-il : « *on façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation* »⁷². Sa perspective sur l'éducation du genre a donc été marquée par une vision traditionnelle et différenciée des rôles masculins et féminins. Selon lui, l'éducation véritable devait aider l'individu à se connaître lui-même, à développer sa propre identité et à vivre en accord avec sa nature intérieure. Joseph Ki-Zerbo allant dans cette même perspective ne manque pas de le faire savoir lorsqu'il déclare sans coup férir que :

*Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation (adaptée à son identité) qu'elle se perpétue dans son être physique et social. Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter d'outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir*⁷³.

Rousseau pensait que chaque individu avait une voie unique à suivre et que l'éducation devait favoriser l'épanouissement de cette singularité. En effet, sa conception de l'éducation du genre en général, et du genre féminin en particulier, était ancrée dans une vision traditionnelle des rôles et des aptitudes des hommes et des femmes. Il considérait que l'éducation traditionnelle contribuait à la formation d'une société corrompue, car elle imposait des valeurs et des normes artificielles qui allaient à l'encontre de la nature humaine.

I. L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

Rousseau considérait que la véritable éducation devait être basée sur l'observation et l'étude de la nature. Selon lui, l'homme était fondamentalement bon et libre à l'état naturel,

⁷² *Ibid.*, p.38.

⁷³ J. KI-ZERBO, *Éduquer ou périr*, Dakar, Bureau régional de l'éducation pour l'Afrique de l'ouest et du centre, 1990, p.9.

mais il était corrompu par les influences sociales et éducatives. Il pensait que l'étude de la nature permettait de mieux comprendre les lois naturelles qui régissent l'être humain, et que l'éducation devait être en harmonie avec ces lois. Dans son analyse, il démontre donc qu'une éducation véritable devait être centrée sur l'individu, en prenant en compte ses besoins, ses intérêts et son développement global. C'est dans ce sens que nous devons le comprendre lorsqu'il déclare que : « *Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitué de même, de caractère ni de tempérament, il s'en suit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation* »⁷⁴.

Il préconise dès une approche éducative qui encourage l'autonomie, la pensée critique, la curiosité naturelle et la créativité. Mieux, il valorise l'apprentissage par l'expérience directe, l'observation de la nature et l'interaction sociale, plutôt que l'apprentissage purement livresque. L'objectif ultime de l'éducation, selon lui, est de permettre à l'individu de se réaliser pleinement en tant qu'être humain libre et authentique, en harmonie avec sa propre nature et en relation équilibrée avec les autres membres de la société. Rousseau avait une vision différente des rôles et des aptitudes des hommes et des femmes, ce qui influençait sa perspective sur l'éducation de chacun. C'est qui nous amène donc à nous pencher sur un triple objectif dans ce chapitre : d'abord, nous nous pencherons sur l'éducation idéale de l'enfant selon Rousseau, ensuite, nous présenterons la vision rousseauiste de l'éducation du genre masculin, et enfin celle du genre féminin.

I.1 l'importance de la transmission des valeurs dès l'âge de nature

Rousseau dans son ouvrage majeur, *Émile, ou de l'éducation*, propose un modèle d'éducation basé sur la nature et l'individualité de chaque genre. En effet, en ce qui concerne l'éducation de l'enfant, notre auteur prône une éducation basée sur le respect de la nature et du développement naturel de ce dernier. Il met en avant l'idée que l'éducation devrait permettre à l'enfant de se développer harmonieusement en suivant son rythme et ses inclinations naturelles. C'est sans doute ce qui l'amène à dire que :

*Nous naissons faibles, nous avons besoins de force ; nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance, et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation*⁷⁵.

Cette citation de Rousseau met en avant l'importance de l'éducation dans le développement et l'épanouissement de l'être humain. Elle souligne le fait que dès notre

⁷⁴ *Ibid.*, p.445.

⁷⁵ J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, *Op.cit.*, p.38.

naissance, nous sommes dépourvus de nombreuses capacités et compétences essentielles pour survivre et évoluer dans la société. Nous naissons faibles, sans force physique, dépourvus de ressources matérielles et sans capacité de jugement. Cependant, grâce à une éducation adéquate, nous avons la possibilité d'acquérir la force physique, les ressources nécessaires et le jugement qui nous font défaut à la naissance. L'éducation est donc présentée un processus essentiel qui permet à l'individu de se développer, d'apprendre, de grandir et de s'élever au-dessus de ses limitations initiales ; elle offre la possibilité d'acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui contribuent à former un individu complet, autonome et capable de s'adapter aux exigences de la vie en société. Mieux, l'éducation est un facteur déterminant dans la construction de l'identité et du potentiel de chaque individu, en lui fournissant les outils nécessaires pour surmonter ses faiblesses initiales et atteindre son plein épanouissement.

Rousseau stipule en effet que l'enfance est le point de départ indispensable pour tout individu, car c'est à ce stade de la vie que se posent les fondations de sa personnalité, de son éducation et de sa socialisation. Sans cette étape initiale de l'enfance, l'homme ne pourrait pas se développer pleinement et la race humaine ne pourrait pas perdurer ; c'est sans doute dans ce sens qu'il déclare que : « *On se plaint de l'état de l'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri si l'homme n'eût pas commencé par être enfant* »⁷⁶. Dans cette citation Rousseau met en lumière l'importance de l'enfance dans le développement de l'être humain et de l'humanité en général. Il souligne que bien que l'on puisse parfois se plaindre de la vulnérabilité, de l'innocence et de la dépendance des enfants, il est essentiel de reconnaître que chaque être humain commence sa vie en tant qu'enfant. En affirmant que « *la race humaine eût péri si l'homme n'eût pas commencé par être enfant* » ; il insiste sur fait que l'enfance est une étape fondamentale dans le processus de développement de l'individu et de l'espèce humaine dans son ensemble. Selon lui, c'est à travers l'enfance que les êtres humains acquièrent les bases de leur identité, de leurs connaissances, de leurs compétences et de leurs valeurs. Pour se faire, il faudra que le précepteur soit lui-même bien élevé car s'interroge-t-il : « *Comment se peut-il qu'un enfant soit bien élevé par qui n'a pas été bien élevé lui-même ?* »⁷⁷.

Rousseau souligne en d'autres termes l'importance de la transmission des valeurs et des comportements éducatifs de génération en génération. En se demandant : « *comment se peut-il qu'un enfant soit bien élevé par qui n'a pas été bien élevé lui-même ?* », il met en avant le lien

⁷⁶ *Ibid.*, p.38.

⁷⁷ *Ibid.*, p.54.

étroit entre l'éducation reçue par les parents ou les éducateurs et l'éducation qu'ils sont capables de dispenser à leur tour. Il stipule ici que pour qu'un enfant soit correctement éduqué, il est essentiel que ses éducateurs aient eux-mêmes bénéficié d'une éducation adéquate et bienveillante. En effet, les adultes qui ont été mal éduqués ou qui ont subi des traumatismes dans leur propre enfance peuvent avoir du mal à transmettre des valeurs positives, des comportements respectueux et des compétences éducatives à leurs propres enfants. Nous pouvons donc constater que Rousseau met en lumière le fait que l'éducation est un processus continu et évolutif qui se transmet de génération en génération. Les expériences et les modèles éducatifs vécus par les adultes influencent directement leur capacité à élever et à éduquer les enfants qui leur sont confiés. Ainsi, pour assurer une éducation de qualité et un développement harmonieux des enfants, il est essentiel que les adultes responsables de leur éducation aient été eux-mêmes bien éduqués et aient intégré des valeurs éducatives positives.

I.2 Les meilleurs précepteurs selon Rousseau

Rousseau penseur que le meilleur précepteur c'est le « père »⁷⁸. En effet, à la question de savoir : « qui donc élèvera mon enfant ? »⁷⁹, Rousseau répond : « Je te l'ai dit, toi-même. ». Il ne se limite pas là, mais il y va plus loin lorsqu'il ajoute que : « Il sera mieux élevé par un père judicieux et borné que par le plus habile maître du monde »⁸⁰. Rousseau déconseille de confier l'éducation de son enfant à un autre que soi-même, dans la mesure où ces précepteurs n'éduqueront pas votre enfant comme vous-mêmes ; d'après lui ils le dénatureront forcément. Ces propos qui suivent corroborent à suffisance cela : « En vérité, pour faire un homme, il faut être père, ou plus qu'homme soi-même. Voilà la fonction que vous confiez tranquillement à des mercenaires. »⁸¹. Dans ce passage, Rousseau met en lumière l'importance du rôle des parents dans l'éducation et la formation des enfants. En affirmant que « pour faire un homme il faut être père ou plus qu'homme soi-même », il souligne le fait que pour élever un enfant et en faire un individu complet et équilibré, il est nécessaire d'avoir une profonde implication, une conscience morale et des qualités humaines supérieures à la norme.

Rousseau critique également le fait que certaines personnes confient l'éducation de leurs enfants à des « mercenaires », c'est-à-dire à des personnes qui ne sont pas directement liées à eux par des liens familiaux ou affectifs profonds. Il préfère encore que l'on confie cette tâche

⁷⁸ *Ibid.*, p.53.

⁷⁹ *Ibid.*, p.54.

⁸⁰ *Ibid.*, p.53.

⁸¹ *Ibid.*, p.54.

à un ami⁸². Il dénonce donc vigoureusement le fait de confier l'éducation des enfants à des étrangers ou à des personnes qui n'ont pas un réel investissement émotionnel et moral dans leur développement, dans la mesure où cela peut être préjudiciable pour ces enfants. Cheickh Hamidou Kane également nous renseigne que : « *nos meilleures graines et nos champs les plus chers ce sont nos enfants* »⁸³ ; alors les confier à un autre qui n'en prendra aucunement soin comme nous-mêmes ? En utilisant l'expression « *plus qu'homme soi-même* », Rousseau met en avant l'idée que pour élever un enfant, il est nécessaire d'avoir des qualités humaines supérieures, telles que la bienveillance, la patience, la sagesse, la responsabilité et l'amour inconditionnel.

Ces qualités sont celles que l'on associe généralement à la figure paternelle ou maternelle, soulignant ainsi le rôle essentiel des parents dans l'éducation de leurs enfants. Pour lui, il y'a que les parents qui pourront éduquer leur progéniture en tenant compte de leur forme originelle. Car, dit-il ?

*Voulez-vous donc qu'il garde sa forme originelle, conservez-là dès l'instant qu'il vient au monde. Sitôt qu'il naît, emparez-vous de lui, et ne le quittez plus qu'il ne soit homme : vous ne réussirez jamais sans cela. Comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père. Qu'ils s'accordent dans l'ordre de leurs fonctions ainsi que dans leur système ; que des mains de l'une, l'enfant passe des mains de l'autre.*⁸⁴

Dans ce passage, Rousseau met en avant l'importance du rôle des parents, et en particulier des parents biologiques, dans l'éducation et la formation des enfants. En affirmant que pour que l'enfant « *garde sa forme originelle* », c'est-à-dire qu'il conserve sa nature authentique et sa pureté dès sa naissance, il est essentiel que les parents prennent soin de lui dès le début de sa vie. Rousseau insiste sur le fait que les parents doivent s'occuper de leur enfant dès sa naissance et ne jamais le quitter jusqu'à ce qu'il devienne adulte. Cette proximité constante entre les parents et l'enfant est cruciale pour assurer un développement harmonieux et équilibré. En effet, c'est à travers cette relation privilégiée que l'enfant pourra se construire, se développer et s'épanouir pleinement.

En utilisant l'expression « *comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père* », il souligne le rôle complémentaire des deux parents dans l'éducation de l'enfant. La mère est présentée comme la figure nourricière par excellence, celle qui prodigue les soins physiques, l'amour maternel et la tendresse indispensables au bien-être de l'enfant. Le père, quant à lui, est présenté comme le précepteur, celui qui transmet les valeurs morales, éducatives et culturelles à son enfant, lui enseignant les principes de la vie et les

⁸²*Id.*

⁸³ C. HAMIDOU KANE, *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961, p.41.

⁸⁴ J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, *Op.cit.*, p.53.

fondements de la société. Car, « *nous naissons capables d'apprendre, mais ne sachant rien, ne connaissant rien [...] Tout est instruction pour les êtres animés et sensibles.* »⁸⁵

Pour lui, l'éducation idéale est celle qui favorise l'épanouissement de l'individu en respectant sa liberté et en encourageant son autonomie. A cet effet, il propose particulièrement une éducation centrée sur l'apprentissage par l'expérience et le contact direct avec la nature, plutôt que sur l'accumulation de connaissances livresques. Il insiste de ce fait sur l'importance de la bienveillance et de l'écoute dans le processus éducatif, encourageant les parents et les éducateurs à accompagner l'enfant avec patience et compréhension. Rousseau propose à cet effet une approche de l'éducation plus naturelle et respectueuse de l'enfant. Voici quelques-uns des principes clés de cette approche :

- L'éducation adaptée à l'enfant : Rousseau affirme que l'éducation doit être adaptée aux besoins, aux intérêts et aux capacités individuelles de chaque enfant. Il insiste sur l'importance de comprendre la nature de l'enfant et de respecter son développement naturel. Cela signifie que l'éducation doit être individualisée et personnalisée pour chaque enfant, plutôt que de suivre un modèle éducatif uniforme. L'éducation naturelle reconnaît que chaque enfant est unique et possède une disposition naturelle à apprendre et à se développer. Elle vise à comprendre et à respecter les caractéristiques individuelles de chaque enfant, en tenant compte de ses intérêts, de ses talents et de son rythme de développement ;
- L'apprentissage par l'expérience : il privilégie l'apprentissage par l'expérience plutôt que l'enseignement abstrait. Il soutient que l'enfant doit apprendre en interagissant directement avec le monde réel, en explorant son environnement et en faisant des expériences concrètes. Il met l'accent sur l'importance de l'observation, de l'expérimentation et de la découverte personnelle pour favoriser l'apprentissage authentique ;
- L'apprentissage individuel : L'éducation naturelle met l'accent sur l'apprentissage individuel et personnalisé. Elle reconnaît que chaque enfant a des besoins différents et encourage les éducateurs à s'adapter à ces besoins spécifiques, en fournissant un soutien et une orientation adaptés à chaque enfant ;
- L'éducation physique et sensorielle : selon Rousseau, l'éducation physique est fondamentale. Il encourage le développement des compétences motrices de l'enfant, ainsi que son contact avec la nature et les activités physiques. L'enfant doit se dépenser physiquement, explorer la nature, développer sa force et son agilité, car cela contribue à son épanouissement global car «

⁸⁵ *Ibid.*, pp.68-69.

Il faut que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme : un bon serviteur doit être robuste. [...] Un corps débile affaiblit l'âme »⁸⁶ ;

- L'éducation morale : Rousseau accorde une grande importance à l'éducation morale. Il met l'accent sur la formation du caractère et de la vertu chez l'enfant. L'éducation morale vise à cultiver la responsabilité, l'empathie, la bienveillance et le respect des autres. L'enfant doit apprendre à agir de manière autonome et à développer son sens moral, en comprenant les conséquences de ses actions ;
- La liberté et l'autonomie : Rousseau souligne l'importance de la liberté dans l'éducation. Il estime que l'enfant doit être libre de se développer selon ses propres rythmes, intérêts et talents. Il critique les contraintes excessives imposées par la société et les institutions éducatives, et encourage une éducation qui favorise l'autonomie et la responsabilité de l'enfant ;
- Apprentissage autodirigé : Rousseau pensait que l'enfant devrait être acteur de son propre apprentissage. Plutôt que de suivre un programme d'études rigide, il soutenait que l'enfant devrait être encouragé à poursuivre ses propres intérêts et passions. L'enseignant devrait servir de guide et de facilitateur, offrant des ressources et des conseils lorsque nécessaire, tout en permettant à l'enfant d'explorer et de développer ses propres idées ;
- L'éducation morale et émotionnelle : L'éducation naturelle accorde une attention particulière à l'éducation morale et émotionnelle de l'enfant. Elle vise à développer chez l'enfant des valeurs morales telles que l'empathie, la bienveillance et la justice, ainsi qu'à favoriser l'épanouissement émotionnel et l'intelligence émotionnelle.

En encourageant l'autonomie chez les enfants, Rousseau a pour dessein de favoriser leur développement équilibré et de leur permettre de devenir des individus indépendants et responsables. Il souligne à cet effet l'importance de l'éducation morale et émotionnelle. Il pensait que l'éducation ne devait pas se limiter à l'acquisition de connaissances intellectuelles, mais qu'elle devait également développer le caractère moral de l'individu. Pour lui, l'éducation devait cultiver la compassion, la bienveillance et le sens de la justice chez l'enfant. En somme, pour Rousseau, l'éducation devrait viser à cultiver les talents naturels de l'enfant, à développer son sens moral et à favoriser son épanouissement personnel, dans le respect de sa liberté et de son individualité. Puisque le droit est sensé conféré à l'Homme l'autonomie et la liberté, l'homme comme la femme devraient donc jouir des mêmes droits, chacun dans son cadre devrait avoir une formation adéquate, adaptée à son

⁸⁶ *Ibid.*, p.59.

genre ; Rousseau pense donc qu'au lieu de détruire cette égalité⁸⁷ naturelle, le pacte social qu'il propose viendra renforcer l'égalité, mieux crée une sorte d'équité⁸⁸ entre l'homme et la femme. C'est sans doute ce qui l'amène à dire ce qui suit :

Au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les Hommes et que, pouvant être inégaux en force et en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit⁸⁹

Dans ce passage, Rousseau exprime l'idée que le contrat social, ou pacte fondamental, permet de substituer une égalité morale et légitime à l'inégalité physique naturelle entre les êtres humains. Il souligne le fait que la nature peut créer des inégalités physiques entre les individus en termes de force et de génie, mais que le contrat social permet de garantir une égalité en termes de droits et de statut moral. Cependant, nous sommes enclins à nous demander : comment Rousseau compte-t-il éduquer *Emile*⁹⁰ et *Sophie*⁹¹ pour qu'ils puissent chacun remplir convenablement ses fonctions dans la société ?

II. L'EDUCATION A L'AGE DE SAGESSE ET DU MARIAGE

II.1 La conception rousseauiste de l'éducation du genre masculin

Rousseau préconise une éducation plus rigoureuse chez les hommes en raison de sa conception des rôles sociaux et des responsabilités assignées aux hommes dans la société de son époque. Selon lui, les hommes étaient principalement destinés à occuper des postes de leadership et à participer activement à la vie publique, ce qui nécessitait forcément une éducation plus approfondie et exigeante. Cependant, il considérait que les hommes devaient être préparés à jouer un rôle actif dans la société en tant que citoyens engagés, dirigeants et participants à la vie politique. Pour remplir ces fonctions, Rousseau préconise le fait que les

⁸⁷ L'égalité fait référence à la situation où tous les individus sont traités de manière identique, sans distinction de race, de sexe, de religion, d'origine sociale, etc. Elle vise à garantir que tous les individus aient les mêmes droits et les mêmes opportunités, et qu'ils soient soumis aux mêmes règles et aux mêmes normes. Cependant, l'égalité peut parfois être perçue comme injuste si elle ne tient pas compte des différences individuelles et des besoins spécifiques de chacun.

⁸⁸ L'équité, quant à elle, renvoie à la justice distributive et à la prise en compte des différences individuelles pour garantir un traitement juste et équilibré. Elle consiste à tenir compte des circonstances particulières de chaque individu et à attribuer des ressources ou des opportunités en fonction de ces différences. Son dessein est de corriger les inégalités existantes et de faire en sorte que chacun reçoive ce dont il a besoin pour avoir des chances égales de réussite.

⁸⁹ J.-J. ROUSSEAU, *Du contrat social*, *Op.cit.*, p.60.

⁹⁰ Personnage fictif de sexe masculin dans l'ouvrage *Emile ou de l'éducation*.

⁹¹ Personnage fictif de sexe féminin dans l'ouvrage *Emile ou de l'éducation*.

hommes devraient développer leurs capacités physiques, intellectuelles et morales de manière plus intensive que les femmes.

Pour Rousseau, le père incarne l'autorité et la figure de référence pour les garçons, et il est donc chargé de leur enseigner les principes de la vie, les règles de la société et les valeurs qui guideront leur comportement. Il doit également leur transmettre des connaissances pratiques et théoriques, les préparer à affronter les défis de la vie adulte et les guider sur le chemin de la vertu et de la sagesse. A ce propos il nous fait savoir que : « *Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables ; il doit des citoyens à l'Etat.* »⁹². Cette assertion de Rousseau met en avant l'idée que la responsabilité d'un père envers ses enfants va au-delà de leurs simples besoins primaires. Selon lui, un père a une responsabilité plus large envers la société dans son ensemble. Rousseau souligne que lorsque quelqu'un devient parent, il a le devoir de contribuer à l'éducation et à la formation de ses enfants pour qu'ils deviennent des êtres humains accomplis et des membres productifs de la société. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de veiller à ce que les enfants aient des besoins matériels de base satisfaits, mais aussi de les guider pour qu'ils deviennent des individus capables de vivre en harmonie avec les autres et de contribuer positivement à la société.

En affirmant que le père doit des hommes à son espèce, il souligne l'importance de l'éducation et de la socialisation des enfants pour qu'ils puissent s'intégrer dans la société humaine. De même, en mentionnant l'obligation de former des citoyens pour l'État, il met en avant l'idée que les pères ont un rôle crucial dans la construction d'une communauté civique forte et engagée. C'est sans doute ce qui l'amène à ajouter que : « *Tout homme qui peut payer cette dette et ne le fait pas est coupable, et plus coupable même quand il la paye à demi. Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir* »⁹³.

Rousseau insiste sur le fait que les enfants en particulier et ceux de sexe masculin en particulier doivent être éduqué par leur père afin d'être bien éduqués et le faire convenablement à leur tour. Pour lui, rien ne saurait les dispenser de cette tâche qui est la leur ; car dit-il : « *Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même.* »⁹⁴. Nous pouvons donc comprendre pourquoi il condamne tout homme qui « *paye un autre homme pour remplir ces soins qui lui sont à*

⁹² J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Op.cit., p.53.

⁹³ *Ibid.*, p.53.

⁹⁴ *Id.*

charge. »⁹⁵, il pense que cela est une erreur fatale, car au lieu de fournir à son fils un maître, un précepteur, il lui fournira au contraire un valet ; alors il est clair que son éducation sera ratée. C'est dans ce sens que Rousseau s'interroge en ces termes : « *Âme vénale ! Crois-tu donner à ton fils un père avec de l'argent ? Ne t'y trope point ; ce n'est pas même un maître que tu lui donnes, c'est un valet. Il en formera bientôt un second.* »⁹⁶.

L'éducation de son personnage fictif *Émile* vise donc à faire de lui un citoyen accompli, vertueux et autonome. Nous pouvons donc le comprendre dans cette assertion :

*J'ai donc pris le parti de me donner un élève imaginaire, de me supposer l'âge, la santé, les connaissances et tous les talents convenables pour travailler à son éducation, de la conduire depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui où, devenu homme fait, il n'aura plus besoin d'autre guide que lui-même.*⁹⁷

Dans ce passage, Rousseau exprime sa démarche pédagogique en se mettant à la place d'un éducateur qui se consacre entièrement à l'éducation d'un élève imaginaire. Il adopte une approche réflexive en se projetant dans le rôle de ce guide fictif, avec pour objectif de mener cet élève fictif depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte, où il sera autonome et capable de se guider lui-même. En se donnant cet élève imaginaire, il cherche à expérimenter et à réfléchir sur les méthodes et les principes éducatifs qu'il estime essentiels pour le développement harmonieux d'un individu. Il se place ainsi dans une posture d'éducateur idéal, doté des qualités nécessaires pour accompagner cet élève fictif tout au long de son parcours éducatif. Il ne manque pas d'insister sur le fait qu'il s'agit de guider cet élève jusqu'à ce qu'il devienne un « *homme fait* », c'est-à-dire un individu mature et autonome, capable de se diriger lui-même sans avoir besoin d'un guide extérieur. Cette vision de l'éducation met en avant l'idée de favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'individu, en lui donnant les outils nécessaires pour devenir un être libre et responsable. Pour atteindre cet objectif, Rousseau propose une éducation basée sur la nature et l'expérience, en mettant l'accent sur le développement harmonieux de toutes les facultés de ce dernier. Pour faire d'*Émile* un citoyen accompli Rousseau insiste sur ces facteurs clés :

- L'éducation par la nature : Rousseau insiste sur l'importance de respecter la nature de l'enfant et de favoriser son développement naturel : « *il faut considérer l'homme dans l'homme et l'enfant dans l'enfant. Assigner à chacun sa place et l'y fixer.* »⁹⁸ Il prône une éducation qui laisse place à l'expérience et à l'autonomie de l'enfant, en lui permettant d'apprendre par lui-même à travers ses propres découvertes et expériences. Selon lui, la nature

⁹⁵*Id.*

⁹⁶*Id.*

⁹⁷*Ibid.*, p.55.

⁹⁸*Ibid.*, p.89.

aide Émile à devenir un citoyen accompli en lui fournissant des expériences et des interactions authentiques avec le monde naturel. Il croit que la nature est le meilleur éducateur pour l'enfant, car elle lui permet de développer ses sens, son jugement et sa moralité de manière naturelle et spontanée. En passant du temps dans la nature, Émile apprend à observer, à réfléchir et à agir de manière autonome, ce qui est essentiel pour devenir un citoyen responsable et épanoui. La nature lui offre également des leçons sur l'interdépendance des êtres vivants et sur l'importance de respecter l'environnement, ce qui contribue à former un citoyen conscient de ses responsabilités envers la société et la planète. Ce qui sans doute l'amène à dire que : « *Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace. Elle exerce continuellement les enfants ; elle endurecité leur tempérament par des épreuves de toute espèce ; elle leur apprend de bonne heure ce que c'est que peine et douleur.* »⁹⁹.

- L'éducation physique et manuelle : Rousseau accorde une grande importance à l'éducation du corps et des sens. Il encourage Émile à pratiquer des activités physiques et manuelles, à développer ses capacités motrices et sensorielles, afin de renforcer son corps et son esprit. Il estime que la force physique et l'endurance sont nécessaires pour défendre la patrie et participer aux activités publiques. Il pense également que les hommes devaient acquérir des connaissances plus approfondies dans des domaines tels que la politique, la philosophie et les sciences, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées et contribuer à l'amélioration de la société. Rousseau soutient que la meilleure éducation physique et manuelle pour Émile est une éducation qui met l'accent sur l'activité physique, le travail manuel et les compétences pratiques. Il croit qu'Émile doit être actif et engagé dans des activités physiques qui développent sa force, son agilité et sa santé. Sans doute ce qui l'amène à dire que : « *Loin d'être attentif qu'Émile ne se blesse, je serais fort fâché qui ne se blessât jamais, et qu'il guérit sans connaître la douleur. Souffrir est la première chose qu'il doit apprendre, et celle qu'il aura le plus grand besoin de savoir.* »¹⁰⁰.

Pour Rousseau, ces activités sont essentielles pour le développement complet d'Émile, car elles lui permettent d'acquérir des compétences utiles pour sa vie future et de développer son sens de l'indépendance et de l'autonomie. En apprenant à travailler de ses propres mains et à se débrouiller seul, Émile devient plus confiant en lui-même et apte à faire face aux défis de la vie quotidienne. Rousseau met en garde les parents qui s'attèlent à trop protéger leurs enfants de peur qu'il ne se blesse ou qu'il ne souffre ; c'est dans ce sens qu'il faut le comprendre lorsqu'il déclare que :

⁹⁹ *Ibid.*, p.49.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.87.

On ne songe qu'à conserver son enfant ; ce n'est pas assez ; on doit lui apprendre à se conserver étant homme, à supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère, s'il le faut, dans les glaces d'Islande ou sur le brulant rocher de Malte.[...] Les pays où l'on emmaillote les enfants sont ceux qui fourmillent de bossus, de boiteux, de cagneux, de noués, de rachitiques, de gens contrefaits de toute espèce. Dans les lieux où l'on n'a point ces précautions extravagantes, les hommes sont tous grands, forts, et bien proportionnés.¹⁰¹

- L'éducation morale et civique : Rousseau insiste sur l'importance de l'éducation morale et civique pour former un citoyen vertueux. Il encourage Émile à développer des qualités telles que la justice, la générosité, la compassion et la responsabilité envers autrui. Il lui apprend également les principes de la vie en société, le respect des lois et des normes sociales. Rousseau soutient que l'éducation morale qui ferait d'Émile un citoyen accompli repose sur des principes de vertu, de compassion, d'empathie et de sensibilité envers autrui. Il croit que l'éducation morale doit viser à développer le caractère d'Émile en lui inculquant des valeurs telles que l'honnêteté, la générosité, la justice, la bienveillance et la solidarité.

Pour lui, il est essentiel d'enseigner à Émile à respecter les autres, à être empathique envers leurs souffrances et à agir avec compassion et bienveillance. Il insiste sur l'importance de cultiver un sens moral fort chez Emile, afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées et moralement justes tout au long de sa vie. Cette assertion qui suit à de ce fait tout sons : « *Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ; soyez le pour tous les états, pour tous les âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme* »¹⁰². En fin de compte Rousseau met l'accent sur l'importance de l'éducation civique et politique, en enseignant à Émile les principes de la démocratie, de la liberté et de l'égalité. Il encourage Émile à s'engager activement dans la vie publique, à participer à la vie de la cité et à contribuer au bien-être de la communauté. C'est donc dans ce sens que nous devons le comprendre lorsqu'il affirme que :

Notre véritable étude est celle de la condition humaine. Celui d'entre nous qui sait le mieux supporter les biens et les maux de cette vie est à mon gré le mieux élevé ; d'où il suit que la véritable éducation consiste moins en préceptes qu'en exercices. Nous commençons à nous instruire en commençant à vivre ; notre éducation commence avec nous.¹⁰³

L'éducation intellectuelle : Rousseau valorise une éducation qui encourage la curiosité, la réflexion et la recherche de vérité. Il propose une approche pédagogique basée sur l'observation, l'expérience directe et la découverte, afin de stimuler l'esprit critique et la pensée autonome d'Émile. Pour lui, l'éducation intellectuelle qui ferait d'Émile un citoyen accompli repose sur des principes de liberté, d'autonomie, de curiosité et de développement

¹⁰¹ *Ibid.*, pp.44-45.

¹⁰² *Ibid.*, p.88.

¹⁰³ *Ibid.*, p.43.

naturel des facultés de l'enfant. Il croit que l'éducation intellectuelle doit viser à cultiver la raison, la réflexion, la créativité et la pensée critique chez Émile, tout en respectant son rythme de développement et en favorisant son épanouissement personnel. Nous comprenons donc pourquoi Rousseau s'attèle à dire que : « *L'esprit de ces règles est accordé aux enfants plus de liberté véritable, et moins d'empire, de leur laisser plus faire par eux-mêmes, et moins exiger d'autrui.* »¹⁰⁴

En suivant ces principes d'éducation, Rousseau espère former Émile en un citoyen accompli, capable de vivre en harmonie avec la nature, en respectant les autres et en contribuant positivement à la société. Il cherche à cultiver chez ce dernier des valeurs nobles et des qualités morales qui feront de lui un homme libre, vertueux et épanoui dans sa vie de citoyen. Pour Rousseau, la formation d'Émile doit être plus rigoureuse que celle de Sophie en raison des rôles sociaux distincts qu'ils sont appelés à jouer dans la société. Il considère que les hommes et les femmes ont des fonctions différentes et complémentaires, et que par conséquent, leur éducation doit être adaptée en fonction de ces rôles. Cependant, quelle est selon lui l'éducation qui conviendrait mieux à Sophie ?

II.2 La conception rousseauiste de l'éducation du genre masculin

Rousseau avait des idées spécifiques sur l'éducation des femmes, qui reflétaient les normes et les attentes de son époque. Selon lui, l'éducation des femmes devait être différenciée de celle des hommes en raison de leurs rôles sociaux distincts. Après avoir fait d'Émile un bon citoyen, il lui faudra une bonne épouse pour faire de lui un homme accompli. Tout comme Dieu comme Dieu a donné Eve à Adam, Rousseau pense que Sophie sera une épouse parfaite pour Émile car dit-il : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Émile est homme ; nous lui avons promis une compagne, il faut la lui donner. Cette compagne est Sophie* »¹⁰⁵. Dans cette section, nous allons aller à la rencontre de Sophie afin de mieux la connaître¹⁰⁶ et de déceler d'après Rousseau quelles sont ses spécificités, mieux qu'est ce qui la différencie d'Émile.

Lorsque Rousseau affirme que : « *Sophie doit être femme comme Émile est homme, c'est-à-dire avoir tout ce qui convient à la constitution de son espèce et de son sexe pour remplir sa place dans l'ordre physique et moral.* »¹⁰⁷ Il accentue sa conviction que l'éducation des femmes, représentée par le personnage de Sophie doit être adaptée à leur

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.77.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.438.

¹⁰⁶ *Id.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.439.

nature spécifique en tant que femmes. En effet, il considère que les femmes ont des caractéristiques et des rôles sociaux distincts de ceux des hommes, et que leur éducation doit donc être en harmonie avec ces différences. En affirmant que Sophie doit être femme comme Émile est homme, il insiste sur le fait que l'éducation des filles doit viser à les préparer à remplir leur place dans la société en tant que femmes. Il suggère à cet effet qu'elles soient éduquées en fonction de leur sexe, en mettant l'accent sur les qualités et les compétences qui leur permettront de jouer leur rôle traditionnel de mères, d'épouses et de membres de la famille. Rousseau souligne également le fait que les femmes ont un rôle spécifique à jouer dans l'ordre physique et moral de la société, et que leur éducation doit les préparer à assumer ce rôle de manière appropriée. Il insiste de ce fait sur l'importance pour les femmes de posséder des qualités et des compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions sociales de manière efficace et vertueuse, tout en respectant les normes et les attentes de la société à leur égard.

Rousseau souligne que les hommes et les femmes ont à la fois des similitudes et des différences en raison de leur sexe. Il affirme que ces différences sont parfois difficiles à déterminer, car il est complexe de distinguer ce qui relève de la nature propre de chaque sexe et ce qui est influencé par d'autres facteurs. Il explique à cet effet que même en observant l'anatomie comparée des hommes et des femmes, on peut constater des différences qui semblent ne pas être directement liées au sexe. Cependant, il affirme que ces différences sont en réalité influencées par le sexe de chaque individu. C'est dans cette perspective qu'il affirme que :

En tout ce qui tient au sexe, la femme et l'homme ont partout des rapports et partout des différences : la difficulté de les comparer vient de celle de déterminer dans la constitution de l'un et de l'autre ce qui est du sexe et ce qui ne l'est pas. Par l'anatomie comparée et même à la seule inspection, l'on trouve entre eux des différences générales qui paraissent ne point tenir au sexe ; elles y tiennent pourtant.¹⁰⁸

En mettant en avant cette idée, Rousseau cherche à souligner que les différences entre les hommes et les femmes ne se limitent pas uniquement à des aspects physiques, mais qu'elles ont également des implications plus profondes dans leur nature et leur manière d'être. Il stipule que ces différences doivent être prises en compte dans l'éducation et la formation des individus, afin de respecter et valoriser les spécificités propres à chaque sexe. En soulignant cette dualité entre similitudes et différences, Rousseau met en lumière l'importance de reconnaître et de respecter les spécificités propres à chaque sexe. Il suggère que ces

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.439.

différences soient comprises et prises en compte dans la société pour favoriser une meilleure compréhension et une harmonie entre les hommes et les femmes. Il affirme à cet effet que :

La seule chose que nous savons avec certitude est que tout ce qu'ils ont de commun est de l'espèce, et que tout ce qu'ils ont de différent est du sexe, sous ce double point de vue, nous trouvons entre eux tant de rapports et tant d'oppositions, que c'est peut-être une des merveilles de la nature d'avoir pu faire deux êtres si semblables en les constituant si différemment¹⁰⁹.

Dans ce passage, Rousseau souligne le fait que la seule certitude que nous avons concernant les hommes et les femmes est qu'ils appartiennent à la même espèce, mais que ce qui les différencie réside dans leur sexe. Il met en avant le fait que malgré leurs similitudes en tant qu'êtres humains, les hommes et les femmes présentent des différences marquées en raison de leur sexe. Il évoque ensuite le fait que ces différences entre les hommes et les femmes créent à la fois des relations et des oppositions entre eux. Il considère que c'est une merveille de la nature d'avoir pu créer deux êtres aussi semblables tout en les constituant de manière si différente, ce qui souligne l'importance et la complexité des différences entre les sexes

Rousseau affirme que les relations et les différences entre les hommes et les femmes ont une influence significative sur leur moralité, c'est-à-dire sur leur comportement, leurs valeurs et leurs principes. Il souligne que cette conséquence est clairement perceptible et en accord avec l'expérience vécue, ce qui remet en question la pertinence des débats sur la préférence ou l'égalité des sexes.

Ces rapports et ces différences doivent influencer sur le moral ; cette conséquence est sensible, conforme à l'expérience, et montre la vanité des disputes sur la préférence ou l'égalité des sexes : comme si chacun des deux, allant aux fins de la nature selon sa destination particulière, n'était pas plus parfait en cela que s'il ressemblait davantage à l'autre !¹¹⁰.

Dans cette assertion, nous pouvons déduire que Rousseau critique l'idée de vouloir établir une préférence ou une égalité absolue entre les sexes, car il considère que chaque sexe possède des caractéristiques propres qui le rendent parfait dans son propre rôle et sa propre destinée. Il affirme que chaque individu, en suivant sa nature et sa destinée spécifique, atteint une forme de perfection qui lui est propre, et qu'il n'est pas nécessaire de chercher à ressembler à l'autre sexe pour être considéré comme parfait. Ainsi, Rousseau met en avant l'idée que les hommes et les femmes sont complémentaires et qu'ils doivent être appréciés pour leurs différences et leurs spécificités propres. Il invite à reconnaître la valeur intrinsèque de chaque sexe et à ne pas chercher à les comparer de manière arbitraire ou à revendiquer une

¹⁰⁹ *Id.*

¹¹⁰ *Ibid.*, p.439.

supériorité de l'un sur l'autre. Selon lui, la diversité des sexes est une richesse qui contribue à l'harmonie et à l'équilibre de la société.

Rousseau ira plus en démontrant que l'union dans l'union entre les sexes, chacun contribue de manière égale à un objectif commun, mais que cette contribution se fait de manière différente. A cet effet il met en avant la complémentarité des rôles et des caractéristiques propres à chaque sexe, en affirmant que c'est de cette diversité que naît la première différence morale entre les hommes et les femmes. Il déclare à cet effet que : « *Dans l'union des sexes chacun concourt également à l'objet commun, mais non pas de la même manière. De cette diversité naît la première différence assignable entre les rapports moraux de l'un et de l'autre. L'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible.* »¹¹¹ Rousseau établit donc une distinction entre les rôles attribués traditionnellement aux hommes et aux femmes. Selon lui, l'homme doit être actif et fort, tandis que la femme doit être passive et faible. Il s'agit là d'une vision des genres qui repose sur des stéréotypes et des normes sociales de l'époque de Rousseau.

Rousseau met également en avant l'idée que la perfection d'une femme et d'un homme ne réside pas dans leur ressemblance, que ce soit au niveau de leur esprit ou de leur apparence physique : « *Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage, et la perfection n'est pas susceptible de plus et de moins* »¹¹². Il défend l'idée selon laquelle la perfection n'est pas une question de similitude entre les sexes, mais plutôt une question d'excellence individuelle propre à chacun. Rousseau suggère que la perfection ne peut être mesurée en fonction de critères uniformes qui s'appliquent de la même manière aux hommes et aux femmes. Il met en avant la diversité des caractéristiques, des qualités et des talents propres à chaque individu, indépendamment de son sexe. En affirmant que la perfection n'est pas susceptible de plus et de moins, Rousseau met en avant le fait que la quête de l'excellence doit être poursuivie de manière égale par les hommes et les femmes, sans distinction de genre. Cette citation de Rousseau invite donc à considérer la perfection comme une notion individuelle et subjective, qui ne dépend ni du genre ni de la ressemblance entre les individus, mais plutôt de leur unicité et de leur excellence personnelle.

En définitive, nous retenons que Rousseau croyait en une division naturelle des rôles entre les hommes et les femmes, basée sur leurs différences biologiques et psychologiques. Il pensait que les femmes étaient naturellement plus douces, émotionnelles et maternelles, et que

¹¹¹ *Ibid.*, p.440.

¹¹² *Id.*

leur éducation devrait donc se concentrer sur le développement de ces caractéristiques. Pour lui, l'éducation des femmes devrait mettre plus d'accent sur la modestie, la grâce, la compassion et la capacité à élever des enfants, plutôt que sur l'acquisition des connaissances académiques ou sur la participation à la vie publique. En revanche, il soutenait que l'éducation des hommes devait être plus rigoureuse, à cet effet, elle devait être axée sur la formation de citoyens vertueux, capables de participer activement à la vie politique et sociale. Il prônait une éducation qui développe la force physique, le courage, la rationalité et la capacité à occuper des postes de commandement. Cependant, quelle éducation prescrit-il à Sophie ?

CHAPITRE VI : LE RÔLE PAR EXCELLENCE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ SELON JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Dans ce chapitre, il sera question de présenter la conception idéale de l'éducation du genre féminin selon la conception rousseauiste. Ayant ressortis les dissemblances et les similitudes entre les différents genres, c'est-à-dire entre Emile et Sophie, il sera question de théoriser l'éducation par excellence qui fera de Sophie une bonne épouse et qui la permettra de faire d'Emile un citoyen accompli. Dans *Émile, ou De l'éducation* le penseur Genevois affirme que les femmes doivent être éduquées pour être douces, gracieuses et soumises. De ce fait, il insiste sur l'apprentissage des tâches domestiques, du soin des enfants et de la gestion du foyer. Il croyait en une division des tâches basée sur le genre, où les hommes étaient destinés à être actifs et rationnels, tandis que les femmes étaient destinées à être passives et émotionnelles.

En effet, Rousseau stipule que les femmes « *doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qui leur convient de savoir* »¹¹³ ; il considérait que l'épanouissement de la femme résidait dans l'exercice de leurs devoirs maternels et conjugaux, plutôt que dans la recherche de l'égalité ou de la réalisation personnelle. A cet effet, il se donne pour tâche de : « *indiquer la forme d'éducation qui lui convient* »¹¹⁴. Notre argumentaire dans ce chapitre s'articulera donc autour d'un triple objectif :

- Présenter l'éducation de la gente féminine comme étant l'art de la séduction des hommes;
- Présenter l'éducation du genre féminin comme étant la courroie de transmission des bonnes valeurs ;
- Présenter l'éducation féminine comme étant l'art de la bonne gestion du foyer.

¹¹³ *Ibid.*, p.447.

¹¹⁴ *Id.*

I. ÉDUIQUER LA FEMME POUR DES FONCTIONS PRECISES

Rousseau pense également à l'aspect physique de la femme, non pas dans le sens d'endurcissement comme celui de l'homme, mais dans le sens de perfectionnement, de fascination, mieux de beauté. En effet, il jugeait que l'éducation des femmes devait se concentrer sur l'apparence physique, car il considérait la beauté comme un attribut important pour attirer un mari. « *La femme est faite spécialement pour plaire. Si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est une nécessité moins directe.* »¹¹⁵ Cette citation de Rousseau met en avant une vision des rôles de genre traditionnels où la femme est considérée comme étant principalement destinée à plaire à l'homme. Selon lui, la femme est spécialement conçue pour être agréable et charmante, pour susciter le désir et l'admiration de l'homme : « *Ce n'est pas la loi de l'amour mais celle de la nature* »¹¹⁶. Il suggère ainsi que l'essence même de la femme réside dans sa capacité à plaire et à séduire. De plus, Rousseau affirme que si l'homme doit également plaire à la femme, cette exigence est moins directe, c'est-à-dire moins fondamentale ou essentielle. Cette idée reflète une vision patriarcale des relations entre les sexes, où la femme est perçue comme étant principalement responsable de satisfaire les désirs de l'homme, tandis que l'homme n'est pas soumis à la même pression pour plaire à la femme.

Cette conception renforce les stéréotypes de genre traditionnels qui limitent le rôle des femmes à celui d'objets de désir et de gratification masculine, en les reléguant au statut de simples pourvoyeuses de plaisir pour les hommes. Elle souligne également un déséquilibre de pouvoir dans les relations entre les sexes, où la femme est souvent contrainte de se conformer aux attentes masculines pour être valorisée et appréciée. Néanmoins, Rousseau ne se limite pas là, car ajoute-t-il : « *Si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme [...] sa violence à elle est dans ses charmes.* »¹¹⁷. Autrement dit, la femme doit chercher à être agréable et charmante pour satisfaire les désirs de l'homme et se conformer à son autorité. Rousseau affirme que la force de la femme réside dans ses charmes et son pouvoir de séduction, qu'elle doit utiliser pour attirer et retenir l'attention de l'homme. Cette vision de la femme comme étant essentiellement définie par sa capacité à plaire et à séduire les hommes renforce une fois de plus les stéréotypes de genre traditionnels qui limitent le rôle des femmes à celui d'objets de désir et de gratification masculine. Elle réduit les femmes à des êtres passifs et dépendants, en les empêchant d'accéder à une pleine autonomie et égalité avec les hommes.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.440.

¹¹⁶ *Id.*

¹¹⁷ *Id.*

I.1 Eduquer la femme pour plaire à l'homme

Rousseau pense qu'on devrait inculquer à la femme un sentiment de valorisation de soi, d'estime de soi, afin qu'elle puisse consacrer suffisamment d'attention à son physique, bien que la nature l'a conçu faible par rapport à l'homme. La femme étant donc naturellement faible doit se faire désirer par l'homme ; pour se faire, elle devra prendre soin de son corps afin d'être toujours attirante dans la mesure où : « *l'amour propre se joint au désir [...] »*¹¹⁸. Notre auteur pense que ces deux éléments, l'amour-propre et le désir, sont étroitement liés et interagissent de manière complexe. Lorsqu'une personne ressent un désir pour quelque chose ou quelqu'un, son amour-propre entre en jeu en cherchant à satisfaire ce désir. En d'autres termes, l'amour-propre se nourrit du désir et cherche à le combler pour se sentir valorisé et satisfait ; c'est donc en prenant soin de leur apparence physique que les femmes séduiront les hommes et rempliront convenablement cette première tâche qui est la leur. Il ajoute à cet effet que : « *Quand les femmes deviennent robustes, les hommes le deviennent encore plus ; quand les hommes s'amollissent, les femmes s'amollissent davantage.* »¹¹⁹

Dans cette citation, notre auteur met en avant l'idée que les hommes et les femmes sont interdépendants et qu'ils influencent mutuellement leur comportement et leur état physique et mental. Il souligne que lorsque les femmes deviennent plus fortes et indépendantes, cela incite les hommes à renforcer leur propre robustesse et leur virilité pour maintenir un équilibre dans la relation. En revanche, si les hommes deviennent plus faibles et moins virils, cela entraîne un affaiblissement des femmes, qui tendent à s'amoindrir davantage. Ce passage met en lumière les dynamiques de complémentarité et d'ajustement qui existent entre les sexes, soulignant que les changements dans le comportement ou l'état d'un genre peuvent avoir des répercussions sur l'autre. Rousseau suggère ainsi que les hommes et les femmes se modèlent mutuellement, se renforçant ou s'affaiblissant en fonction des évolutions de l'autre. En mettant en avant cette interdépendance entre les sexes, il invite à réfléchir sur l'importance de reconnaître et de respecter les différences et les complémentarités entre hommes et femmes, tout en soulignant la nécessité d'une relation équilibrée et harmonieuse basée sur le respect mutuel et la valorisation de chacun.

Rousseau met en avant l'idée que les femmes ont une constitution physique et mentale qui correspond parfaitement à leur nature. Il souligne que les femmes ne doivent pas rougir de leur faiblesse physique, mais au contraire en être fières. Rousseau décrit les femmes comme

¹¹⁸ *Ibid.*, p.440.

¹¹⁹ *Ibid.*, p.445.

ayant des muscles tendres et sans résistance, ce qui les rend incapables de soulever même les fardeaux les plus légers. Car dit-il : « *L'esprit des femmes répond en ceci parfaitement à leur constitution : loin de rougir de leur faiblesse, elles en font gloire : leurs tendres muscles sont sans résistance : elles affectent de ne pouvoir soulever les plus légers fardeaux ; elles auraient honte d'être fortes.* »¹²⁰. Rousseau suggère que les femmes simulent d'être faibles et fragiles, et qu'elles auraient honte d'être fortes physiquement. Cette idée renvoie à une conception traditionnelle des rôles de genre, où les femmes sont associées à la douceur, à la sensibilité et à la délicatesse, tandis que les hommes sont perçus comme forts, virils et capables de supporter des charges physiques.

Pour lui, cette faiblesse physique des femmes est en harmonie avec leur nature et leur rôle dans la société. Il considère que cette fragilité est une caractéristique féminine essentielle qui doit être préservée et valorisée. C'est donc ce qui l'amène donc à ajouter ce qui suit :

*Ainsi toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseillers, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les préceptes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre*¹²¹.

Dans ce passage, Rousseau insiste sur le fait que l'éducation des femmes doit être entièrement orientée vers les hommes. Selon lui, les femmes doivent chercher à plaire aux hommes, leur être utiles, se faire aimer et respecter par eux. Il considère que celles-ci ont pour devoir d'élever les enfants, de s'occuper d'eux à tout âge, de les conseiller, de les réconforter et de rendre leur vie agréable et douce. Rousseau soutient que ces devoirs des femmes envers les hommes doivent être inculqués dès leur enfance. Il affirme que tant que l'éducation des femmes ne sera pas basée sur ce principe, elle ne sera pas efficace et ne contribuera ni au bonheur des femmes ni à celui des hommes.

Bien que les femmes doivent séduire et plaire les hommes, Rousseau leur conseille d'être sélectives dans leur choix car leur réputation et l'avenir de leurs enfants en dépend. Car dit-il : « *Quoique toute femme veuille plaire aux hommes et doive le vouloir, il y a bien de la différence entre vouloir plaire à l'homme de mérite, à l'homme vraiment aimable et vouloir plaire à ce petit agréable qui déshonore le sexe et celui qu'ils imitent.* »¹²². Ici, Rousseau souligne la distinction entre le désir naturel des femmes de plaire aux hommes et la qualité de l'homme auquel elles cherchent à plaire. Il affirme que toutes les femmes ont ce désir

¹²⁰ *Ibid.*, p.442.

¹²¹ *Ibid.*, p.448.

¹²² *Id.*

intrinsèque de plaire aux hommes, mais il met en avant la différence entre chercher à plaire à un homme de valeur, digne d'estime et véritablement aimable, et chercher à plaire à des hommes superficiels, frivoles ou déshonorants pour le sexe masculin. Nous pouvons donc dire qu'il met les femmes en garde contre le fait de chercher à plaire à des hommes qui ne méritent pas cet intérêt, qui ne sont pas respectables ou qui ne représentent pas des valeurs positives. Il critique également ceux qui imitent ces hommes peu recommandables, soulignant que cela peut nuire à la réputation et à la dignité des femmes.

A travers cette citation, Rousseau invite donc les femmes à être sélectives dans leurs choix d'hommes à qui plaire, en privilégiant ceux qui possèdent des qualités morales et intellectuelles élevées. Il met en avant l'idée que le choix de l'homme à séduire reflète le caractère et les valeurs d'une femme, et que cela peut influencer sa propre estime de soi et sa position dans la société : « *Ni la nature ni la raison ne peuvent porter la femme à aimer dans les hommes ce qui lui ressemble, et ce n'est pas non plus en prenant leur manière qu'elle doit chercher à s'en faire aimer* »¹²³. Dans cette pensée, Rousseau soutient que les femmes ne sont pas attirées par des hommes qui sont similaires à elles sur le plan physique ou mental, mais plutôt par des hommes qui représentent des qualités complémentaires ou différentes. Il souligne également que les femmes ne devraient pas chercher à imiter les hommes dans l'espoir de se faire aimer. De ce fait, il les met en garde contre le fait de copier le comportement, les attitudes ou les manières des hommes pour attirer leur attention, car cela va à l'encontre de leur nature et peut compromettre leur authenticité et leur intégrité en tant que femmes.

Tout compte fait, Rousseau encourage les femmes à être fidèles à leur propre nature et à leurs propres qualités, sans chercher à imiter les hommes ou à rechercher des similitudes dans leurs relations amoureuses. Il souligne donc l'importance de rester authentique et vraie à soi-même pour établir des relations saines et équilibrées avec les hommes. Il conclut donc en disant que : « *la femme vaut mieux comme femme et moins comme homme.* »¹²⁴. Dans ce passage, il exprime son point de vue sur la nature et le rôle des femmes. Il affirme qu'elles sont plus précieuses et valables en tant que femmes, c'est-à-dire en restant fidèles à leur propre nature et à leurs caractéristiques féminines, plutôt qu'en cherchant à imiter les hommes ou à adopter des comportements masculins. Il suggère que celles-ci ont une valeur intrinsèque en tant que femmes, avec leurs propres qualités, faiblesses et sensibilités qui les distinguent des hommes. En affirmant que la femme vaut mieux comme femme et moins comme homme,

¹²³ *Id.*

¹²⁴ *Ibid.*, p.446.

Rousseau souligne l'importance de reconnaître et de célébrer la spécificité des femmes, tout en rejetant l'idée qu'elles doivent se conformer aux attentes ou aux modèles masculins pour être considérées comme dignes ou compétentes.

Cette citation met en lumière la valeur intrinsèque des femmes en tant que telles, et encourage à respecter et à apprécier leur féminité sans chercher à la comparer ou à la mesurer à celle des hommes. Rousseau met également en lumière les défis auxquels les femmes sont confrontées en raison de leur nature et de leur condition. Il insiste sur le fait que celles-ci ont beaucoup d'obstacles à surmonter, tels que nos défauts (les défauts des hommes), leur timidité et leur faiblesse. La beauté seule ne suffira pas pour être une bonne épouse car dit-il :

La femme à tout contre elle, nos défauts, sa timidité, sa faiblesse ; elle n'a pour elle que son art et sa beauté. N'est-il pas juste qu'elle cultive l'un et l'autre ? Mais la beauté n'est pas générale ; elle périt par mille accidents, elle passe avec les années ; l'habitude en détruit l'effet. L'esprit seul et la véritable ressource de son sexe.¹²⁵

Rousseau met en avant l'idée que la beauté est un atout pour les femmes, mais il souligne également sa fragilité et sa nature éphémère. La beauté peut être affectée par de nombreux facteurs, tels que les accidents, le passage du temps et l'effet de l'habitude. Ainsi, Rousseau suggère que la beauté seule ne suffit pas pour assurer le bonheur et le succès des femmes. Il affirme que l'esprit et l'intelligence sont les véritables ressources des femmes. Selon lui, l'esprit est ce qui distingue les femmes et leur permet de s'élever au-dessus des contraintes de leur condition. Il considère que la cultivation de l'esprit est essentielle pour les elle, car c'est grâce à lui qu'elles peuvent trouver la véritable force et la véritable valeur. De ce qui précède, il ressort que la femme a pour première tâche de prendre soin de son aspect physique pour séduire les hommes. Cependant, quelles sont les autres fonctions de cette éducation ?

I.2 Eduquer la femme pour être soumise à l'homme

Les idées développées par Rousseau peuvent également être perçues comme exprimant des idées d'une éducation favorisant la soumission de la femme à l'homme conformément aux normes sociales de son époque. Il affirme donc sans coup férir que : « *La femme et l'homme sont fait l'un pour l'autre, mais leur mutuelle dépendance n'est pas égale* »¹²⁶. Dans cette citation, Rousseau aborde la question des relations entre les hommes et les femmes en soulignant qu'ils sont naturellement complémentaires et faits pour être ensemble. Il affirme que l'homme et la femme ont des caractéristiques, des qualités et des rôles distincts

¹²⁵ *Ibid.*, p.456.

¹²⁶ *Id.*

qui se complètent mutuellement. Cependant, il met en avant le fait que la dépendance mutuelle entre l'homme et la femme n'est pas égale. Il démontre ainsi le fait que dans la société de son époque, les femmes étaient plus dépendantes des hommes que l'inverse. Cette inégalité de dépendance était liée aux facteurs sociaux, culturels et historiques qui ont façonné les rôles et les statuts respectifs des hommes et des femmes. Sans doute ce qui l'amène à ajouter ce qui suit :

Les hommes dépendent des femmes par leurs désirs ; les femmes dépendent des hommes et par leurs désirs et par leurs besoins nos subsisterions plutôt sans elle sans nous. Pour qu'elle est le nécessaire pour qu'elle soit dans leur état il faut que nous le leur donnions que nous voulions de leur donner que nous les en estimons digne elles dépendent de nos sentiments du prix que nous mettons au mérite du cas que nous faisons du charme et de la vertu¹²⁷.

Dans ce passage, Rousseau met en lumière la dépendance réciproque entre les hommes et les femmes, mais souligne également une asymétrie dans cette dernière. Il affirme que les hommes dépendent des femmes en raison de leurs désirs, tandis que les femmes dépendent à la fois des hommes par leurs désirs et par leurs besoins pour subsister. Il suggère ainsi que les hommes ont plus de pouvoir dans cette relation, car ils peuvent décider de répondre ou non aux besoins des femmes. Il souligne que, pour que les femmes puissent être dans leur état naturel, c'est-à-dire épanouies et autonomes, il est nécessaire que les hommes reconnaissent leur valeur, leur mérite, leur charme et leur vertu. Il met en avant l'idée selon laquelle les femmes dépendent des sentiments des hommes à leur égard, ainsi que de l'estime et du respect qu'ils leur accordent.

Notre auteur va plus loin en démontrant que c'est d'abord la nature qui a voulu que les femmes soient inférieures aux hommes, la société en faisant perdurer cette tradition ne fait que la tâche qui est sienne ; c'est dans ce sens qu'il déclare ce qui suit :

Par la loi même de la nature, les femmes, tant pour elles que pour leurs enfants sont à la merci des jugements des hommes : il ne suffit pas qu'elles soient estimables, il faut qu'elles soient estimées ; il ne leur suffit pas d'être belles, il faut qu'elles plaisent ; il ne leur suffit pas d'être sages, il faut qu'elles soient reconnues pour telles ; leur honneur n'est pas seulement dans leur conduite, mais dans leur réputation¹²⁸.

Dans cette citation, Rousseau soulève la question de la dépendance des femmes vis-à-vis du regard et du jugement des hommes dans la société. Il affirme que, selon la loi naturelle, elles et leurs enfants sont soumis aux jugements des hommes, ce qui influence leur valeur et leur statut dans la société. En effet, il explique que les femmes ne peuvent pas simplement être estimables, belles ou sages en elles-mêmes, mais elles doivent aussi être reconnues comme telles par les hommes. Leur valeur et leur honneur dépendent donc non seulement de

¹²⁷ *Ibid.*, p.447.

¹²⁸ *Id.*

leurs qualités intrinsèques, mais aussi et surtout de la manière dont elles sont perçues et jugées par les hommes.

Il souligne ainsi que l'honneur des femmes repose non seulement sur leur conduite personnelle, mais aussi sur leur réputation publique. Elles doivent à cet effet veiller à maintenir une image conforme aux attentes sociales et aux normes de comportement établies par les hommes pour être respectées et valorisées dans la société. Ce passage une fois de plus met en lumière la subordination des femmes aux normes et aux attentes masculines, soulignant l'importance de l'approbation et de l'estime des hommes dans la construction de l'identité et de la valeur des femmes. Il poursuit en disant que :

*Il n'importe donc pas seulement que la femme soit fidèle, mais qu'elle soit jugée telle par son mari, par ses proches, par tout le monde ; il importe qu'elle soit modeste, attentive, réservée, et qu'elle porte aux yeux d'autrui, comme en sa propre conscience, le témoignage de sa vertu.*¹²⁹

Rousseau souligne ainsi l'importance de la perception publique de la vertu et du comportement des femmes. Il affirme que ce n'est pas suffisant pour une femme d'être fidèle, modeste, attentive et réservée en elle-même, mais il est crucial qu'elle soit également jugée comme telle par son mari, ses proches et par la société dans son ensemble.

Rousseau met en avant le fait que la réputation et l'honneur d'une femme dépendent non seulement de sa conduite personnelle, mais aussi de la manière dont elle est perçue par les autres. Il insiste sur le fait que la femme doit non seulement agir de manière vertueuse, mais aussi projeter cette vertu aux yeux des autres, afin d'être valorisée et respectée dans la société. Ainsi, selon Rousseau, une femme doit constamment veiller à maintenir une image publique conforme aux normes sociales et aux attentes de son entourage. Elle doit être vigilante à ce que son comportement et sa moralité soient approuvés et loués par les autres, car c'est cette reconnaissance extérieure qui confère à sa vertu sa pleine valeur et son importance. Cette citation met également en lumière la pression sociale exercée sur les femmes pour qu'elles correspondent à un idéal de vertu et de moralité, non seulement dans leurs actions personnelles, mais aussi dans la manière dont elles sont perçues par les autres. Elle souligne ainsi les contraintes et les attentes pesant sur les femmes en matière de conformité aux normes sociales et de maintien d'une réputation irréprochable.

¹²⁹*Ibid.*, p.444.

II. L'ÉDUCATION DOMESTIQUE

Rousseau aborde également la question de la différence morale entre les sexes et souligne que celle-ci implique des devoirs et des attentes spécifiques pour les femmes. Il défend que les femmes doivent être particulièrement attentives à leur conduite, à leurs manières et à leur comportement, en raison de cette différence morale qui les distingue des hommes. C'est à coup sûr ce qui l'amène à dire que : « *De ces principes dérive, avec la différence morale des sexes, un motif nouveau de devoir et de convenance, qui prescrit spécialement aux femmes l'attention la plus scrupuleuse sur leur conduite, sur leurs manières, sur leur maintien.* »¹³⁰ ; Rousseau critique ici l'idée selon laquelle les deux sexes seraient égaux sur le plan moral et auraient les mêmes devoirs. Il considère que cette affirmation est une rhétorique vide et qu'elle ne tient pas compte des réalités et des spécificités liées à la condition féminine. Selon lui, il est nécessaire de reconnaître et d'accepter les différences morales entre les hommes et les femmes, et d'en tirer des conséquences en termes de devoirs et de comportements attendus.

En soulignant l'importance pour les femmes de veiller scrupuleusement à leur conduite et à leur maintien, il met en avant l'idée que la moralité féminine repose sur des critères spécifiques qui doivent être respectés pour être en conformité avec les attentes sociales. Il suggère que les femmes ont un rôle particulier à jouer dans la préservation de la vertu et de la décence, et que cela implique une vigilance accrue quant à leur comportement et à leur image publique. Il souligne également sa conviction que la reconnaissance de ces différences est essentielle pour une compréhension juste et réaliste des devoirs et des responsabilités des individus en fonction de leur genre. Nous comprenons donc ce qui l'amène à dire que : « *Soutenir vaguement que les deux sexes sont égaux et que leurs devoirs sont les mêmes, c'est se perdre en déclamations vaines.* »¹³¹.

Dans ce fragment, Rousseau critique l'idée selon laquelle les hommes et les femmes sont totalement égaux et que leurs devoirs dans la société devraient être identiques. Il estime que cette affirmation est trop simpliste et qu'elle ne tient pas compte des différences naturelles entre les sexes. Selon Rousseau, il est vain de prétendre que les hommes et les femmes sont exactement les mêmes et qu'ils doivent avoir les mêmes rôles et responsabilités dans la société. Il met en avant l'idée que les hommes et les femmes ont des caractéristiques et des

¹³⁰ *Id.*

¹³¹ *Id.*

capacités différentes, et que ces différences doivent être prises en compte dans l'organisation sociale. Nous retenons donc que Selon Rousseau, l'éducation des femmes devait être orientée vers l'acquisition de la vertu de soumission. Il recommandait à cet effet que les femmes soient élevées dans un environnement qui favorisait l'obéissance et la docilité. Les femmes devaient apprendre à se conformer aux attentes sociales et à se soumettre aux hommes, en particulier à leur mari. Il ajoute alors ce qui suit : « *Les filles en général sont plus dociles que les garçons, et l'on doit même user sur elles de plus d'autorité.* »¹³².

II. 1 La répartition des tâches domestiques et des rôles au sein de la famille

Rousseau établit une différence comportementale entre les filles et les garçons, affirmant que les filles sont généralement plus dociles que les garçons, il suggère que les filles ont tendance à être plus obéissantes, soumises et faciles à diriger par rapport aux garçons. Rousseau va même plus loin en affirmant que l'autorité doit être exercée de manière plus stricte sur les filles que sur les garçons. Il sous-entend ainsi que les filles nécessitent une supervision plus étroite et des directives plus fermes pour les guider et les éduquer correctement. C'est dans ce même ordre d'idées qu'il ajoute donc que : « *justifiez toujours les soins que vous imposez aux jeunes filles, mais imposez-leur-en toujours. L'oisiveté et l'indocilité sont les deux défauts les plus dangereux pour elles.* »¹³³. Dans cette citation, Rousseau insiste sur l'importance d'imposer des soins et des directives aux jeunes filles, tout en justifiant toujours ces exigences. Il met en garde contre les dangers de l'oisiveté et de l'indocilité chez les filles ; il souligne ainsi la nécessité d'une autorité stricte et d'une supervision constante pour guider et éduquer les jeunes filles afin de les empêcher de tomber dans l'oisiveté, qui peut conduire à la perte de temps, à la négligence des responsabilités et à l'absence de développement personnel. De plus, il considère l'indocilité comme étant également un défaut grave, car elle peut entraîner un manque de respect pour l'autorité, des comportements rebelles et une difficulté à suivre les règles sociales et morales. En encourageant les parents et les éducateurs à imposer des soins aux jeunes filles, Rousseau insiste sur le fait que cette autorité doit être justifiée et expliquée, afin que les filles comprennent les raisons derrière ces règles qui leur sont imposées. Cela permet non seulement de renforcer leur obéissance, mais aussi de favoriser leur développement personnel et moral.

¹³² *Ibid.*, p.452.

¹³³ *Ibid.*, p.453.

Rousseau préconisait en dernier ressort une éducation domestique dispensée par des femmes plus âgées, telles que la mère ou la gouvernante, qui enseigneraient aux filles les compétences nécessaires à leur futur rôle de mère et d'épouse : « *Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques font la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari.* »¹³⁴. Ici, Rousseau met en avant l'importance de la famille et des relations au sein du foyer. Selon lui, lorsque la famille est unie, active et pleine de vie, les tâches domestiques deviennent la principale occupation de la femme, mais également un plaisir pour le mari. Il valorise ainsi le rôle traditionnel des femmes dans le cadre familial, en soulignant que les soins domestiques et l'attention portée à la maison sont des activités essentielles qui contribuent au bon fonctionnement et à l'équilibre de la famille. Il considère que ces responsabilités domestiques ne doivent pas être vues comme une corvée ou une contrainte, mais comme une occupation valorisante et gratifiante pour les femmes. De plus, en évoquant le plaisir que le mari peut trouver dans ces activités domestiques partagées avec sa femme, Rousseau met en lumière l'importance de la complicité et de la collaboration au sein du couple. Pour lui, le partage des tâches domestiques renforce les liens conjugaux et contribue à créer un environnement familial harmonieux et épanouissant.

Rousseau aborde la question de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches domestiques et des rôles au sein de la famille. Il affirme que cette inégalité n'est pas le résultat d'une institution humaine ou d'un simple préjugé social, mais qu'elle est en réalité fondée sur la raison. « *Quand la femme se plaint là-dessus de l'injustice inégalité qui y met l'homme, elle a tort ; cette inégalité n'est point une institution humaine, ou du moins elle n'est point l'ouvrage du préjugé mais de la raison.* »¹³⁵. Selon lui, cette inégalité entre les sexes dans les responsabilités domestiques est justifiée par des différences naturelles et biologiques entre les hommes et les femmes. Il considère que les aptitudes, les talents et les inclinations des hommes et des femmes sont intrinsèquement différentes, ce qui justifie une répartition inégale des tâches au sein de la famille. Ainsi, pour Rousseau, l'inégalité dans la répartition des tâches domestiques n'est pas une injustice créée par les hommes pour opprimer les femmes, mais plutôt une conséquence naturelle des différences entre les sexes. Il soutient que cette inégalité découle de la nature même des individus et n'est donc pas le résultat d'une construction sociale arbitraire.

¹³⁴ *Ibid.*, p.48.

¹³⁵ *Ibid.*, p.443.

Rousseau défend l'idée selon laquelle la différence entre les sexes est plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Il souligne que celles-ci est constamment rappelée à son sexe, notamment par sa capacité à procréer et à assumer des fonctions liées à la reproduction, tout au long de sa vie ou du moins de sa jeunesse. Ce qui l'amène à dire que : « *le mâle n'est mâle qu'en certains instants, la femelle est femelle toute sa vie, ou du moins toute sa jeunesse ; tout la rappelle sans cesse à son sexe, et, pour en bien remplir les fonctions, il lui faut une constitution qui s'y rapporte.* »¹³⁶. Rousseau suggère ici que la femme est plus intimement liée à son identité sexuelle et aux rôles qui lui sont traditionnellement assignés, en particulier en ce qui concerne la maternité et les responsabilités domestiques. Il affirme que pour remplir efficacement ces fonctions, elle a besoin d'une constitution physique et psychologique adaptée à son sexe.

II. 2 La valorisation de l'instinct maternel

Notre auteur met en avant l'importance de l'éducation maternelle dans le développement des enfants. En s'adressant à une mère, il souligne le rôle crucial qu'elle joue dans la formation de son enfant. Il la félicite pour avoir su protéger son enfant des influences extérieures et des opinions contradictoires qui pourraient perturber son développement : « *C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère qui sus t'écarter de la grande route, et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle ne meure, ses fruits feront un jour tes délices.* »¹³⁷. En clair, Rousseau encourage la mère à prendre soin de son enfant dès son plus jeune âge, en le guidant, en l'encourageant et en le nourrissant de manière adéquate. Il compare l'enfant à une jeune plante qui a besoin d'être cultivée et arrosée pour pouvoir grandir et donner des fruits savoureux à l'avenir. En d'autres termes, il insiste sur le fait que l'éducation et les soins prodigués par la mère sont essentiels pour garantir un bon développement de l'enfant, ce qui sera bénéfique non seulement pour lui-même, mais aussi pour sa mère qui en récoltera les fruits.

Rousseau met en lumière sa vision de la maternité et de l'éducation des enfants. Pour lui, une mère qui choisit de confier l'éducation de son enfant à une nourrice étrangère plutôt que de s'en occuper elle-même est une mauvaise mère, car elle délègue une responsabilité essentielle à une tierce personne. Selon lui, une bonne mère doit assumer pleinement son rôle d'éducatrice et de pourvoyeuse des besoins de son enfant. C'est dans ce sens qu'il faut le

¹³⁶ *Id.*

¹³⁷ *Ibid.*, p.38.

comprendre lorsqu'il déclare que : « *Celle qui nourrit l'enfant d'une autre au lieu du sien est une mauvaise mère : comment sera-t-elle une bonne nourrice ?* »¹³⁸. Il souligne que si une femme n'est pas capable d'être une bonne mère pour son propre enfant, alors il est difficile d'imaginer qu'elle puisse être une bonne nourrice pour un enfant qui n'est pas le sien. Il met ainsi en avant l'idée que l'amour et l'attachement maternel sont des éléments essentiels pour assurer le bien-être et le bon développement d'un enfant.

Rousseau exprime son constat selon lequel les femmes, à son époque, ont perdu leur instinct maternel et ne remplissent plus pleinement leur rôle de mère. Selon lui, les femmes ont abandonné leur vocation naturelle de maternité et ne désirent plus assumer ce rôle avec tout ce qu'il implique. « *Les femmes ont cessé d'être mères ; elles ne le seront plus ; elles ne veulent plus l'être* »¹³⁹. Il critique le fait que certaines femmes préfèrent déléguer l'éducation et les soins de leurs enfants à des tiers, comme des nourrices ou des institutions, au lieu d'assumer elles-mêmes cette responsabilité. Il déplore le détachement des mères vis-à-vis de leurs enfants et souligne que cette attitude va à l'encontre de la nature humaine et des liens familiaux essentiels pour le bon développement des enfants. A travers cette citation, il met en lumière son idéal d'une maternité pleinement assumée, où les mères sont présentes et investies dans l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants. Il exprime sa préoccupation face à une société où les femmes semblent renoncer à leur rôle maternel au profit d'autres priorités ou obligations, ce qui, selon lui, peut avoir des conséquences néfastes sur la société dans son ensemble.

En ce qui concerne l'éducation religieuse, Rousseau considère qu'elle doit jouer un rôle important dans la formation des femmes, mais de manière adaptée à leur nature et à leur condition. Il affirme que la religion doit être utilisée comme un moyen de renforcer la moralité et la vertu des femmes. Il considère que les femmes ont une sensibilité particulière aux questions religieuses et morales, et que la religion peut les aider à développer des qualités telles que la piété, la modestie et la compassion. Cependant, Rousseau met en garde contre une utilisation excessive de la religion dans l'éducation des femmes. Car dit-il :

*Ne faites point de vos filles des théologiennes et des raisonneuses ; ne leur apprenez des choses du ciel que ce qui sert à la sagesse humaine ; accoutumez-les à se sentir toujours sous les yeux de Dieu, à l'avoir pour témoin de leurs actions, de leurs pensées, de leur vertu, de leurs plaisirs, à faire le bien sans orientation, parce qu'il l'aime ; à souffrir le mal sans murmure, parce qu'il les en dédommagera.*¹⁴⁰

¹³⁸ *Ibid.*, p.47.

¹³⁹ *Ibid.*, p.48.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.474.

Dans cette citation, Rousseau exprime son point de vue sur l'éducation des femmes en matière de religion. Il conseille de ne pas transformer les filles en spécialistes de la théologie ou en raisonneuses ; c'est-à-dire en personnes qui cherchent à argumenter et à rationaliser excessivement les questions religieuses. Il préconise plutôt d'enseigner aux femmes des aspects de la religion qui contribuent à la sagesse humaine, c'est-à-dire des principes moraux et éthiques qui les guideront dans leur vie quotidienne. Il souligne l'importance de les habituer à se sentir constamment sous le regard de Dieu, à considérer Dieu comme témoin de leurs actions, pensées, vertus et plaisirs. Il encourage également les femmes à agir de manière vertueuse par amour pour Dieu, à faire le bien sans nécessiter d'orientation extérieure, simplement parce que Dieu l'aime. De même, il les encourage à endurer les épreuves sans se plaindre, car Dieu les récompensera pour leur patience. Cette approche vise à cultiver chez les femmes une relation personnelle avec Dieu basée sur la confiance, la vertu et la responsabilité morale. Il conclut donc en disant que :

Sophie a de la religion, mais une religion raisonnable et simple, peu de dogmes et moins de pratiques de dévotion ; ou plutôt ne connaissant de pratique essentielle que la morale, elle dévoue sa vie entière à servir Dieu en faisant le bien. Dans toutes les instructions que ses parents lui ont donné sur ce sujet, ils l'ont accoutumé à une soumission respectueuse, en lui disant toujours : « Ma fille, ces connaissances ne sont pas de votre âge ; votre mari vous en instruira quand il sera temps ».¹⁴¹

Dans ce passage, Rousseau décrit l'éducation religieuse de Sophie, une jeune femme qui a une approche simple et raisonnable de la religion. Ses parents ont choisi de ne pas lui enseigner de nombreux dogmes ou pratiques de dévotion complexes, mais ont plutôt mis l'accent sur la morale et le service à autrui en tant que moyen de servir Dieu. Sophie est encouragée à consacrer sa vie à faire le bien et à suivre les principes moraux enseignés par sa famille. Ses parents lui inculquent une attitude de respect et de soumission envers Dieu, en lui expliquant que certaines connaissances religieuses plus avancées ne sont pas appropriées pour son âge et seront enseignées par son mari plus tard dans sa vie.

Concrètement, Rousseau, pense que l'éducation des femmes doit être axée sur leur rôle de mères et d'épouses. Il considère que les femmes doivent être éduquées pour être des compagnes fidèles et dévouées à leur mari, des mères aimantes et attentionnées envers leurs enfants, ainsi que des gestionnaires efficaces du foyer. Pour ce faire, Rousseau préconise une éducation qui met l'accent sur les qualités morales et domestiques des femmes, telles que la douceur, la patience, la modestie et la capacité à gérer les tâches ménagères. Il estime que les femmes doivent être formées pour être des partenaires complémentaires de leurs maris, soutenant et aidant ces derniers dans leur rôle de chefs de famille.

¹⁴¹ *Ibid.*, p.492.

TROISIÈME PARTIE :
PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION AFRICAINE INTÉGRALE,
ADAPTÉE AUX RÉALITÉS LOCALES CONTEMPORAINES

« La femme observe, et l'homme raisonne: de ce concours résultent la lumière la plus claire et la science la plus complète que puisse acquérir de lui-même l'esprit humain, la plus sûre connaissance, en un mot, de soi et des autres qui soit à la portée de notre espèce. ».

Jean- Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF-Flammarion, 2009, p.481.

L'éducation en Afrique est un enjeu majeur pour le développement et l'épanouissement des individus dans un contexte en constante évolution. Dans un monde de plus en plus globalisé, il est essentiel de repenser les modèles éducatifs en place afin de les adapter aux réalités locales et aux besoins spécifiques des sociétés africaines. Un plaidoyer pour une éducation africaine intégrale s'impose, afin de former des citoyens conscients, critiques et capables de s'adapter aux défis du monde contemporain tout en préservant leur identité culturelle et leurs valeurs traditionnelles.

Cette section a pour dessein d'explorer les différentes dimensions d'une telle éducation, en mettant en lumière les enjeux, les défis et les opportunités qu'elle représente pour l'Afrique. Pour se faire les axes majeurs de cette dernière section sont les suivants :

- Les manquements de la conception rousseauiste de l'éducation du genre féminin ;
- La contribution de Jean-Jacques Rousseau dans la théorisation de l'éducation du genre ;
- Les perspectives de réforme de l'éducation féminine en Afrique, et plus précisément au Cameroun.

CHAPITRE VII : LES FAILLES DE LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ

La conception de l'éducation telle qu'exposée par Jean-Jacques Rousseau dans son ouvrage « *Émile ou De l'éducation* », a profondément marqué le monde sur la formation des individus. Cependant, une analyse approfondie révèle des failles significatives dans sa vision de l'éducation du genre féminin. En effet, Rousseau, en prônant une éducation différenciée selon le sexe, a relégué les femmes à un rôle subalterne et limité, les cantonnant à des activités domestiques et à la soumission à l'autorité masculine.

Cette vision essentialiste et stéréotypée des femmes a contribué à perpétuer des inégalités de genre et à restreindre les possibilités d'épanouissement des femmes dans la société. Ainsi, il est essentiel de ressortir les limites et les implications de la vision rousseauiste de l'éducation, mieux encore, de questionner les fondements de sa conception de l'éducation du genre féminin et d'explorer des alternatives plus inclusives et émancipatrices pour promouvoir l'égalité des sexes et le plein développement des individus, indépendamment de leur genre. Dès lors, il est impérieux pour nous d'adosser notre réflexion sur deux constatations essentielles à savoir : la subordination de la femme et le renforcement des inégalités de genres, l'essentialisme biologique et la limitation des opportunités.

I. L'ESSENTIALISME BIOLOGIQUE ET LA LIMITATION DES OPPORTUNITÉS DE LA GENTE FÉMININE

Jean-Jacques Rousseau ne semble pas se détacher de l'essentialisme biologique, que nous percevons ici comme une conception qui attribue des caractéristiques immuables et déterminantes aux individus en fonction de leur sexe, a longtemps été utilisé pour justifier la limitation des opportunités offertes aux femmes dans de nombreux domaines de la société. Cette approche essentialiste, fondée sur des préjugés et des stéréotypes de genre, a contribué à perpétuer des inégalités profondes en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, et à la participation politique.

En effet, en réduisant les femmes à des rôles prédéfinis et en les cantonnant à des sphères d'activités restreintes, l'essentialisme biologique a entravé leur émancipation et leur plein épanouissement en tant qu'êtres humains dotés de capacités et de potentialités variées.

Ainsi, dans cette perspective, il apparaît crucial de remettre en question les fondements de l'essentialisme biologique et de promouvoir une vision inclusive et égalitaire de la société, où les individus sont libres de choisir leur parcours et de réaliser pleinement leur potentiel, indépendamment de leur genre.

I-1. L'apologie des stéréotypes de genres

Dans son ouvrage majeur « *Émile ou de l'éducation* », Jean-Jacques Rousseau aborde de manière profonde et complexe la question des stéréotypes de genre. En effet, bien qu'il soit considéré par certains comme un précurseur du féminisme pour ses idées sur l'égalité des sexes, une lecture attentive de son texte révèle qu'il véhicule également des stéréotypes de genre profondément enracinés dans la société de son époque. À travers le personnage d'Émile, Rousseau met en scène une éducation différenciée pour les garçons et les filles, renforçant ainsi les normes traditionnelles de masculinité et de féminité. Cette approche soulève des questions essentielles sur la construction sociale des rôles de genre et invite à une réflexion critique sur la perpétuation des stéréotypes dans l'éducation et la société en général.

En effet, Rousseau affirme sans ambages que :

Il n'y a nulle parité entre les deux sexes, quant à la conséquence du sexe. Le mâle n'est mâle qu'en certains instants, la femelle est femelle toute sa vie, ou du moins toute sa jeunesse ; tout la ramène sans cesse à son sexe, et pour en bien remplir ses fonctions, il lui faut une constitution qui s'y rapporte.¹⁴²

Il souligne ainsi la différence fondamentale entre les sexes en affirmant qu'il n'y a pas d'égalité entre eux. Il explique que le mâle n'est mâle que dans certains moments de sa vie, alors que la femelle est toujours liée à son sexe, du moins pendant sa jeunesse. Rousseau met en avant le fait que la femme est constamment ramenée à son sexe et que pour remplir correctement ses fonctions liées à son sexe, elle a besoin d'une constitution qui y correspond. Il met donc en lumière la spécificité de la condition féminine et l'importance de prendre en compte les différences biologiques entre les sexes dans la société. Dans le monde contemporain, ce point de vue selon lequel la femme est intimement liée à son sexe et que sa constitution doit correspondre à ses fonctions biologiques présente certaines limites.

Rousseau ne manque pas d'ajouter que : « *Soutenir vaguement que les deux sexes sont égaux, et que leurs devoirs sont les mêmes c'est se perdre en déclamations vaines, c'est ne rien dire [...]* »¹⁴³. Il exprime clairement son opposition à l'idée de l'égalité des sexes et de

¹⁴² J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Op.cit. p.443.

¹⁴³ *Ibid.*, p.444.

l'universalité des devoirs entre hommes et femmes. Il affirme que prétendre que les deux sexes sont égaux et ont les mêmes devoirs est une déclaration vide de sens et inutile. Les limites de cette vision rousseauiste résident dans le fait qu'elle repose sur une conception essentialiste des rôles de genre, en attribuant des caractéristiques et des devoirs spécifiques à chaque sexe de manière immuable. Cette approche nie la diversité des individus et des expériences, en imposant des normes rigides et en limitant les possibilités d'épanouissement personnel en fonction du genre.

De plus, en insistant sur la subordination des femmes et en justifiant les inégalités de pouvoir entre les sexes, il contribue à perpétuer les stéréotypes et les discriminations basées sur le genre. Sa vision patriarcale renforce les structures de domination et limite les opportunités d'émancipation des femmes, en les cantonnant à des rôles sociaux traditionnels et en les privant de leur autonomie et de leur liberté. En fin de compte, Rousseau met en lumière ses réserves en matière d'égalité de sexes, en révélant sa propension à naturaliser les inégalités et à justifier les rapports de pouvoir inégaux entre hommes et femmes. Nous comprenons donc ce qui l'amène à ajouter ce qui suit :

Platon dans sa République donne aux femmes les mêmes exercices qu'aux hommes ; je le crois bien. Ayant ôté de son gouvernement les familles particulières, et ne sachant plus que faire des femmes, il se vit forcer de les faire hommes. [...] mais il a mal résolu ce qu'on lui fait. Je ne parle point de cette prétendue communauté de femmes, dont le reproche tant répété prouve que ceux qui le lui font ne l'ont jamais lu ; je parle de cette promiscuité civile *qui confond partout les deux sexes dans les mêmes emplois, dans les mêmes travaux, et ne peut manquer d'engendrer les plus intolérables abus.*¹⁴⁴

Rousseau critique la vision de Platon dans sa République qui accorde aux femmes les mêmes exercices et activités que les hommes. Il affirme que cette approche conduit à une confusion des rôles et des fonctions entre les sexes, ce qui engendrerait selon lui des abus intolérables. Sa critique repose sur une conception essentialiste des rôles de genre, en considérant que les hommes et les femmes ont des caractéristiques et des fonctions distinctes et complémentaires. Selon lui, l'approche civile qui confond les deux sexes dans les mêmes emplois et travaux est source d'abus car elle va à l'encontre de l'ordre naturel des choses.

Cependant, cette vision essentialiste et patriarcale de Rousseau ignore la diversité des individus et des expériences, en imposant des normes rigides basées sur le genre. En attribuant des rôles prédéfinis aux hommes et aux femmes, Rousseau limite les possibilités d'épanouissement personnel et de liberté individuelle en fonction du sexe. De plus, en critiquant la prétendue communauté de femmes dans la République de Platon sans même en

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.445.

discuter le fondement, il fait preuve d'une certaine fermeture d'esprit et d'un manque de réflexion critique. Sa réticence à envisager une égalité réelle entre les sexes et à remettre en question les normes sociales établies renforce les structures de domination patriarcales et perpétue les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes.

En refusant d'envisager une remise en question des normes traditionnelles et en s'appuyant sur des préjugés et des stéréotypes de genre, Rousseau maintient un système patriarcal qui prive les femmes de leur plein potentiel et de leur autonomie. En figeant les rôles et les fonctions selon le sexe, il entrave la capacité des femmes à s'épanouir pleinement et à participer activement à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Ainsi, il apparaît que Rousseau est resté figé sur l'essentialisme biologique pour limiter les opportunités de la gente féminine en faisant l'apologie des stéréotypes de genres et en préservant les rôles traditionnels au détriment de leur épanouissement individuel. Cette approche rétrograde et conservatrice souligne les limites de sa pensée en matière d'égalité des sexes et appelle à une réflexion critique sur les normes sociales et les rapports de pouvoir qui structurent nos sociétés. Il est nécessaire de dépasser les préjugés et les stéréotypes pour construire une société plus égalitaire, inclusive et respectueuse de la diversité des individus.

En définitive, la critique de Rousseau à l'encontre de la vision égalitaire de Platon révèle les limites de sa pensée en matière d'égalité des sexes, en soulignant sa propension à naturaliser les inégalités et à justifier les rapports de pouvoir inégaux entre hommes et femmes. Cette vision essentialiste et conservatrice appelle à une remise en question des fondements de la pensée rousseauiste en matière d'égalité et de justice. Cette vision essentialiste et patriarcale de Rousseau soulève des questions fondamentales sur la légitimité des normes sociales basées sur le genre et appelle à une réflexion critique sur les fondements de la pensée rousseauiste en matière d'égalité et de justice.

Dans la société actuelle, il y a une prise de conscience croissante de la diversité des identités de genre et des expressions de genre. Les stéréotypes traditionnels liés au sexe sont remis en question, ce qui remet en cause l'idée que les femmes doivent être constamment ramenées à leur sexe pour remplir leurs fonctions. Allant dans la même mouvance, les mouvements féministes et les avancées en matière d'égalité des sexes ont permis de reconnaître que les femmes ne doivent pas être définies uniquement par leur sexe. Les femmes ont acquis des droits et des opportunités qui dépassent les rôles traditionnels associés à leur genre.

De plus, les avancées dans les domaines de la médecine, de la reproduction et de la chirurgie ont permis de repousser les limites biologiques traditionnelles liées au sexe. Par

exemple, la procréation médicalement assistée offre de nouvelles possibilités de parentalité indépendamment du sexe. Les normes sociales évoluent constamment, ce qui entraîne une diversification des rôles et des responsabilités au sein de la société. Les femmes occupent désormais des postes de pouvoir, exercent des professions autrefois réservées aux hommes et contribuent activement à tous les domaines de la vie sociale.

En somme, bien que l'assertion de Rousseau sur la condition féminine puisse avoir eu du sens à son époque, elle présente des limites dans le monde contemporain en raison des progrès sociaux, culturels et scientifiques qui ont permis de remettre en question les conceptions traditionnelles liées au sexe et aux rôles de genre. C'est sans doute dans ce sens qu'il faut comprendre l'universitaire Camerounaise Alice Salomé Ngah Atéba lorsqu'elle martèle que : « *Les hommes, dès l'origine de l'humanité ont enfermé les femmes dans les logis pour s'occuper des petits. C'est timidement et non d'un cœur tout joyeux que les hommes entendent laisser les femmes sortir desdits logis.* »¹⁴⁵.

Elle met en lumière le fait que les hommes, depuis les débuts de l'humanité, ont confiné les femmes à des rôles domestiques, les cantonnant principalement à s'occuper des enfants et du foyer. Cette assignation des femmes à un espace privé et à des tâches spécifiques a été imposée par les normes sociales et les conventions patriarcales qui régissaient la société. En lien avec l'assertion de Rousseau selon laquelle la femme est constamment liée à son sexe et que sa constitution doit correspondre à ses fonctions biologiques, on peut voir une corrélation avec la citation d'Alice Salomé Ngah Ateba. En effet, Rousseau insiste sur le rôle naturel de la femme en tant que mère et gardienne du foyer, ce qui rejoint l'idée que les hommes ont historiquement enfermé les femmes dans les logis pour s'occuper des enfants.

Cependant, la citation d'Alice Salomé Ngah Ateba souligne également le fait que les hommes ont timidement accepté de laisser les femmes sortir de ces rôles traditionnels et accéder à d'autres sphères de la société. Cela reflète une évolution des mentalités et des normes sociales, où les femmes revendiquent leur place dans des domaines autrefois réservés aux hommes. Ainsi, ces deux assertions mettent en lumière la construction sociale des rôles de genre et la manière dont les femmes ont été historiquement assignées à des fonctions spécifiques en raison de leur sexe. Cependant, elles soulignent également l'évolution des mentalités et des luttes pour l'égalité des sexes qui ont permis aux femmes de s'affranchir de ces contraintes et d'accéder à une plus grande diversité de rôles et de possibilités dans la société contemporaine.

¹⁴⁵ A. S. NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort*, Op.cit., p.10.

I-2. La sauvegarde des rôles traditionnels au détriment de l'épanouissement individuel

Rousseau pense que les tensions entre les attentes sociales et les aspirations individuelles, soulignant les conséquences néfastes de la perpétuation des rôles traditionnels sur la liberté et l'épanouissement des individus. En effet, selon lui, la pression sociale visant à maintenir des normes et des conventions préétablies peut entraver la capacité des individus à se réaliser pleinement et à exprimer leur singularité. Nonobstant son dessein de penser à une éducation libérale qui à son avis permettra à la femme d'être libre dans la mesure où elle sera éduquée en fonction de son genre et de sa nature humaine.

A notre avis, il est lui-même resté figé sur la promotion des stéréotypes de genre en sauvegardant les rôles traditionnels assignés aux femmes au détriment de leur épanouissement individuel. Lorsqu'il affirme que : « *Toutes les facultés communes aux deux sexes ne leur sont pas également partagées. [...] la femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres, elle reste au-dessous de nous* »¹⁴⁶. Rousseau met en avant l'idée selon laquelle les hommes et les femmes ont des facultés communes, mais qu'elles ne sont pas réparties de la même manière entre les deux sexes. Selon lui, la femme est meilleure en tant que femme, c'est-à-dire qu'elle excelle dans son rôle spécifique de femme, mais elle est moins performante lorsqu'elle cherche à imiter les hommes ou à usurper leurs droits.

Il semble donc soutenir l'idée que les femmes ont leur propre valeur et méritent d'être respectées pour ce qu'elles sont, mais qu'elles ne doivent pas chercher à se comporter comme des hommes pour être considérées comme égales. Il affirme que les femmes ont un avantage lorsqu'elles revendiquent leurs droits en tant que femmes, mais qu'elles restent inférieures aux hommes lorsqu'elles cherchent à empiéter sur le domaine masculin. Cette vision reflète une conception traditionnelle des rôles et des différences entre les sexes, qui était courante à l'époque de Rousseau. En affirmant que la femme vaut mieux comme femme et moins comme homme, Rousseau souscrit à une vision essentialiste des genres, selon laquelle les caractéristiques et les rôles des hommes et des femmes sont déterminés par leur sexe. Cette vision réduit les individus à des stéréotypes basés sur leur genre et nie la diversité des expériences et des identités de genre. En déclarant que la femme reste au-dessous de l'homme lorsqu'elle cherche à usurper les droits masculins, Rousseau perpétue une hiérarchisation des

¹⁴⁶ J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Op.cit. p.446.

sexes qui place l'homme au sommet. Cette conception renforce les inégalités de genre en justifiant le maintien de privilèges et de pouvoirs exclusivement réservés aux hommes.

En suggérant que les femmes sont moins performantes lorsqu'elles imitent les hommes, Rousseau limite les possibilités des femmes en les cantonnant à des rôles prédéfinis. Cette vision réductrice empêche les femmes d'explorer pleinement leurs talents et leurs aspirations, en les contraignant à rester dans un cadre prédéterminé par la société. En mettant en avant une différence de valeur entre les hommes et les femmes, il conteste l'idée fondamentale d'égalité entre les sexes. Cette vision essentialiste et hiérarchisée contribue à perpétuer les discriminations et les injustices basées sur le genre, en maintenant un statu quo inégalitaire. Cet avis n'est pas partagé par les féministes à l'instar de Simone de Beauvoir qui pense que la femme doit être « *maitresse de sa vie* »¹⁴⁷ et non « *ménagère* »¹⁴⁸. Contrairement à Rousseau, Simone de Beauvoir met en lumière la nécessité pour les femmes d'être autonomes, libres et maîtresses de leur propre existence, plutôt que d'être réduites à un rôle traditionnellement associé aux tâches domestiques et à la gestion du foyer, tel que celui de « ménagère ». En affirmant que la femme doit être « maîtresse de sa vie », elle souligne l'importance pour les femmes d'avoir le contrôle sur leurs choix, leurs actions et leur destin. Elle invite les femmes à prendre en main leur propre existence, à définir leurs propres objectifs, à poursuivre leurs aspirations et à revendiquer leur autonomie face aux normes et aux attentes sociales qui cherchent à les limiter.

En opposant la figure de la « ménagère » à celle de la femme « maîtresse de sa vie », Simone de Beauvoir critique les stéréotypes de genre qui assignent aux femmes des rôles subalternes et restrictifs, centrés sur les tâches ménagères et la sphère privée. Elle défend ainsi l'idée que les femmes doivent avoir accès à toutes les possibilités offertes par la vie, qu'elles doivent pouvoir s'épanouir pleinement dans tous les domaines de l'existence, et qu'elles ne doivent pas être réduites à un statut domestique et limité. En somme, cette citation de Simone de Beauvoir met en avant l'importance de l'émancipation des femmes, de leur indépendance et de leur liberté de choix, en affirmant qu'elles doivent être les actrices de leur propre vie, plutôt que de se conformer à des normes genrées et oppressives qui les cantonnent à des rôles stéréotypés et réducteurs.

L'analyse de la critique de Rousseau à l'encontre de la vision égalitaire de Platon révèle une tendance à s'appuyer sur l'essentialisme biologique pour justifier et perpétuer les inégalités de genre. En défendant des stéréotypes de genres figés et en maintenant des rôles

¹⁴⁷ S. DE BEAUVOIR, *la femme indépendante*, Paris, Gallimard, 2008, p.10.

¹⁴⁸ *Id.*

traditionnels stricts pour les hommes et les femmes, Rousseau limite les opportunités et l'épanouissement individuel des femmes. En glorifiant une vision essentialiste des rôles de genre, Rousseau perpétue des normes sociales rigides qui enferment les individus dans des catégories prédéfinies en fonction de leur sexe. Cette approche contribue à renforcer les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes en limitant les possibilités d'autonomie et de liberté pour les femmes.

II. LA SUBORDINATION DE LA FEMME ET LE RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS DE GENRES

Dans la conception rousseauiste de l'éducation, l'idée d'égalité naturelle entre les individus est centrale. Cependant, une analyse approfondie révèle que cette vision idyllique ne fait que renforcer les inégalités de genre présentes dans la société. En effet, malgré l'aspiration à l'égalité entre les êtres humains, l'éducation telle que conçue par Rousseau perpétue les stéréotypes et les normes de genre qui limitent les possibilités des femmes et renforcent leur marginalisation. Cette contradiction fondamentale entre l'idéal d'égalité et la réalité des inégalités de genre souligne la complexité et les limites de la pensée rousseauiste en matière d'éducation. Parmi les nombreux aspects de sa pensée, un élément central concerne la consolidation des écarts de pouvoir entre les individus, en particulier entre les sexes.

II-1 La consolidation des écarts de pouvoirs

A travers ses écrits, Rousseau développe une vision patriarcale et essentialiste des rôles de genre, qui contribue à renforcer les inégalités entre hommes et femmes. Dans cette perspective, il apparaît essentiel d'analyser comment il a contribué à légitimer et à perpétuer ces écarts de pouvoir, en insistant sur la subordination des femmes et en assignant des rôles sociaux rigides en fonction du genre. Cette réflexion nous amènera dès lors à questionner les fondements de la pensée rousseauiste et à interroger les implications de sa vision des rapports de pouvoir pour la construction d'une société plus égalitaire et juste.

Lorsque Rousseau affirme que : « *la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme. [...] si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme.* »¹⁴⁹ Il illustre à suffisance sa vision traditionnelle et patriarcale des rôles

¹⁴⁹ J. ROUSSEAU, *Op.cit.* p.446.

de genre, où la femme est considérée comme étant destinée à plaire et à satisfaire l'homme. Selon Rousseau, la principale fonction de la femme est de répondre aux désirs et aux attentes masculines, en se rendant agréable et en se soumettant à l'homme. En affirmant que la femme est « faite spécialement pour plaire à l'homme », il réduit les femmes à leur biologie et à des caractéristiques essentielles liées à leur sexe. Cette vision essentialiste nie la diversité des expériences et des aspirations des femmes, en les enfermant dans des rôles prédéterminés en fonction de leur genre. En déclarant que la femme doit être « subjuguée » et se rendre agréable à l'homme, Rousseau légitime la domination masculine et la soumission des femmes.

Cette conception renforce les inégalités de pouvoir entre les sexes et perpétue les normes patriarcales qui limitent l'autonomie et la liberté des femmes. En insistant sur le fait que la femme doit avant tout plaire à l'homme, Rousseau nie l'autonomie et la subjectivité des femmes. Cette vision réduit les femmes à un objet de désir masculin et nie leur capacité à agir et à penser de manière indépendante. En clair, cette assertion de Rousseau reflète une conception patriarcale et essentialiste des rôles de genre, qui limite les possibilités des femmes et perpétue les inégalités entre les sexes. Elle souligne la nécessité de remettre en question ces normes sociales et d'œuvrer pour une société plus égalitaire et inclusive, où les femmes ne sont pas simplement destinées à plaire et à se soumettre aux hommes.

Lorsque Rousseau affirme que : « *la rigidité des devoirs relatifs des deux sexes ne peut-être la même. Quand la femme se plaint là-dessus de l'injustice d'inégalité qu'y l'homme, elle a tort ; cette inégalité n'est pas une institution humaine, ou du moins elle est n'est point l'ouvrage du préjugé, mais de la raison.* »¹⁵⁰ Il affirme sans réserve que les devoirs et les rôles des deux sexes ne peuvent pas être les mêmes en raison de leurs différences naturelles. Mieux, il soutient que l'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas le résultat de préjugés ou d'institutions humaines, mais plutôt une conséquence de la raison et des différences biologiques entre les sexes. Il insiste sur le fait que cette inégalité est justifiée par la nature elle-même.

Cependant, ce point de vue recèle certaines failles. Tout d'abord, sa vision repose sur une vision essentialiste des différences entre les hommes et les femmes, en négligeant les aspects sociaux, culturels et historiques qui ont contribué à façonner les rôles de genre. De plus, cette justification de l'inégalité des sexes peut servir à perpétuer des injustices et des discriminations envers les femmes, en les reléguant à des rôles subalternes et en limitant leurs opportunités. Enfin, cette vision de l'inégalité des sexes comme étant naturelle et juste peut

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.143.

empêcher la remise en question des normes et des structures sociales qui maintiennent ces inégalités. En fin de compte, bien que Rousseau défende la différenciation des devoirs entre les sexes comme étant naturelle, il est important de reconnaître que cette vision comporte des limites importantes en termes d'égalité et de justice pour les femmes. Néanmoins, il ne manque pas d'ajouter que : « *La femme et l'homme sont faits l'un pour l'autre, mais leur dépendance n'est pas égale : les hommes dépendent des femmes par leurs ; les femmes dépendent des hommes et par leurs désirs, et par leurs besoins ; nous subsisterons plutôt sans elles qu'elles sans nous.* »¹⁵¹.

On peut voir qu'il soutient l'idée d'une complémentarité entre l'homme et la femme, affirmant qu'ils sont faits l'un pour l'autre. Il raffermir davantage cette position en déclarant que : « *L'homme et la femme sont destinés l'un pour l'autre, la fin de la nature est qu'ils soient unis par le mariage* »¹⁵² Cependant, il souligne que la dépendance entre les deux sexes n'est pas égale. Les hommes dépendent des femmes pour assouvir leurs désirs et leurs besoins, mais les femmes dépendent également des hommes, tant par leurs désirs que par leurs besoins. Rousseau va même jusqu'à affirmer que les hommes pourraient subsister plus facilement sans les femmes que l'inverse, or nous connaissons tous qu'elles sont les dures tâches que celles-ci accomplissent à longueur de journée, et savions pertinemment que pour perpétuer l'existence de la race humaine, l'on a besoin des deux espèces. Cette vision de la complémentarité entre les sexes selon Rousseau comporte certaines limites et critiques. Tout d'abord, cette vision essentialiste des rôles de genre et des relations entre hommes et femmes est critiquée pour son manque de prise en compte des diversités individuelles et des possibilités de relations non normatives. En effet, cette vision binaire des genres ne laisse pas de place aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces catégories traditionnelles.

De plus, cette vision de la dépendance inégale entre les sexes peut être critiquée pour renforcer les stéréotypes de genre et perpétuer des rapports de pouvoir inégaux entre hommes et femmes. En mettant en avant une dépendance plus forte des femmes vis-à-vis des hommes, Rousseau contribue à légitimer les inégalités de genre et à justifier une domination masculine. Enfin, cette vision de la complémentarité entre les sexes peut être critiquée pour son essentialisme biologique qui réduit les identités et les rôles de chacun à leur sexe biologique, sans prendre en compte les constructions sociales et culturelles qui influencent ces relations.

¹⁵¹ *Ibid.*, p.447.

¹⁵² J. ROUSSEAU, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, p.342.

En affirmant que les femmes « *doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qui leur convient de savoir* »¹⁵³ Rousseau fait montre d'une vision patriarcale de l'éducation des femmes, en affirmant qu'elles doivent apprendre certaines choses mais uniquement celles qui leur conviennent. Cette idée sous-entend que les femmes doivent être éduquées de manière à ce qu'elles restent dans un rôle traditionnel et conforme aux attentes de la société patriarcale de l'époque. Cette vision restrictive de l'éducation des femmes est critiquable car elle limite leurs possibilités de développement personnel et professionnel. En leur imposant un apprentissage sélectif basé sur des normes de genre préétablies, on les prive de la possibilité d'explorer et de développer leur plein potentiel. Cette approche renforce les stéréotypes de genre et perpétue les inégalités entre les sexes en empêchant les femmes d'accéder à des domaines d'études ou de carrières considérés comme réservés aux hommes.

De plus, en affirmant que les femmes ne doivent apprendre que ce qui leur convient, Rousseau sous-entend une forme de paternalisme envers les femmes, en considérant que leur éducation doit être contrôlée et déterminée par d'autres, généralement des hommes. Cela renforce les rapports de pouvoir inégaux entre les sexes et perpétue une vision infantilisante des femmes, les reléguant au rôle de sujets passifs et dépendants. Enfin, cette affirmation souligne l'importance de remettre en question les normes et les attentes sociales qui limitent l'épanouissement des individus en fonction de leur genre. Les femmes doivent avoir accès à une éducation complète et égalitaire, qui leur permette de développer leurs compétences et leurs talents sans être restreintes par des préjugés sexistes.

Rousseau va même plus loin en disant que : « *Par la loi même de la nature, les femmes tant pour elles, que pour leurs enfants, sont à la merci des jugements des hommes : il ne suffit pas qu'elles soient estimables, il faut qu'elles soient estimées ; il ne leur suffit pas d'être belles, il faut qu'elles plaisent.* »¹⁵⁴. Cette citation de Rousseau met en lumière le fait que les femmes doivent être jugées et évaluées par les hommes en fonction de critères esthétiques et sociaux. Cependant, cette vision de Rousseau est profondément sexiste et réductrice, elle perpétue une vision patriarcale de la société dans laquelle les femmes sont définies en fonction de leur relation aux hommes. En considérant les femmes comme étant "à la merci des jugements des hommes", Rousseau les place dans une position de subordination et de dépendance vis-à-vis des hommes.

De plus, en insistant sur la nécessité pour les femmes d'être belles et plaisantes pour être valorisées, Rousseau renforce des stéréotypes sexistes et superficiels qui réduisent les

¹⁵³ J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, *Op.cit.*, p.447.

¹⁵⁴ *Id.*

femmes à leur apparence physique. Cette vision réduit les femmes à des objets de désir et nie leur individualité, leur intelligence et leurs compétences. En conclusion, bien que cette citation de Rousseau mette en lumière certaines réalités sociales concernant le traitement des femmes, elle est critiquable car elle perpétue des stéréotypes sexistes et une vision patriarcale de la société.

II-2 La limitation de l'autonomie des femmes

Lorsque Rousseau affirme que : « Les femmes ont cessé d'être des mères ; elles ne le seront plus ; elles ne veulent plus l'être. »¹⁵⁵ Il laisse paraître l'idée que la maternité est considérée comme une fonction naturelle et essentielle des femmes, et exprime ainsi son inquiétude face à un changement de mentalité qui conduirait les femmes à renoncer à ce rôle traditionnel. Il semble considérer que la maternité est une caractéristique intrinsèque des femmes et que leur identité est déterminée par ce rôle, ce qui laisse paraître davantage sa vision essentialiste des genres, et réduit les femmes à la procréation et néglige leur diversité d'aspirations et de talents. En affirmant que les femmes "ne veulent plus" être des mères, Rousseau semble ignorer la possibilité pour les femmes de faire des choix autonomes et de définir leur propre identité en dehors de la maternité. Il nie ainsi leur capacité à décider de leur vie et de leurs aspirations. La société a évolué depuis l'époque de Rousseau, et les rôles traditionnels des femmes ont été remis en question. Les femmes ont désormais accès à l'éducation, aux carrières professionnelles et à une plus grande autonomie, ce qui a permis une diversification des parcours de vie et des aspirations féminines.

En clair, bien que la citation de Rousseau souligne une préoccupation légitime concernant l'évolution des rôles de genre et la place de la maternité dans la société, elle présente des limites importantes liées à son essentialisme, son manque de reconnaissance de l'autonomie des femmes et son manque d'adaptation à l'évolution des normes sociales. Il est donc nécessaire d'aborder ces questions avec une perspective plus nuancée et inclusive, prenant en compte la diversité des expériences et des choix des femmes dans la société contemporaine. Rousseau étant naturaliste semble oublier que les femmes comme les hommes sont des êtres dotés d'un libre arbitre ; c'est dans ce sens qu'il faut le comprendre lorsqu'il affirme que : « *Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace.* »¹⁵⁶

Cette assertion peut être interprétée comme un appel à suivre les lois naturelles et à se conformer aux normes établies par la nature. Dans le contexte de la maternité et du rôle des

¹⁵⁵ *Emile ou de l'éducation*, p.48

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.49.

femmes, Rousseau suggère que les femmes devraient se conformer à leur rôle biologique de mères et suivre la voie tracée par la nature en tant que gardiennes de la reproduction. Cependant, cette vision soulève des questions importantes concernant la limitation de l'autonomie des femmes. En encourageant les femmes à se conformer à une norme prédéfinie par la nature, Rousseau court le risque de restreindre leur liberté de choix et leur capacité à décider de leur propre destin. En effet, en imposant une vision essentialiste des rôles de genre, il annihile la possibilité pour les femmes d'explorer d'autres voies et de définir leur identité en dehors des normes traditionnelles.

De plus, en insistant sur la conformité à la nature, Rousseau pourrait également renforcer des stéréotypes de genre qui limitent les possibilités des femmes et perpétuent des inégalités sociales. En assignant aux femmes un rôle prédéterminé par leur biologie, il contribue à maintenir des structures patriarcales qui restreignent leur autonomie et leur liberté. Ainsi, bien son allégation puisse être interprétée comme un appel à suivre des principes naturels, elle soulève également des problématiques importantes liées à la limitation de l'autonomie des femmes en les enfermant dans des rôles prédéfinis et en limitant leurs possibilités d'émancipation et d'épanouissement personnel. Il est donc essentiel de remettre en question ces normes et de promouvoir une vision plus inclusive et égalitaire des genres, permettant aux femmes de choisir librement leur propre voie dans la société.

Simone de Beauvoir fait partie de celles-là qui ne sont pas d'avis avec Rousseau car, pour elle, la femme doit : « *exister pour soi, rompre avec les modèles existants, se retrouver libre et disposer de sa vie en acquérant son autonomie [...]* »¹⁵⁷. Elle met en avant l'idée que, la femme doit exister pour elle-même, rompre avec les modèles existants qui la confinent à un rôle subordonné et se retrouver libre afin de disposer de sa vie en acquérant son autonomie. Elle souligne ainsi l'importance pour les femmes de se libérer des normes et des attentes imposées par la société, de revendiquer leur indépendance et de prendre le contrôle de leur propre destin.

En contraste, la pensée de Rousseau, qui considère que la femme est faite pour être une éternelle soumise reflète une vision essentialiste et patriarcale des rôles de genre. En insistant sur la soumission des femmes à un idéal masculin et en limitant leur autonomie en les cantonnant à des rôles traditionnels, il contribue à la perpétuation des inégalités de pouvoir entre hommes et femmes. Simone de Beauvoir, quant à elle, invite les femmes à se libérer de ces schémas oppressifs et à revendiquer leur droit à une existence autonome et émancipée.

¹⁵⁷ S. DE BEAUVOIR, *Op.cit.*, p.10.

Elle encourage les femmes à se définir par elles-mêmes, à briser les chaînes de la subordination et à prendre leur place dans la société en tant qu'individus libres et égaux.

Ainsi, la pensée de Simone de Beauvoir met en lumière la nécessité pour les femmes de s'affranchir des normes sexistes et de revendiquer leur autonomie, tandis que la vision de Rousseau perpétue des schémas inégalitaires en maintenant les femmes dans un rôle de subordination. Cette opposition souligne l'importance de remettre en question les stéréotypes de genre et de promouvoir l'égalité des sexes pour permettre à chacun et chacune de s'épanouir pleinement en tant qu'individus libres et égaux. L'existentialisme athée de Jean Paul Sartre également met en avant ce libre arbitre de tout être humain, et invite tout Homme à se forger sa propre destinée, car dit-il :

La doctrine que je vous présente est justement à l'opposé du quiétisme, puisqu'elle ajoute : il n'y a de réalité que dans l'action ; elle va plus loin d'ailleurs, puisqu'elle ajoute : l'homme n'est rien d'autre que son projet, il n'existe que dans la mesure où il se réalise, il n'est donc rien d'autres que l'ensemble de ses actes, rien d'autres que sa vie.¹⁵⁸

Sartre met en avant l'idée que l'homme n'existe vraiment que par ses actions et ses réalisations. Selon lui, la réalité de l'homme se manifeste à travers ses projets et ses actions concrètes. Ainsi, l'homme ne peut prétendre à une existence réelle que s'il agit et met en œuvre ses intentions. Il s'oppose ici au quiétisme, cette doctrine philosophique qui prône la passivité, la résignation et l'acceptation de son destin sans chercher à agir sur le monde. En affirmant que l'homme n'est rien d'autre que son projet et ses actes, Sartre valorise l'engagement actif dans la réalisation de soi et la construction de sa propre existence. Pour lui, l'homme ne peut prétendre à une existence authentique que s'il agit en accord avec ses aspirations et ses valeurs. En d'autres termes, c'est par ses choix, ses décisions et ses actions que l'homme se définit et se construit en tant qu'individu. Ainsi, la vie d'un individu est le reflet de ses actes et de ses réalisations, et c'est à travers ces derniers qu'il trouve sa véritable identité et sa place dans le monde.

Rousseau prône la soumission de la femme, mais fonde son contrat social sur la volonté générale que plusieurs auteurs à l'instar de Luc Vicenti trouvent idéale, utopique et impossible car dit-il : « *Ce qui donne au contrat Rousseauiste l'apparence d'un pacte impossible est cela même qui lui confère sa spécificité, et lui permet de récuser tout contrat de soumission. Il constitue bien de ce point de vue l'extrême opposé du contrat Hobbien* »¹⁵⁹. Il souligne que ce qui rend le contrat rousseauiste unique et distinctif est également ce qui le rend difficile à réaliser, tout en lui permettant de rejeter tout contrat basé sur la soumission. En effet, selon Rousseau, le contrat social repose sur un acte de volonté générale par lequel

¹⁵⁸ J-P. SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Collections Folio-Essais, Paris, Gallimard, 1996, p.51.

¹⁵⁹ L. VICENTI, *Jean-Jacques Rousseau, L'individu et la République*, Kimé, Paris, 2001, p.121.

les individus renoncent à une partie de leur liberté individuelle au profit de la communauté politique. Ce contrat repose sur le principe de l'égalité des citoyens et vise à instaurer une forme de gouvernement démocratique basée sur le bien commun. Alors pourquoi n'a-t-il pas fondé sa parité des sexes sur cette même volonté générale ?

Nous parachevons en disant qu'avec le temps, la pensée de Rousseau a connu des dépassements, surtout en ce qui concerne la parité des sexes ; dès le préambule de la charte des droits de l'homme on peut lire en noir et blanc ce qui suit : « *la dignité est inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* »¹⁶⁰. Chose que Rousseau ne reconnaissait pas, car pour lui la femme a été conçue pour être subalterne à l'homme en toute chose. L'article premier de cette charte va même plus loin en affirmant que : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* »¹⁶¹, Quand Rousseau soutenait l'idée d'une supériorité de l'homme sur la femme. Tandis qu'il confit aux femmes le rôle d'éternelles domestiques, de soumises, cette charte leur reconnaît le droit de décider d'elles-mêmes, mieux d'accéder également à des fonctions publiques. C'est ce que stipule la section 2 de l'article 21 en ces termes : « *Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.* »¹⁶².

En définitive, La conception rousseauiste de l'éducation du genre féminin présente de nombreuses failles qui révèlent des stéréotypes sexistes et une vision patriarcale de la société. Par exemple, en mettant l'accent sur l'importance pour les femmes d'être belles et plaisantes pour être valorisées par les hommes, Rousseau perpétue des normes de genre restrictives qui limitent la liberté et l'autonomie des femmes. Cette vision réductrice désavoue l'individualité, l'intelligence et les compétences des femmes, les réduisant à des objets de désir et à des êtres dépendants des hommes. Nonobstant ces crises de pertinence de la pensée rousseauiste, peut-on dire que sa pensée est aujourd'hui surannée ?

¹⁶⁰ Préambule de la *déclaration universelle des droits de l'homme*, 1948, p.1.

¹⁶¹ Article premier de la *déclaration universelle des droits de l'homme*, p.2.

¹⁶² Article 21, section 2 de la *déclaration universelle des droits de l'homme*, p.5.

CHAPITRE VIII : LA PORTÉE DE LA VISION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DE LA FEMME

La vision rousseauiste a profondément marqué son époque et continue d'influencer la réflexion politique et sociale jusqu'à nos jours. En mettant l'accent sur la nature humaine, la liberté individuelle et le contrat social, Rousseau a proposé une vision novatrice de la société et de l'individu. Sa critique des inégalités sociales et de l'oppression politique a été révolutionnaire pour son époque et a inspiré de nombreux mouvements politiques et sociaux à travers l'histoire. Ainsi, la portée de la vision rousseauiste dépasse largement son temps, en contribuant à façonner les débats contemporains sur la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité.

Cette analyse permettra d'explorer comment les idées de Rousseau continuent de résonner dans notre société moderne et d'envisager leur pertinence pour les défis actuels. L'objectif de cette section est d'actualiser la portée de l'héritage philosophique de Rousseau dans son chef d'œuvre *Emile ou de l'éducation* et dans l'ensemble de ses œuvres, afin de ressortir l'importance de celle-ci dans la société actuelle.

I. LES BIENFAITS DE LA PENSÉE ROUSSEAUISTE DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Jean-Jacques Rousseau est l'un des philosophes contractualistes du XVIII^{ème} siècle les plus influents ; en effet, il propose une vision de la société basée sur un contrat social implicite entre les individus, visant à garantir la liberté et l'égalité de tous. Dans le contexte de l'Afrique contemporaine en quête de développement, cette approche philosophique peut offrir des perspectives intéressantes pour la construction d'une société plus juste et équitable. Sachant que l'Afrique fait face à de nombreux défis socio-économiques, tels que la pauvreté, les inégalités, la corruption et les conflits politiques. Il est envisageable que dans ce contexte, cette approche peut être envisagée comme un cadre théorique permettant de repenser les fondements de la société africaine et de promouvoir un développement durable et inclusif d'où son actualité.

En s'inspirant des concepts de volonté générale, de souveraineté populaire et de bien commun développé par Rousseau, les sociétés africaines pourraient envisager de renforcer la

participation citoyenne, la responsabilité des gouvernants et la solidarité entre les individus. En plaçant l'intérêt collectif au centre des préoccupations, le contractualisme rousseauiste offre un cadre moral et politique pour orienter les actions des acteurs sociaux vers le bien-être commun. Il s'agira à cet effet d'explorer les bienfaits potentiels du contractualisme rousseauiste dans l'Afrique contemporaine en quête de développement. De mettre en lumière les principes fondamentaux de cette théorie politique et d'analyser comment ils pourraient être appliqués pour relever les défis actuels du continent africain.

I. 1 L'humanisme rousseauiste au-delà de son temps

Compte tenu le fait que Rousseau est décédé il y'a de cela trois siècles aujourd'hui, l'on peut se poser la question de savoir pourquoi parler de lui aujourd'hui, pourquoi étudier ses œuvres qui semblent être surannées, mieux quel intérêt de mettre en exergue ces idéologies dans une Afrique contemporaine en pleine mutation, sous des cieux différents et à une époque très éloignée de celle de Rousseau ? En réalité, la pensée de Jean-Jacques Rousseau reste pertinente et d'actualité dans le monde en général et en Afrique en particulier, même plusieurs siècles après son décès ; en raison de la profondeur et de la portée universelle de ses idées politiques et sociales. Rousseau décrie les inégalités, les troubles, les violences, les guerres qui sévissent à son époque et qui semblent n'avoir pas disparu aujourd'hui. Machiavel bien avant Rousseau disait déjà : « *Les hommes marchent presque toujours dans des sentiers déjà battus ; presque toujours ils agissent par imitation* »¹⁶³. Cela pour dire que certains maux restent les mêmes dans toutes les époques considérées dans la mesure où les hommes sont mus par les mêmes désirs et les mêmes passions. En jetant un regard panoramique dans le monde contemporain, on peut dire sans risque de se tromper que plusieurs maux décriés par Rousseau gangrèment les sociétés modernes, en l'occurrence des guerres, des violences, des inégalités, etc.

Dans le monde en général, Rousseau a influencé de nombreux penseurs et plusieurs mouvements politiques. Par exemple, ses idées ont inspiré les révolutions françaises et américaines du XVIII^{ème} siècle, et ont jeté les bases des démocraties modernes. Les philosophes du XIX^{ème} siècle, tels que Karl Marx et Friedrich Engels, se sont également inspirés des concepts rousseauistes pour développer leurs théories sur l'égalité sociale et la lutte des classes. Il est donc indéniable que : « *l'histoire de toutes sociétés jusqu'à nos jours*

¹⁶³ N. MACHIAVEL, *Le prince* (1515), Paris, Union générale d'Éditions, 1962, p.27.

est l'histoire de la lutte des classes »¹⁶⁴. Cette citation tirée du *Manifeste du Parti communiste*, écrit par Karl Marx et Friedrich Engels résume l'idée centrale de la théorie marxiste selon laquelle l'histoire de l'humanité peut être interprétée comme une lutte constante entre différentes classes sociales pour le contrôle des moyens de production et des ressources.

Selon Marx et Engels, chaque société est caractérisée par l'existence de classes sociales antagonistes, à savoir la classe dominante (bourgeoisie) qui détient les moyens de production et la classe dominée (prolétariat) qui vend sa force de travail pour survivre. Cette lutte des classes est perçue comme le moteur principal du changement social et de l'évolution des sociétés au fil du temps. Dans cette perspective, l'histoire est vue comme une succession de conflits entre les classes sociales, où les luttes pour le pouvoir, les ressources et les droits sont au cœur des transformations politiques, économiques et sociales. Selon eux, ces luttes aboutissent inévitablement à des changements révolutionnaires qui remettent en question l'ordre établi et ouvrent la voie à de nouvelles formes d'organisation sociale. Ainsi, ils relèvent l'importance des rapports de classe dans l'analyse de l'histoire des sociétés humaines, en soulignant que ces conflits entre les différentes classes sociales ont façonné et continuent de façonner le développement des civilisations.

Certains auteurs Africains ont également été influencés par la pensée rousseauiste. A l'instar de Frantz Fanon, philosophe et militant anticolonialiste, qui a intégré des éléments rousseauistes dans sa critique de l'oppression coloniale et de l'aliénation des peuples Africains. De Chinua Achebe, écrivain nigérian, qui a exploré les thèmes de la justice, de la liberté et de l'identité culturelle dans ses œuvres, en s'inspirant des idées rousseauistes sur la dignité humaine et la solidarité. C'est fort de ce constat que l'universitaire Camerounais Oumarou Mazadou martèle que : « *Il a fallu attendre la théorie du contrat social de Rousseau pour venir humaniser celle de Hobbes. Le contrat social sonne au XVIII^{ème} siècle le réveil de la conscience morale et politique contre toutes les dénaturations.* »¹⁶⁵. Mazadou met en exergue l'évolution des idées politiques et morales à travers l'histoire, en soulignant le rôle crucial du contrat social dans la réflexion sur la nature de l'organisation sociale et politique. Mieux encore, il met en avant le contraste entre les visions pessimistes et optimistes de la nature humaine, symbolisées respectivement par Hobbes et Rousseau.

Selon Mazadou, la théorie du contrat social de Rousseau vient humaniser celle de Hobbes en mettant l'accent sur la conscience morale et politique des individus. Le contrat

¹⁶⁴ K. Marx, F. ENGELS, *le manifeste du parti communiste*, (1948), trad de l'anglais par Emile Botigelli, Paris, Garnier-Flammarion, 1998, p.73.

¹⁶⁵ O. MAZADOU, *cours de philosophie politique et morale*, « *Qu'en tirer du contrat social de Rousseau ?* », Université de Yaoundé FALSH, Année académique 2013-2014, inédit.

social représente alors un moment clé dans l'histoire des idées politiques, marquant un tournant vers une conception plus éthique et égalitaire de la société. En rapport avec la situation actuelle de l'Afrique, cette vision peut être interprétée à la lumière des défis auxquels le continent est confronté en termes de gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Dans la mesure où, de nombreux pays Africains sont marqués par des régimes autoritaires, des inégalités sociales criantes et des conflits politiques persistants. Dans ce contexte, la réflexion sur le contrat social et la conscience morale et politique peut être pertinente pour repenser les modèles de gouvernance en Afrique, en s'inspirant des idées de Rousseau sur la volonté générale et le bien commun, ces sociétés pourraient envisager des formes de gouvernement plus inclusives, participatives et respectueuses des droits de tous les citoyens. Car selon lui, ce contrat « *lie les contractants sans les assujettir à personne ; et [...] en leur donnant leur seule volonté pour règle, il les laisse aussi libre qu'auparavant.* »¹⁶⁶.

A l'opposé de Hobbes, Rousseau se soucie également des moins forts, sinon : « *Les faibles risquent bientôt d'être engloutis* »¹⁶⁷, raison pour laquelle chacun devra être égale à l'autre sans distinction. C'est également ce que reconnaît l'un de plus commentateurs de Rousseau, Robert Derathe lorsqu'il déclare que : « *Si le pacte social est préférable pour l'homme à l'isolement et à l'indépendance de l'état de nature, c'est parce que les lois et les contraintes qu'elles comportent font de chaque citoyen un homme juste, libre et maître de soi, malgré ses passions* »¹⁶⁸. Il souligne que ce pacte social, avec ses lois et ses contraintes, permet à chaque citoyen de devenir un individu juste, libre et maître de lui-même, même en dépit de ses passions. Derathe suggère que la société, avec ses règles et ses normes, offre un cadre dans lequel les individus peuvent développer leur sens de la justice, leur liberté et leur capacité à se gouverner eux-mêmes. Les lois sociales et les contraintes imposées par la société permettent de limiter l'emprise des passions humaines et d'empêcher qu'elles ne conduisent à des comportements injustes ou destructeurs.

En d'autres termes, Derathe affirme que le pacte social et les lois qui en découlent sont nécessaires pour réguler les interactions entre les individus, garantir le respect des droits de chacun et assurer la cohésion sociale. Grâce à ces règles, chaque citoyen peut trouver un équilibre entre ses passions personnelles et les exigences de la vie en communauté. Selon lui, ce pacte social ne limite pas la liberté individuelle, mais au contraire la renforce en permettant à chaque citoyen de vivre dans un environnement où la justice et la maîtrise de soi sont

¹⁶⁶ J.-J. ROUSSEAU, *Lettres écrites de la montagne*, (1764), Paris, Hachette, 1964, p.201.

¹⁶⁷ J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Gallimard, 1987, p.82.

¹⁶⁸ R. DERATHE, *Jean Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 1970, p.247.

valorisées. A son avis, en acceptant les contraintes de la société, les individus peuvent se libérer des impulsions néfastes de leurs passions et agir de manière plus réfléchie et éthique.

I.2 Rousseau défenseur de l'égalité entre les hommes

La question de la parité, c'est-à-dire de l'égalité entre les hommes et les femmes en termes de droits et d'accès aux responsabilités, est un enjeu majeur dans de nombreuses sociétés à travers le monde. En Afrique, cette question revêt une importance particulière en raison des normes culturelles et des traditions qui ont longtemps limité la participation des femmes à la vie politique et sociale. Ainsi, la réévaluation de la parité à la lumière des idées de Rousseau, philosophe des lumières, peut offrir un éclairage intéressant sur les défis et les opportunités liés à la promotion de l'égalité des genres sur le continent Africain. En effet, Rousseau apparaît comme un précurseur dans la réflexion sur la démocratie, la liberté individuelle, l'égalité, la justice sociale et le contrat social, des thèmes qui demeurent au cœur des débats contemporains. Ces propos qui suivent corroborent à suffisance cette assertion :

La loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité. Tout doit s'y rapporter jusqu'à l'autorité même, qui n'est établit que pour la défendre, tout doit être égale par droit de naissance [...] il faut qu'un laboureur ne soit par la naissance inférieur à personne, qu'il ne voit au-dessus de lui que les lois.¹⁶⁹

Il met en avant l'idée fondamentale de l'égalité comme principe central d'une société juste et équilibrée. En affirmant que la loi fondamentale d'une institution doit reposer sur le principe de l'égalité, et que tous les aspects de la société doivent être régis par ce principe, y compris l'autorité elle-même. Rousseau soutient que l'égalité doit être le fondement de toute organisation sociale, et que chaque individu devrait être considéré comme égal en droits et en dignité dès sa naissance. Il insiste sur le fait que personne ne devrait être naturellement inférieur à un autre en raison de son origine sociale ou de sa profession. Ainsi, selon lui, la seule autorité légitime est celle qui est établie pour défendre cette égalité fondamentale et qui ne doit pas être utilisée pour établir des hiérarchies arbitraires entre les individus.

En affirmant que tout homme doit être égal par droit de naissance, Rousseau prône une conception radicale de l'égalité qui va au-delà même de l'égalité formelle devant la loi. Il prône l'idée que chacun devrait avoir les mêmes opportunités et les mêmes droits dès sa naissance, indépendamment de son statut social ou de sa profession. Pour lui, l'idéal d'une société juste repose sur le respect de cette égalité naturelle et sur le fait que chacun ne devrait se sentir inférieur à personne, sauf devant les lois qui garantissent cette égalité. En un mot, cette assertion de Rousseau souligne l'importance de l'égalité comme principe fondateur d'une

¹⁶⁹ J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur les sciences et les arts*, *Op.cit.*, pp.114-116.

société juste et équilibrée, où chacun est respecté et traité de manière égale en droits et en dignité. Elle met en lumière la nécessité de concevoir l'autorité comme un moyen de défendre cette égalité plutôt que de l'utiliser pour instaurer des inégalités injustes.

En Afrique, la pensée de Rousseau résonne particulièrement dans un contexte où de nombreux pays du continent cherchent à consolider leurs institutions démocratiques et à promouvoir le développement économique et social. Les idées de Rousseau sur la souveraineté populaire, la volonté générale et le bien commun peuvent offrir des pistes de réflexion pour repenser les modèles politiques et sociaux en Afrique. Il n'est pas d'avis que : « *L'art de gouverner est celui de tromper les hommes* »¹⁷⁰, raison pour laquelle il limite les pouvoirs de tous les contractants sans exception, seule l'égalité et la volonté générale devront être les piliers de ce contrat. Nous pouvons donc comprendre pourquoi John Locke déclare sans ambages que : « *Ce n'est pas toute forme de convention qui met fin à l'état de nature parmi les hommes, mais celle par laquelle les hommes consentent mutuellement à entrer dans une communauté et à former un corps politique* »¹⁷¹. Il met en lumière la notion de contrat social, un concept central dans sa philosophie politique. Selon lui, l'état de nature est un état hypothétique dans lequel les individus vivent avant la création de toute forme de société organisée.

Dans cet état, ils jouissent certes des libertés naturelles mais, sont également confrontés à des risques liés à l'absence des règles et de protections collectives, raison pour laquelle la sortie de l'état de nature et l'entrée dans la société civile se fait selon lui par le biais d'un contrat social. Ce contrat étant un accord volontaire entre les individus pour former une communauté politique et établir un gouvernement qui protège leurs droits naturels. Ainsi, ce n'est pas toute forme de convention qui met fin à l'état de nature, mais spécifiquement celle par laquelle les individus consentent mutuellement à former un corps politique et à se soumettre à des lois communes. En d'autres termes, selon Locke, c'est le consentement libre et mutuel des individus qui légitime la création d'une société civile et d'un gouvernement. Ce contrat social est fondamental pour garantir la protection des droits individuels et pour assurer la stabilité et l'ordre au sein de la communauté politique.

¹⁷⁰ M. Revalut d'Allonnes, *Ce que l'homme fait à l'homme : Essai sur le mal politique*, Paris, Seuil, 1991, p. 3.

¹⁷¹ J. LOCKE, *Du gouvernement civil*, Trad. David Maazel, Du Villard et Jacquier, Genève, 1984, p. 14.

II. ROUSSEAU, LE PRÉCEPTEUR DES BONNES MŒURS

Rousseau, philosophe des Lumières et penseur majeur de la modernité, occupe une place singulière dans l'histoire de la philosophie en tant que précepteur des bonnes mœurs. En s'inscrivant dans une tradition intellectuelle qui vise à éclairer les hommes sur leurs devoirs moraux et sociaux, il se distingue par sa volonté de guider ses contemporains vers une meilleure compréhension de leurs obligations éthiques. À l'instar de Socrate, figure emblématique de la réflexion morale, Rousseau s'attache à éveiller la conscience individuelle et collective en invitant ses lecteurs à réfléchir sur les fondements de la vertu et de la justice. Ainsi, en explorant l'héritage philosophique de Rousseau, nous pouvons saisir toute la profondeur et la pertinence de sa pensée éthique, qui résonne encore aujourd'hui comme un appel à la responsabilité et à la solidarité dans nos sociétés.

II.1 Rousseau et la perpétuation de la tradition philosophique

Rousseau incarne à la fois une rupture et une continuité dans la tradition philosophique occidentale. En effet, en s'inscrivant dans le sillage des grands penseurs qui l'ont précédé, tout en apportant des idées novatrices et émoustillantes, Rousseau participe à la perpétuation de cette tradition millénaire. Sa réflexion sur la nature humaine, la société et la politique s'inscrit dans un dialogue constant avec les philosophes antiques, médiévaux et modernes, tout en proposant des concepts et des perspectives inédits qui marqueront durablement la pensée occidentale. C'est sans doute ce qui amène Géraldine Lèpan à dire que : « *Rousseau s'inscrit par-là dans une tradition philosophique incarnée par Socrate et Montaigne, qu'il interprète comme étant dominée par l'impératif d'éclairer les hommes sur leurs devoirs* »¹⁷². Selon elle, Rousseau s'inscrit dans une tradition philosophique qui vise à éclairer les hommes sur leurs devoirs.

En faisant référence à Socrate et Montaigne, deux figures majeures de la philosophie, Lèpan souligne que Rousseau partage avec eux un souci éthique profond : celui de guider les individus vers une meilleure compréhension de leurs responsabilités morales et sociales. Socrate, célèbre pour sa méthode d'interrogation (la maïeutique) et son engagement en faveur de la vérité et de la vertu, a cherché à éveiller la conscience morale de ses contemporains en les incitant à réfléchir sur leurs actions et leurs valeurs. De même, Montaigne, philosophe humaniste de la Renaissance, a exploré les questions d'éthique et de moralité à travers ses

¹⁷² G. LEPAN, *Rousseau une politique de la vérité*, Paris, Belin, 2015, p.22.

Essais, invitant ses lecteurs à se questionner sur leur propre conduite et leurs obligations envers autrui.

En s'inscrivant dans cette lignée intellectuelle, Rousseau s'engage lui aussi à éclairer les hommes sur leurs devoirs, en mettant notamment l'accent sur la nécessité de reconnaître et de respecter les droits naturels et les obligations mutuelles qui découlent de la vie en société. Par sa réflexion sur le contrat social et la volonté générale, il invite ses contemporains à réfléchir davantage sur les fondements moraux et politiques de leur existence commune, et à agir en conformité avec les principes de justice et d'égalité. De ce fait, selon Géraldine Lepad, Rousseau perpétue et enrichit une tradition philosophique qui vise à éduquer les individus sur leurs devoirs envers autrui et envers la communauté dans laquelle ils vivent, contribuant ainsi à promouvoir une vision éthique et civique de l'existence.

Le pape Jean Paul II, conscient du rôle que jouent ces penseurs dans la connaissance de l'homme et dans la promotion des valeurs humanisantes déclare que :

Que n'ont pas fait les fils et filles de votre nation pour la connaissance de l'homme, pour exprimer l'homme par la formulation de ses droits inaliénables ! On sait ce que la place de l'idée de liberté, d'égalité et de fraternité tient dans votre culture, dans votre histoire. [...] Je le dis tout en ayant conscience que tous ceux qui ont formulé ainsi, les premiers, cet idéal, ne se référaient pas à l'alliance de l'homme avec la sagesse éternelle. Mais ils voulaient agir pour l'homme.¹⁷³

Il souligne ainsi l'importance de la contribution des membres d'une nation à la connaissance de l'homme et à la formulation de ses droits inaliénables. Il reconnaît les efforts des individus de cette nation pour promouvoir des idéaux tels que la liberté, l'égalité et la fraternité, des valeurs fondamentales qui occupent une place centrale dans leur culture et leur histoire. Il pense que ces idéaux, bien qu'ils aient été formulés sans nécessairement se référer à une dimension spirituelle ou religieuse, sont néanmoins essentiels pour agir en faveur de l'homme et de son bien-être. Il met en avant le fait que la promotion de la liberté, de l'égalité et de la fraternité est une démarche humaniste qui vise à améliorer les conditions de vie des individus et à favoriser un monde plus juste et solidaire.

En articulant que ces idéaux peuvent être poursuivis indépendamment de toute référence à la sagesse éternelle, Jean-Paul II met en lumière la diversité des motivations qui peuvent animer les actions en faveur de l'homme et souligne que l'engagement pour le bien-être de l'humanité peut prendre différentes formes, qu'elles soient d'ordre philosophique, politique ou moral. Rousseau s'inscrit à cet effet dans le vaste champ des philosophes pour qui l'homme est la fin ultime de toute chose ; cet être doté d'une liberté et d'une dignité inaliénables. Rousseau a notamment développé l'idée du contrat social, selon laquelle les

¹⁷³ Pape Jean Paul II, propos introductifs de l'homélie prononcé en France au Bourget, 1980.

individus renoncent à une partie de leur liberté individuelle au profit de la communauté, en échange de la protection de leurs droits naturels et de la garantie d'une vie en société harmonieuse.

Cette notion rejoint celle de Jean-Paul II qui souligne l'importance des efforts collectifs pour promouvoir des idéaux tels que la liberté, l'égalité et la fraternité, des valeurs qui sont essentielles pour le bien-être de l'homme. En mettant en avant le rôle des membres d'une nation dans la promotion de ces idéaux, le Pape Jean-Paul II rejoint ainsi indirectement la vision de Rousseau selon laquelle c'est par le consensus et la volonté générale des individus que se construit une société juste et équitable. Les deux penseurs partagent donc une préoccupation commune pour le respect des droits de l'homme et pour la recherche d'un ordre social basé sur des valeurs humanistes et universelles.

En ce sens, on peut dire que Jean-Paul II comme Rousseau s'inscrivent dans la lignée des penseurs qui ont cherché à promouvoir une vision de la société où l'homme est au centre des préoccupations et où ses droits inaliénables sont respectés et défendus par l'ensemble de la communauté. Nous comprenons mieux pourquoi le penseur Genevois disait que : « *Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs* »¹⁷⁴. Il exprime ainsi l'idée selon laquelle renoncer à sa liberté revient à renoncer à une part essentielle de ce qui définit l'humanité d'un individu. Pour lui, la liberté est un attribut fondamental de l'homme, un droit naturel qui lui est inhérent et qui ne peut être légitimement aliéné.

En renonçant à sa liberté, l'homme perd non seulement sa qualité d'être humain pleinement réalisé, mais il renonce également à ses droits fondamentaux en tant qu'individu. En effet, selon Rousseau, la liberté est le socle sur lequel reposent tous les autres droits et devoirs de l'homme. En se privant de cette liberté, l'individu se prive également de sa capacité à exercer pleinement ses droits et à assumer ses devoirs envers lui-même et envers la société. De ce fait, la liberté est à la fois le fondement et la condition sine qua non de l'humanité et de la dignité de l'homme, y renoncer revient à compromettre sa propre essence et à s'exposer à une forme d'asservissement qui va à l'encontre de la nature même de l'homme en tant qu'être libre et autonome.

¹⁷⁴ J.-J. ROUSSEAU, *Du contrat social*, *Op.cit.*, p.47.

II.2 Rousseau et le souci de promouvoir l'éducation holistique

Ce philosophe aux idées révolutionnaires, s'est illustré par sa profonde réflexion sur l'éducation et son souci ardent de promouvoir une approche holistique de la formation des individus. En effet, loin de se limiter à une simple transmission de connaissances, Rousseau défendait une vision de l'éducation qui prenait en compte l'épanouissement global de l'être humain, tant sur le plan intellectuel que moral et physique. À travers ses œuvres majeures telles qu'*Émile ou De l'éducation* et *Du contrat social*, il a posé les bases d'une pédagogie novatrice, mettant l'accent sur l'importance de la nature, de l'expérience et de l'autonomie dans le processus éducatif. Ainsi, en explorant le lien étroit entre la pensée de Rousseau et son engagement en faveur d'une éducation holistique, nous pouvons saisir toute la pertinence et la modernité de ses idées, qui résonnent encore aujourd'hui dans les débats contemporains sur la formation des individus et le rôle de l'éducation dans la construction d'une société juste et équilibrée.

Dès les premières lignes de son ouvrage *Emile ou de l'éducation*, Rousseau précise que son dessein est de « constituer la question de l'éducation en un problème philosophique, ce qui suppose de l'épurer, de la débarrasser des circonstances factuelles tout en les rendant pensables »¹⁷⁵. Il exprime là son intention de traiter la question de l'éducation comme un problème philosophique. En effet, Il cherche à élever cette question au niveau de la réflexion philosophique en la débarrassant des circonstances avérées et en la rendant pensable. En d'autres termes, Rousseau souhaite aborder la question de l'éducation d'une manière abstraite et conceptuelle, en se concentrant sur les principes et les idées sous-jacentes plutôt que sur les détails concrets et pratiques.

Il veut explorer les fondements philosophiques de l'éducation, les valeurs morales qui la sous-tendent et les idéaux qui devraient la guider, tout en laissant de côté les aspects contingents et spécifiques liés à chaque situation individuelle. Dire qu'il aimerait purifier la question de l'éducation, c'est dire qu'il cherche à en extraire l'essence philosophique, à en faire émerger des principes universels qui peuvent s'appliquer indépendamment des contextes particuliers. Rousseau offre ainsi une réflexion profonde et générale sur l'éducation, en mettant en lumière ses enjeux fondamentaux et en proposant des pistes de réflexion plus abstraites et conceptuelles qui perdurent jusqu'aujourd'hui.

A travers son œuvre majeure, *Émile ou De l'éducation* Rousseau a grandement contribué à la considération de l'éducation précoce. En effet, il défend l'idée que l'éducation

¹⁷⁵ J.-J. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, *Op.cit.*, p. 7.

doit commencer dès le plus jeune âge, dès la naissance même, pour permettre à l'individu de se développer pleinement et harmonieusement. Il insiste sur l'importance de respecter le rythme naturel de l'enfant et de lui offrir un environnement propice à son épanouissement. Il souligne également le fait que l'éducation ne doit pas être imposée de manière autoritaire, mais plutôt être guidée par les besoins et les intérêts de l'enfant. Grâce à ses idées novatrices sur l'éducation précoce, Rousseau a contribué à changer les mentalités de son époque et à influencer de nombreux pédagogues et philosophes par la suite.

Son œuvre continue d'inspirer les réflexions sur l'éducation précoce et reste une référence incontournable dans ce domaine. L'importance de la considération de l'éducation précoce dans la société actuelle est cruciale pour plusieurs raisons, à savoir :

- Le développement global de l'enfant : les premières années de la vie sont essentielles pour le développement cognitif, émotionnel, social et physique de l'enfant. Une éducation précoce de qualité peut favoriser un développement harmonieux et optimal de l'enfant, lui permettant de mieux réussir dans sa vie future ;
- La prévention des inégalités : l'éducation précoce contribue à la réduction des inégalités sociales en offrant à tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine, des opportunités égales de développement ;
- La préparation à la vie en société : l'éducation précoce permet d'inculquer aux enfants les valeurs, les compétences et les comportements nécessaires pour vivre en société. Elle favorise le développement de l'empathie, de la communication, de la résolution des problèmes et de la collaboration, des compétences essentielles pour une participation active et constructive en société ;
- L'impact sur la santé et le bien-être : des études ont montré que les expériences vécues pendant l'enfance ont un impact durable sur la santé physique et mentale des individus. Une éducation précoce de qualité peut contribuer à prévenir les problèmes de santé mentale, les comportements à risque et les maladies chroniques à l'âge adulte.

En clair, la considération de l'éducation précoce dans la société actuelle revêt une importance primordiale pour assurer le bien-être des enfants, promouvoir l'égalité des chances, renforcer le tissu social et préparer les futures générations à relever les défis du monde contemporain. En investissant dans l'éducation des jeunes enfants, la société investit dans son avenir et contribue à construire un monde meilleur pour tous.

D'après lui c'est par le biais de l'éducation que l'enfant se socialise et acquiert un certain nombre de prérequis qui l'amènent à domestiquer ses passions et à être un bon citoyen. C'est dans ce sens que nous devons le comprendre lorsqu'il affirme que : « Les

notions de la loi qu'il faudra plutôt appeler la loi de la raison, ne commencent à se développer que quand le développement antérieur des passions rend impuissants tous les préceptes. »¹⁷⁶. Autrement dit, la raison et la loi morale ne peuvent pleinement se développer et s'imposer que lorsque les passions humaines ont atteint un certain niveau de maturité et d'intensité. Il souligne à cet effet que les préceptes moraux et les règles de conduite ne peuvent être efficaces que si les individus ont déjà développé une conscience morale et une capacité à maîtriser leurs passions.

Rousseau considère que les passions, telles que l'égoïsme, la cupidité, la jalousie ou la colère, sont des éléments naturels et puissants de la nature humaine. Elles peuvent aveugler l'individu, le pousser à agir de manière irrationnelle et égoïste, et entraver sa capacité à respecter les principes moraux et les lois sociales. Selon lui, une fois que les passions ont été pleinement éprouvées et que l'individu a pris conscience de leurs effets destructeurs, il est en mesure de faire appel à sa raison pour réguler ses actions, contrôler ses désirs et se conformer aux exigences de la loi morale.

Ainsi, Rousseau suggère que la véritable loi de la raison n'est pas simplement un ensemble de règles extérieures imposées par la société, mais plutôt une norme interne basée sur la compréhension des conséquences de nos actes et sur le respect des valeurs fondamentales de l'humanité. Cette loi de la raison émerge progressivement à mesure que l'individu prend conscience de son propre pouvoir de jugement et de sa responsabilité envers lui-même et envers autrui. Tout compte fait, Rousseau souligne l'importance du développement moral et intellectuel de l'homme pour parvenir à une véritable compréhension des lois morales et pour agir en conformité avec elles. Il établit le lien étroit entre les passions humaines, la raison et la moralité, en soulignant que c'est par la maîtrise des passions dès le bas âge que l'homme peut accéder à une véritable liberté et à une vie sociale harmonieuse.

Rousseau exprime son opposition aux distinctions sociales et économiques qui influent sur l'éducation des individus. Il critique le fait que les riches et les pauvres reçoivent une éducation différente, séparée par des institutions comme les collèges et les académies. Pour lui, tous les citoyens sont égaux par la constitution de l'État et devraient donc être élevés ensemble, de la même manière. C'est ce qui l'amène donc à dire que :

Je n'aime point ces distinctions de collèges et d'académies qui font que la noblesse du riche et que la noblesse du pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'État doivent être élevés ensemble, et de la même manière, et si l'on peut établir une éducation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que

¹⁷⁶ J.-J. ROUSSEAU, *Manuscrit de Genève*, (1557) tome III, Paris, Gallimard, p. 449.

*les pauvres puissent payer, ne pourrait-on pas fonder dans chaque collège un certain nombre de place gratuites, c'est-à-dire aux frais de l'État [..]*¹⁷⁷.

Il propose ainsi la création d'une éducation publique entièrement gratuite, ou du moins accessible financièrement aux plus démunis. Pour ce faire, il suggère la mise en place de places gratuites dans chaque collège, financées par l'État. Cette mesure permettrait de garantir une égalité d'accès à l'éducation pour tous les citoyens, quel que soit leur statut social ou économique. En prônant une éducation publique et égalitaire, Rousseau cherche à promouvoir l'idée d'une société où chacun ait la possibilité de se développer intellectuellement et socialement indépendamment de ses origines ou de sa situation financière. Il met en avant l'idée que l'éducation est un droit fondamental et un levier essentiel pour favoriser l'égalité des chances et la justice sociale au sein de la société. Nous pensons que certains leaders politiques Africains à l'instar de Kadhafi qui durant son règne a rendu l'école gratuite.

En somme, nous retenons que l'héritage philosophique de Rousseau est et demeure toujours d'actualité, dans la mesure où il a traité des thèmes atemporels. Atemporels car on retrouve encore les maux qu'il a décrit dans son époque ; son contractualisme se vit et se pratique dans plusieurs Etats, l'égalité qu'il défend est encore au cœur de plusieurs débats, son combat pour la démocratisation de l'éducation n'étant pas en reste.

¹⁷⁷ J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, Paris, Garnier Flammarion, 2012, p. 179.

CHAPITRE IX : PROLÉGOMÈNES À UNE INCLUSION RÉELLE DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE : CAS DU CAMEROUN

Compte tenu des enjeux actuels de l'Afrique, il est évident que l'inclusion réelle des femmes dans le processus de développement de l'Afrique, et plus spécifiquement du Cameroun, constitue un enjeu majeur pour la construction d'une société plus équitable et prospère. Les prolégomènes à cette inclusion renvoient à une réflexion préliminaire nécessaire pour comprendre ces défis, les opportunités et les mécanismes à mettre en place afin de favoriser la participation active des femmes au développement économique, social et politique de leur pays.

Dans ce contexte, il est essentiel d'analyser les obstacles structurels et culturels qui limitent l'accès des femmes aux ressources, aux opportunités et aux prises de décision, tout en identifiant les leviers d'action pouvant permettre de promouvoir une véritable égalité des genres et de valoriser le potentiel des femmes dans la construction d'une société inclusive et durable. Ainsi, cette étude vise à explorer les voies d'une inclusion réelle des femmes dans le processus de développement de l'Afrique, en prenant le cas spécifique du Cameroun comme terrain d'analyse privilégié.

I. LE PARADOXE DES MENTALITÉS AFRICAINES

Le paradoxe des mentalités africaines est une question complexe et profondément enracinée dans l'histoire et la culture du continent. En effet, l'Afrique est souvent présentée comme un lieu de diversité culturelle, de richesse spirituelle et de traditions ancestrales. Cependant, derrière cette image idéalisée se cachent parfois des contradictions et des paradoxes qui soulèvent des questions essentielles sur la nature de la pensée africaine et son évolution dans un monde en mutation rapide.

L'un des principaux paradoxes des mentalités africaines réside dans la coexistence de valeurs traditionnelles fortement ancrées et de dynamiques modernes qui façonnent de plus en plus la société contemporaine. D'une part, les traditions ancestrales, les croyances religieuses et les pratiques culturelles jouent un rôle central dans la vie quotidienne des populations

africaines, influençant leurs comportements, leurs relations sociales et leurs aspirations. D'autre part, l'impact croissant de la mondialisation, des technologies de l'information et des échanges internationaux introduit de nouveaux modes de pensée, de consommation et de gouvernance qui remettent en question les normes établies et les modèles traditionnels.

Face à ce paradoxe, les mentalités africaines se trouvent confrontées à des défis majeurs en termes d'adaptation, d'innovation et de résilience. Comment concilier les héritages culturels avec les exigences du monde moderne ? Comment préserver l'identité africaine tout en s'ouvrant aux influences extérieures ? Comment garantir le respect des traditions tout en promouvant le progrès et le développement ? Autant de questions fondamentales qui interrogent la capacité des sociétés africaines à évoluer de manière harmonieuse et équilibrée dans un contexte de changement permanent.

Ainsi, le paradoxe des mentalités africaines offre une perspective stimulante pour explorer les enjeux philosophiques, sociologiques et politiques liés à la construction d'une identité africaine plurielle et dynamique, capable de s'adapter aux défis du XXI^{ème} siècle tout en préservant ses racines profondes. Cette réflexion invite à repenser les notions de tradition et de modernité, d'authenticité et d'ouverture, de continuité et de changement dans un dialogue fécond entre passé et avenir, local et global, pour construire ensemble un avenir commun empreint de diversité et de solidarité.

I.1 La nécessité d'une mutation des mentalités africaines

L'Afrique est un continent riche en ressources naturelles et en diversité culturelle, mais malgré cela, de nombreux pays africains continuent de faire face à des défis majeurs en matière de développement. Parmi ceux-ci, apparaît la question de l'inclusion des femmes dans le processus de développement, cette problématique est une question cruciale qui mérite une attention particulière. En effet, les femmes représentent près de la moitié de la population africaine et jouent un rôle essentiel dans l'économie et la société. Cependant, dans la plupart de ces pays africains, les femmes sont le plus souvent marginalisées, ce qui à notre avis entrave le développement global du continent. Les femmes sont certes représentées sur la scène politique Camerounaise, mais cette représentation est minimale ; on retrouve peu de femmes qui exercent des hautes fonctions or d'après les statistiques les femmes seraient supérieures en nombre. Prenons le cas de l'assemblée nationale où l'on retrouve soixante une femmes sur cent quatre-vingt députés¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Fr.m.wikipedia.org

Sous d'autres cieux, les droits des femmes sont respectés, et leurs avis comptent, mais en Afrique, on assiste quotidiennement à des actes malsains envers la gente féminine, et ces derniers sont répétitifs et semblent même être vulgarisés, dans la mesure où il paraît normal d'infliger à sa conjointe une bastonnade, ce qui est une prétendue preuve d'amour envers elle. Des lois en faveur des femmes ont certes été mises sur pied, néanmoins, elles n'ont jamais été rigoureusement mises en application, elles ont tout le mal à rentrer dans les actes pratiques ou les mœurs quotidiennes¹⁷⁹. C'est ce que reconnaît Paul Biya lorsqu'il martèle que : « *Il serait souhaitable que disparaissent au sein de notre société les multiples manifestations d'incivilités, telles que les violences faites aux femmes* »¹⁸⁰. Axelle Kabou pilonne davantage cela lorsqu'elle déclare que :

*Il est en effet, frappant que des attitudes franchement régressives, paradoxales, considérées comme inacceptables sous d'autres cieux, se répètent indéfiniment à tous les niveaux de l'échelle sociale en Afrique, aggravant une situation de départ déjà précaire sans susciter un besoin profond de changement*¹⁸¹.

Kabou souligne ainsi le paradoxe et la persistance des attitudes régressives envers les femmes en Afrique, malgré le fait qu'elles soient généralement considérées comme inacceptables dans d'autres parties du monde. Elle observe que ces attitudes discriminatoires et oppressives envers les femmes se retrouvent à tous les niveaux de la société africaine, aggravant ainsi une situation déjà problématique pour les femmes. Cette auteure met en lumière le fait que ces normes sociales et culturelles préjudiciables aux femmes soient enracinées dans la société africaine et qu'elles persistent malgré les progrès réalisés dans d'autres domaines.

Elle pense également que ces attitudes régressives ne suscitent pas toujours un désir profond de changement au sein de la société africaine, ce qui contribue à perpétuer les inégalités de genre et à maintenir les femmes dans des positions subalternes. En clair, cette citation met en lumière le défi persistant de lutter contre les attitudes rétrogrades envers les femmes en Afrique, tout en soulignant la nécessité d'un engagement profond et durable pour promouvoir l'égalité des sexes et créer un changement significatif dans la société africaine.

Le Cameroun, comme de nombreux autres pays africains, est confronté à des inégalités de genre persistantes qui limitent le potentiel de croissance et de prospérité du pays. Pourtant, les femmes camerounaises sont actives dans tous les secteurs de l'économie et jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne de leur communauté. Les pouvoirs publics Camerounais sont conscients de ces difficultés constantes que connaissent incessamment les

¹⁷⁹ A. S. NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort*, Op.cit., p.19.

¹⁸⁰ S.E Paul BIYA, *Message à la Nation*, le 31 décembre 2007.

¹⁸¹ A. KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.12.

femmes, c'est ce que nous renseigne les retombées de la conférence de Ndjamena, lorsqu'ils laissent paraître ce qui suit : « *L'éducation des filles est un problème qui retient l'attention des pouvoirs publics camerounais. A cet effet, l'Etat s'efforce de lutter contre l'exclusion scolaire en réduisant les inégalités d'origine géographique et en enrayant les obstacles à l'éducation des filles* »¹⁸² Il est donc impératif de repenser les mentalités et les pratiques socioculturelles qui limitent les opportunités des femmes et entravent leur participation active au développement du pays.

Une mutation des mentalités est nécessaire pour promouvoir une véritable inclusion des femmes dans le processus de développement du Cameroun et de l'Afrique. Cela implique de reconnaître et de valoriser le rôle des femmes dans la société, de lutter contre les stéréotypes de genre et de promouvoir l'égalité des chances et des droits entre les hommes et les femmes. Il faudrait changer cette vision arrêtée qu'on a de la femme comme un être qui : « *ne compte que sur l'effort d'autrui, la peine d'autrui, le travail, d'autrui [...]* »¹⁸³ En investissant dans l'éducation des filles, en renforçant les capacités des femmes entrepreneures et en promouvant leur participation aux instances de décision, le Cameroun peut tirer pleinement profit du potentiel économique et social de ces femmes.

Dans ce contexte, il est crucial que les gouvernements, les institutions publiques, la société civile et le secteur privé collaborent pour mettre en place des politiques et des programmes qui favorisent l'autonomisation des femmes et leur pleine participation au développement. En encourageant un changement positif des mentalités et en mettant en place des mesures concrètes pour promouvoir l'égalité des genres, le Cameroun peut ouvrir la voie à un développement durable et inclusif pour tous ses citoyens. La société camerounaise, comme de nombreuses sociétés africaines, est fortement influencée par des traditions et des valeurs ancestrales qui ont tendance à placer la femme dans une position subalterne par rapport à l'homme. Ces traditions sont généralement basées sur des normes patriarcales qui accordent aux hommes un statut de supériorité et de pouvoir sur les femmes. Dans de nombreux aspects de la vie sociale, économique et politique au Cameroun, les femmes sont régulièrement reléguées à des rôles subalternes et subordonnés. Par exemple, les femmes sont souvent sous-représentées dans les sphères de pouvoir et de prise de décision, que ce soit au niveau politique, économique ou social, la preuve en est, il existe un corps militaire au Cameroun dans lequel les femmes sont exclues ; à savoir : le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR).

¹⁸² CONFERENCE INTERNATIONALE DE N'DJAMENA: *Education des filles et formation des femmes dans l'espace francophone: défis, bonnes pratiques et pistes d'actions*, Organisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie du 17 au 19 juin 2019 à N'Djamena (Tchad), p.4.

¹⁸³ E. NJOH MOUELLE, *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, CLE, 2011, p.120.

Les normes sociales et culturelles qui perpétuent cette vision de la femme comme étant inférieure à l'homme sont profondément enracinées dans la société camerounaise. Elles sont ordinairement transmises de génération en génération et sont renforcées par des pratiques et des croyances traditionnelles, telle est le cas des peuples musulmans du Nord qui pense que la femme n'est bonne qu'à la cuisine, et que seule l'école coranique peut l'éduquer de telle sorte qu'elle soit une bonne épouse, car l'éducation occidentale là pervertirait et l'amènerait à considérer l'homme comme son égal ; pour preuve c'est dans ces zones qu'on retrouve plus des jeunes filles sous-scolarisées.

Par conséquent, les femmes Camerounaises sont continuellement confrontées aux inégalités structurelles et systémiques qui limitent leurs opportunités d'éducation, d'emploi et d'autonomie. Ces inégalités se manifestent également dans des domaines tels que l'accès aux ressources économiques, aux services de santé et à la justice. Pour lutter contre cette mentalité traditionnelle qui place la femme dans une position subalterne, il est essentiel de promouvoir l'égalité des sexes et de remettre en question les normes sociales et culturelles qui perpétuent les inégalités entre les hommes et les femmes. Cela nécessite un engagement politique, social et communautaire pour changer les mentalités et promouvoir l'égalité des sexes dans tous les aspects de la société camerounaise. Axelle Kabou ajoute alors à cet effet que :

Il est, par conséquent, urgent de redéfinir ces catégories, de voir jusqu'à quel point elles résistent à l'analyse ; il est urgent de scier les barreaux culturels derrière lesquels les Africains crient leur africanité au monde depuis un demi-siècle, en prenant soin d'écarter de leur paysage conceptuel tout ce qui pourrait permettre de donner des bases solides et élargies à cette identité¹⁸⁴.

I-2 L'adaptation de l'éducation de la gente féminine africaine aux réalités locales

L'Afrique connaît des défis bien connus, alors on ne devrait pas éduquer la jeune africaine comme on éduque la jeune occidentale ou asiatique, ils n'ont guère les mêmes réalités intrinsèques. Il faudrait donc assigner une mission bien définie à l'éducation formelle de la jeune fille Camerounaise, mieux Africaine. C'est également ce que reconnaissent J. Leif et G. Rustin lorsqu'ils affirment que : « *L'éducation et l'enseignement n'ont de sens que par rapport aux fins qu'ont leur assigné relativement à la condition humaine. Ce n'est, en effet, qu'après avoir dit quel homme il s'agit de former, qu'il devient possible de concevoir les moyens afin d'y parvenir.* »¹⁸⁵. Cette citation souligne l'importance de définir clairement les objectifs de l'éducation et de l'enseignement en fonction des besoins et des réalités spécifiques

¹⁸⁴ A. KABOU, *Op.cit.*, p.103.

¹⁸⁵ J. LEIF et G. RUSTIN, *Philosophie de l'éducation : pédagogie générale*, tome 1, Paris, librairie Delagrave, 1970, p.13.

de la société dans laquelle ils s'inscrivent. En d'autres termes, il est essentiel de déterminer quel type d'individu on cherche à former avant de mettre en place les moyens pour y parvenir.

Dans le contexte africain, il serait crucial d'adapter l'éducation des jeunes filles aux réalités locales afin de répondre aux besoins et aux défis spécifiques auxquels elles sont confrontées. En effet, les jeunes filles africaines sont généralement confrontées aux défis tels que, les mariages précoces, les grossesses précoces, l'influence des réseaux sociaux, etc. En adaptant leur éducation aux réalités locales, on pourrait leur offrir des opportunités qui correspondent à leurs besoins spécifiques et qui les aideront à s'épanouir pleinement. Cela peut passer par une éducation axée sur l'autonomisation, l'égalité des genres, l'entrepreneuriat, etc. En formant des jeunes filles mieux préparées à affronter les défis de leur environnement, on contribue à leur émancipation et au développement global de la société africaine.

Il ne s'agit donc pas seulement d'Africaniser l'enseignement, mais de l'adapter aux besoins locaux, de lui donner un but bien précis et bien définir. Raison pour laquelle il est impératif d'identifier quels sont les besoins présents de l'Afrique, quelles sont les réalités locales, et quels sont les défis auxquels se heurtent les jeunes africaines. Axelle Kabou ne manque donc pas de nous dire que :

L'africanisation de l'enseignement est de ne poser aucun discours heuristique aux enfants. Ceux-ci, de la maternelle à l'université, ne savent ni chercher ni trouver. En lieu et place, on propose de les noyer dans une beuverie culturelle sans rapport aucun avec le poids réel de l'Afrique dans le monde contemporain, et en contraste total avec l'aptitude des Africains à résoudre leurs problèmes par eux-mêmes. Or, l'école est faite pour apprendre à trouver des solutions concrètes aux problèmes de développement de l'individu et de la collectivité.¹⁸⁶

Axelle Kabou met en lumière le problème de l'enseignement en Afrique qui, selon elle, celui-ci ne permet pas aux enfants d'apprendre à chercher et à trouver des solutions par eux-mêmes. Elle critique ainsi le fait que l'enseignement actuel noie ou limite les élèves dans une culture déconnectée de la réalité africaine contemporaine qui est la leur, et ne leur pas d'exploiter à bon escient leur capacité à résoudre leurs propres problèmes. En lien avec la situation de la jeune Camerounaise, africaine, cela pourrait signifier qu'elle est confrontée à ce même système éducatif qui ne valorise pas suffisamment son potentiel et sa capacité à résoudre les défis auxquels elle est confrontée. Nous conjecturons que Camerounaise pourrait se sentir limitée dans son développement personnel et collectif en raison de cet enseignement qui ne favorise pas l'autonomie et la créativité. Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire de repenser l'éducation pour encourager les jeunes Africains à devenir des acteurs actifs de leur propre développement.

¹⁸⁶ A. KABOU, *Op.cit.*, p.146.

L'universitaire Camerounais Issoufou Soulé Mouchili Njimom semble abondé dans la même lancée lorsqu'il affirme que : « *La civilisation s'établit et fonctionne au rythme avec lequel les peuples se déploient pour déterminer les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins auxquels ils font face.* »¹⁸⁷. Il met en avant l'idée que la civilisation, c'est-à-dire le développement d'une société, est étroitement liée à la capacité des peuples à identifier et à répondre à leurs besoins. En d'autres termes, le progrès d'une société dépend de sa capacité à s'adapter et à trouver des solutions aux défis auxquels elle est confrontée. Il souligne davantage l'importance de tenir compte des besoins spécifiques et des contextes culturels des populations concernées.

Pour que l'éducation des jeunes africaines soit efficace et pertinente, nous pensons qu'il est primordial de prendre en considération les réalités locales, les coutumes, les valeurs et les aspirations des communautés africaines. Cela permettra de garantir que l'éducation dispensée réponde réellement aux besoins des jeunes filles et contribue à leur épanouissement dans leur environnement culturel et social. En clair, l'adaptation de l'éducation de la jeune africaine aux réalités locales implique de comprendre et de respecter les spécificités culturelles et sociales des communautés africaines, tout en cherchant à répondre de manière adéquate aux besoins éducatifs et aux défis auxquels les jeunes filles sont confrontées.

Nous pensons que : « *Ce n'est plus le moment de persévérer dans l'erreur, au nom de n'importe quel dogmatisme : mais celui de regarder en face les faits et les hommes, pour voir ce qu'on peut en tirer.* »¹⁸⁸ D'après lui, dans un contexte où les erreurs du passé se répètent et où les dogmes idéologiques empêchent la prise de décisions éclairées, il est essentiel de faire preuve de lucidité et de pragmatisme. Il s'agit de se tourner vers la réalité, les faits concrets et les individus concernés pour trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés. En ce qui concerne la situation actuelle de l'Afrique, cette citation souligne l'importance pour les dirigeants et les acteurs politiques du continent de faire preuve de pragmatisme et de s'écarter des dogmes idéologiques qui peuvent entraver le développement et le progrès.

Il est essentiel de prendre en compte les réalités locales, les besoins des populations africaines et d'adopter des politiques basées sur des faits concrets et des données vérifiables. Face aux défis multiples auxquels l'Afrique est confrontée, tels que la pauvreté, les inégalités, la corruption, les conflits ou les changements climatiques, il est crucial de regarder en face ces réalités et d'adopter des approches pragmatiques pour y faire face. Cela implique de mettre en

¹⁸⁷ I. S. MOUCHILI NJIMOM, *Penser la technoscience à l'ère des techno sciences*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.11.

¹⁸⁸ R. DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1973, p.202.

place des politiques et des actions concrètes qui répondent aux besoins réels des populations africaines et qui contribuent à leur développement durable.

Nous comprenons alors mieux ce qui l'amène à poursuivre que : « *Le développement africain doit rechercher des raccourcis, puisque une vitesse de type « Renaissance européenne » ne lui suffira plus.* »¹⁸⁹. Dans ce fragment de texte, René Dumont met en avant l'idée que le développement de l'Afrique ne peut plus se contenter d'avancer à un rythme similaire à celui de la Renaissance européenne, mais doit au contraire chercher des raccourcis pour accélérer son processus de développement. Cela implique de remettre en question les méthodes traditionnelles et d'adopter des approches novatrices et efficaces pour surmonter les défis auxquels le continent est confronté. Dans ce contexte, l'implication réelle des femmes dans le processus de développement de l'Afrique peut être un véritable raccourci vers un développement plus rapide et plus durable.

Les femmes représentent en effet une ressource humaine essentielle et souvent sous-utilisée sur le continent. Leur participation active dans tous les domaines de la société, y compris l'économie, la politique, l'éducation et la santé, peut contribuer de manière significative à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la promotion du bien-être social.

En favorisant l'autonomisation des femmes, en leur offrant des opportunités d'éducation, d'accès aux ressources économiques et de participation politique, l'Afrique peut bénéficier d'un potentiel humain immense et diversifié. Les femmes sont souvent des agents de changement positif dans leur communauté et leur implication active peut conduire à des transformations profondes et durables. En outre, les femmes ont souvent une approche plus inclusive, collaborative et durable du développement, ce qui peut contribuer à la mise en place de politiques et de programmes plus efficaces et adaptés aux besoins des populations africaines. Leur participation active peut également contribuer à la réduction des inégalités de genre, à la promotion des droits humains et à la construction d'une société plus juste et équitable.

En conclusion, l'implication réelle des femmes dans le processus de développement de l'Afrique peut constituer un raccourci vers un développement plus rapide et plus inclusif, en accord avec l'idée que le développement africain doit chercher des solutions innovantes pour accélérer son progrès. Il est donc essentiel de promouvoir l'autonomisation des femmes et de

¹⁸⁹ *Ibid.* p.202.

garantir leur pleine participation dans toutes les sphères de la société pour réaliser le potentiel de développement du continent.

II. LES NOUVEAUX CHALLENGES DES FEMMES CAMEROUNAISES DANS LE PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT

Dans le contexte actuel du Cameroun, les femmes font face à de nouveaux défis dans leur quête de participation active au processus de développement. Alors que la société camerounaise évolue et que des progrès sont réalisés en matière d'égalité des sexes, les femmes rencontrent encore des obstacles importants qui entravent leur pleine participation économique, politique et sociale. Dans cette optique, il est essentiel d'examiner de près les défis spécifiques auxquels les femmes camerounaises sont confrontées, ainsi que les opportunités et les stratégies possibles pour surmonter ces obstacles et promouvoir un développement inclusif et équitable pour tous. En s'appuyant sur des concepts philosophiques et des théories de la justice sociale, cette analyse vise à éclairer les enjeux complexes liés à l'autonomisation des femmes au Cameroun et à proposer des pistes de réflexion pour favoriser un changement positif et durable dans la société.

Marie Thérèse Abena Ondo ne manque pas de nous faire savoir que :

Les résultats de ces différentes études montrent que malgré les efforts appréciables déployés et les progrès enregistrés ces dernières années, la problématique des inégalités et disparités entre les hommes et les femmes se posent encore avec acuité au Cameroun. En effet, dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle, des inégalités et disparités flagrantes sont observées, particulièrement en défaveur des femmes. Cette situation est préjudiciable au développement et à la lutte contre la pauvreté.¹⁹⁰

Marie Thérèse Abena Ondo souligne ainsi le fait que malgré les progrès réalisés au Cameroun en matière de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, ces inégalités persistent de manière significative dans tous les aspects de la société. Elle insiste sur le fait que ces inégalités et disparités entre les genres sont préjudiciables au développement du pays et à la lutte contre la pauvreté. Elle met en lumière le fait que les femmes sont particulièrement touchées par ces inégalités, tant sur le plan politique, économique, social que culturel. Ces inégalités se traduisent par un accès limité des femmes aux ressources, aux opportunités et aux prises de décision. En conséquence, les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes dans ces différents domaines. Marie Thérèse Abena Ondo souligne ainsi l'importance de continuer à lutter contre ces inégalités et disparités entre les hommes et les femmes au Cameroun, en mettant en place des politiques et des actions

¹⁹⁰ Avant-propos de M-T. ABENA ONDOA, *Politique nationale Genre*, p.ii, 2022-2023.

concrètes visant à promouvoir l'égalité des genres et à garantir une participation équitable des femmes dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique.

II.1 Le développement et le renforcement des compétences transversales

Le Cameroun est un pays en pleine mutation, confronté à de nombreux défis mais également porteur d'un immense potentiel de développement. Au cœur de cette dynamique se trouvent des jeunes africaines, représentant une force vive et créative essentielle pour l'avenir de la sous-région, et même du continent. Cependant, malgré leur nombre et leur potentiel, ces dernières sont confrontées à des obstacles multiples qui limitent leur accès aux opportunités de développement et d'épanouissement. Dans ce contexte, il est impératif de reconnaître l'importance cruciale du renforcement de leurs compétences transversales. Celles-ci vont au-delà des connaissances techniques et académiques, et englobent des aptitudes telles que la communication, la résolution de problèmes, la pensée critique, la créativité et le leadership. Elles sont essentielles pour permettre aux jeunes femmes africaines de s'adapter aux changements rapides de la société, de saisir les opportunités offertes par l'économie mondialisée et de contribuer de manière significative au développement durable de leurs communautés et de leur continent. En effet :

Le dessein de lier la question de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes à la croissance économique en vue de l'émergence et du développement durable, est devenu incontournable dans toutes les perspectives des politiques économiques et sociales et d'évolution des sociétés. Les initiatives publiques et privées subséquentes, adossées sur le principe de l'égalité entre les êtres humains tel qu'énoncé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, doivent par conséquent être conçues, articulées et orientées de manière à résorber les discriminations à l'égard des femmes¹⁹¹.

En intégrant la question de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans les politiques économiques et sociales, il est possible de favoriser une croissance plus inclusive et durable. En effet, en garantissant l'égalité des chances et en permettant aux femmes d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes, on contribue à renforcer le potentiel économique et social d'un pays. L'auteur souligne également que les initiatives publiques et privées qui visent à promouvoir l'égalité entre les êtres humains, telle que définie dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, doivent être conçues de manière à résorber les discriminations à l'égard des femmes. Il s'agit donc de mettre en place des actions concrètes pour lutter contre les inégalités de genre et assurer une participation équitable des femmes dans tous les domaines de la société. En clair, cette citation met en avant l'importance de considérer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme des leviers essentiels

¹⁹¹ *Politique nationale Genre, Op.cit, p.1.*

pour favoriser le développement économique et social, et pour construire des sociétés plus justes et durables.

En renforçant ces compétences, on leur offre des outils nécessaires pour faire face aux défis complexes de leur époque, tels que le chômage, la pauvreté, les inégalités de genre, pourquoi pas les changements climatiques. Ces compétences les aideront à coup sûr à développer leur confiance en elles, à prendre des initiatives et à agir en agents de changement positif dans leur environnement. En outre, ce renforcement permettra de briser les stéréotypes de genre et de promouvoir l'égalité des chances. En offrant aux jeunes femmes les mêmes opportunités d'apprentissage et de développement que les jeunes hommes, on favorise une société plus inclusive, juste et équitable. Conscient des enjeux d'une meilleure éducation pour tous, Paul Biya affirme ce qui suit :

Il est évident que la transformation de l'homme passe nécessairement par l'enseignement et l'éducation. Aussi importe-t-il que cette institution soit largement accessible à toutes les couches de la population. Nos efforts tendent en effet à une plus grande démocratisation en cette matière. Non seulement les villes, mais l'arrière pas seront dotés de meilleures écoles pour que, dans le cadre d'une égalité de chance, les fils de paysans reçoivent la même éducation que les fils de citoyens¹⁹².

Cette citation de Paul Biya met en lumière l'importance de l'enseignement et de l'éducation dans la transformation de l'homme, c'est-à-dire dans le développement personnel et professionnel des individus. Le président souligne également l'importance de rendre l'éducation largement accessible à toutes les couches de la population, afin de garantir une égalité des chances et de permettre à chacun de réaliser son potentiel. En mettant cette citation en rapport avec le développement et le renforcement des compétences transversales des jeunes Camerounaises, on peut souligner l'importance de garantir un accès équitable à une éducation de qualité qui va au-delà des connaissances académiques. En offrant aux jeunes femmes camerounaises la possibilité de développer des compétences transversales telles que la communication, la résolution de problèmes, la pensée critique, la créativité et le leadership, on les prépare à faire face aux défis du monde moderne et à contribuer de manière significative au développement de leur pays.

En s'assurant que les jeunes femmes des zones rurales aient accès aux mêmes opportunités d'apprentissage que celles des zones urbaines, on favorise une plus grande inclusivité et une plus grande égalité des chances. En investissant dans le renforcement des compétences transversales des jeunes Camerounaises, on les aide à devenir des actrices du changement dans leur communauté, à prendre des initiatives et à contribuer de manière positive au développement durable du Cameroun. En fin de compte, en suivant la vision de

¹⁹² P. BIYA, *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne, Pierre Marcel Favre, 1987, pp.82-83.

Paul Biya en matière d'éducation et d'égalité des chances, le renforcement des compétences transversales des jeunes Camerounaises devient un levier essentiel pour assurer leur épanouissement personnel et professionnel, ainsi que pour contribuer à la construction d'une société plus juste, équitable et prospère au Cameroun. Conscient de cet enjeu, le chef de l'Etat ne manque pas d'assurer son soutien indéfectible aux femmes, et de les rassurer d'améliorer leurs conditions de vie ; c'est dans ce sens qu'il faut le comprendre lorsqu'il affirme que :

*[...] Je m'engage à accélérer le processus d'institutionnalisation de la parité hommes-femmes; Je m'engage à renforcer la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques publiques sectorielles; Je m'engage à améliorer le niveau de participation des femmes [...] dans la vie politique, économique, sociale et culturelle*¹⁹³.

Paul Biya s'engage ici à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes en mettant en place des mesures concrètes pour favoriser la parité hommes-femmes au sein des institutions. Il promet également de prendre en considération les besoins spécifiques des femmes dans les politiques publiques sectorielles, afin de garantir une meilleure inclusion et représentation des femmes dans tous les aspects de la société. Enfin, il s'engage à accroître la participation des femmes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle, reconnaissant ainsi l'importance de leur contribution et de leur présence dans tous les domaines de la société.

Nous présumons que le capabilisme¹⁹⁴ d'Amartya Sen peut permettre aux Africains de renforcer davantage les compétences transversales des filles et des femmes ; Premièrement, cette approche met en avant l'importance de l'éducation comme un moyen essentiel pour renforcer les capacités des individus. En investissant dans l'éducation des femmes au Cameroun et en Afrique, on leur permet d'acquérir des compétences transversales telles que la communication, la résolution de problèmes, la pensée critique et la prise de décision. Ces compétences sont essentielles pour accéder à des opportunités économiques, politiques et sociales, et pour contribuer de manière significative au développement de leur pays.

Deuxièmement, le capabilisme pourrait garantir davantage l'accès des femmes aux ressources économiques, sociales et politiques nécessaires pour développer leurs capacités. En promouvant l'autonomisation économique des femmes au Cameroun et en Afrique, par exemple en facilitant leur accès au crédit, à la propriété foncière et aux marchés du travail, on leur permettra de développer davantage leurs compétences et de jouer un rôle plus actif dans le développement de leur communauté.

¹⁹³ P. BIYA, Profession de Foi pour l'élection présidentielle du 07 octobre 2018.

¹⁹⁴ Le capabilisme d'Amartya Sen est une approche qui met l'accent sur la capacité des individus à réaliser leurs aspirations et à mener une vie qu'ils ont raison de valoriser. Dans le contexte du développement des femmes au Cameroun et en Afrique, cette approche peut jouer un rôle crucial pour renforcer les compétences transversales des femmes et assurer leur pleine participation au développement.

Enfin, le capabilisme encourage la participation des femmes dans les processus de prise de décision et dans la vie politique. En assurant une représentation équitable des femmes dans les instances décisionnelles au Cameroun et en Afrique, on favorise une prise en compte plus juste de leurs besoins et de leurs aspirations, ce qui contribue à un développement plus inclusif et durable.

En clair, le capabilisme d'Amartya Sen offre un cadre théorique pertinent pour renforcer les compétences transversales des femmes et assurer leur pleine participation au développement du Cameroun et de l'Afrique. En investissant dans l'éducation, en promouvant l'autonomisation économique et en favorisant la participation politique des femmes, on peut contribuer à créer des sociétés plus équitables, prospères et durables. Il faudra donc mettre sur pied une « *instruction qui permet plutôt à la femme de mieux connaître la nature et ses propres ressources humaines afin d'être capable de remplir son rôle de construction du monde* »¹⁹⁵ comme l'a si bien dit Alice Salomé Ngah Atéba. Nous parachevons donc en disant que :

*Cette rééducation ou déconditionnement féminin va contre l'éducation traditionnelle de dépendance et de soumission. Elle consisterait à inculquer aux femmes des « connaissances » pratiques, ou mieux des leçons de manière, des habitudes d'indépendance, des comportements de liberté et des attitudes de responsabilité.*¹⁹⁶

II.2 Renforcement des réseaux de soutien, d'évaluation et de suivi des projets des femmes

Les femmes représentent une part importante de la population camerounaise et leur contribution au développement économique et social du pays est cruciale. Cependant, elles font face à de nombreux obstacles qui limitent leur participation effective au processus de développement. Afin de remédier à cette situation, il est essentiel pour le gouvernement camerounais de mettre en place une feuille de route pour évaluer, soutenir et suivre les projets des femmes.

Si le dessein de l'Etat Camerounais est de « *Contribuer à la construction d'un Cameroun émergent, démocratique et uni dans sa diversité, dans lequel les hommes et les femmes, les filles et les garçons, jouissent des mêmes droits, des mêmes chances et des mêmes opportunités de développement* »¹⁹⁷, c'est-à-dire de parvenir à une certaine égalité entre les deux sexes, c'est parce que ce dernier est conscients des aptitudes et compétences des femmes

¹⁹⁵ A. S. NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort*, Op.cit., p.120.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p.35.

¹⁹⁷ Slogan de *Politique nationale Genre 2022-2023*.

Camerounaise. Car comme le dit l'universitaire Camerounaise Alice Salomé Ngah Atéba : « *cette femme, de vie ordinaire, a des idées qui vont au-delà de sa taille, en dessous de la moyenne* ». Elle aborde le fait que malgré leur apparence extérieure qui semble ordinaire ou en dessous de la moyenne, la femme a des idées et des pensées qui dépassent largement ce à quoi on pourrait s'attendre. En d'autres termes, elle souligne que les apparences peuvent être trompeuses et que le véritable potentiel d'une personne ne se limite pas à son apparence physique ou à des critères superficiels. Cette auteure met en avant l'idée que chacun a en lui des capacités et des idées uniques qui méritent d'être reconnues et valorisées, indépendamment de toute apparence extérieure.

Les femmes camerounaises font face à des défis multiples, tels que l'accès limité à l'éducation de qualité, aux ressources économiques, à la prise de décision, etc. Pour surmonter ces obstacles, il est crucial de mettre en place des mécanismes efficaces de soutien qui permettront aux femmes d'accéder à des ressources et à des opportunités pour développer leurs capacités et réaliser leur plein potentiel. Il est essentiel d'évaluer et de suivre de manière régulière les projets destinés aux femmes afin de s'assurer de leur pertinence, de leur impact et de leur durabilité. Nous pensons que le gouvernement Camerounais dans sa quête de parité entre les sexes pratique plutôt une politique d'équité et non d'égalité entre les sexes. Alors il est impérieux pour nous de redéfinir les deux concepts et d'établir la fine différenciation entre eux.

L'égalité se réfère à un traitement identique pour tous, sans distinction. Cela signifie que tous les individus ont les mêmes droits, les mêmes opportunités et les mêmes avantages, quelles que soient leurs différences de situation ou de besoins. L'équité, en revanche, se réfère à un traitement juste et équitable qui prend en compte les différences individuelles et les besoins spécifiques de chaque personne. L'équité vise à assurer que chacun reçoive ce dont il a besoin pour être sur un pied d'égalité avec les autres, même si cela signifie accorder des avantages ou des opportunités différents en fonction des circonstances. Dès lors, les perspectives de sortie que nous proposons sont les suivantes :

- L'évaluation des besoins des femmes : La première étape consiste à réaliser une évaluation approfondie des besoins des femmes dans différents secteurs tels que l'éducation, la santé, l'emploi, l'entrepreneuriat, etc. Cette évaluation permettra d'identifier les obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées et de définir les actions à mettre en place pour les surmonter. Au Cameroun comme partout en Afrique, nous constatons un besoin incessant des femmes d'être soi-même, autonome ; alors il faudrait

que l'Etat puisse garantir à ces femmes « *le droit ou le devoir d'être elle-même* »¹⁹⁸. C'est-à-dire de s'identifier à elle-même, et non au sexe opposé ou aux aspirations des hommes ; qui de mieux placé pour identifier les besoins des femmes qu'elles-mêmes ? Il est donc primordial de leur donner plus de responsabilités, afin que celles qui seront choisies puissent davantage dialoguer avec leurs paires et de porter leurs jérémiades auprès des hautes institutions, cela permettra à coup sûr de transcender ces patriarcats et ces stéréotypes qui les maintiennent sous le joug de la domination et de la marginalisation continue ;

- Le soutien financier et technique des projets des femmes : Une fois les besoins identifiés, le gouvernement devrait mettre en place des mécanismes de soutien financier et technique pour permettre aux femmes de concrétiser leurs projets. Cela pourrait se traduire par des subventions, des prêts à taux préférentiels, des formations professionnelles, du mentorat, etc. Les femmes, reconnaissant le sont ingénieuses, dynamiques et actives sur plusieurs plans qui rapportent au trésor public du pays. On les retrouve de plus en plus dans des GIC¹⁹⁹ afin d'associer leurs savoirs, leurs savoir-faire, et leurs moyens financiers pour mener à terme les projets qui les tiennent à cœur et qui aideront leur communauté tout entière ; nous voyons là que la femme n'a jamais perdu cet esprit de communautarisme chère à la société traditionnelle africaine. L'Etat devrait donc identifier, recenser, identifier et financer ces GIC ;
- Le suivi et l'évaluation de ces projets : Il est essentiel de mettre en place un système de suivi et d'évaluation des projets des femmes pour s'assurer de leur efficacité et de leur impact sur le développement du pays. Ce suivi permettra d'identifier les succès et les échecs, d'apporter des ajustements si nécessaires et d'améliorer continuellement le soutien apporté aux femmes. Il est important de signaler que tous les moyens peuvent être réunis mais un projet échoue car l'entrepreneuriat comporte plusieurs risques. Alors sous l'égide de l'Etat ceux-ci seront mieux contrôlés à notre avis, et cela permettra de documenter ces évaluations et de les mettre et de mettre les résultats définitifs à la disposition des autres groupes investis dans les mêmes secteurs d'activités ;
- L'accroissement des partenariats public-privé : Pour renforcer l'impact des actions menées en faveur des femmes, le gouvernement devrait également encourager les partenariats public-privé. Les entreprises privées peuvent jouer un rôle crucial en offrant des opportunités d'emploi, en soutenant des initiatives entrepreneuriales féminines et en

¹⁹⁸ A. S. NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort*, Op.cit., p.37.

¹⁹⁹ Groupe d'initiative Commune.

contribuant au financement de projets portés par des femmes. Lorsque nous jetons un regard panoramique sur les différentes entreprises privées, nous constatons que les femmes sont massivement représentées dans ce secteur, et ce dans divers secteurs en l'occurrence de Nourane Foster, de Carimo Empire, qui au même titre que les hommes sont des cheffes d'entreprises qui emploient et nourrissent plusieurs familles.

En définitive, nous pouvons conclure en disant que, en mettant en place une feuille de route pour évaluer, soutenir et suivre les projets des femmes, le gouvernement camerounais peut garantir une participation plus active et efficace des femmes au processus de développement du pays. Cela contribuera non seulement à réduire les inégalités de genre, mais aussi à stimuler la croissance économique et sociale du Cameroun dans son ensemble.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre recherche adossée sur les textes de Jean-Jacques Rousseau portait sur le statut de l'éducation du genre, notamment de la femme dans la société actuelle. Celle-ci s'est faite autour d'une préoccupation fondamentale : La parité des genres en Afrique à l'aune d'une considération juste de la nature féminine. Mieux, son inclusion réelle dans le processus de développement de l'Afrique. Cette préoccupation issue d'*Emile ou de l'éducation* Dont l'objet principal est de déterminer quelle est l'éducation adaptée aux genres, nous a conduit à une double démarche qui consistait successivement à ressortir sous le spectre de Rousseau les fondements d'une éducation adaptée au genre, en tenant compte des potentialités et des faiblesses des deux sexes, et à évaluer les problèmes de pertinence liées à une telle approche.

Dans la première partie de notre examen consacrée aux conceptions traditionnelles de l'éducation féminine ; c'est-à-dire à la genèse de l'éducation de la femme depuis la création du monde. Nous avons examiné différentes conceptions éducatives de la femme, de la genèse jusqu'à nos jours. En effet, depuis le livre de la création du monde, il a été accordé à la femme une place de second rang, mieux de subalterne vis-à-vis de l'homme. Cela a conduit à la captivité de sa liberté. Passant des Romains antiques, des grecs, aux Africains d'antan, l'éducation de la femme chez ces derniers la prédisposait aux tâches ménagères, elle était fondée sur des patriarcats, influencée par des stéréotypes. Durant cette période, les femmes ont certes reçu la même éducation que les hommes, mais elles ont été taxées d'incompatibles, mieux d'inaptes à l'exercice de certaines fonctions en l'occurrence de la politique.

Durant cet examen analytique, il nous a été permis de constater que toutes ces conceptions ont été influencées par la religion d'une manière ou d'une autre ; que ce soit chez les religieux comme chez les musulmans, la femme doit être éduquée pour satisfaire les attentes de l'homme qui est le chef de famille et le magister. Raison pour laquelle les philosophes anciens ont une vision réductionniste vis-à-vis de la femme, ce qui nous a permis de montrer que Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin tout comme Platon à son temps sont restés fidèles à l'éducation traditionnelle.

On peut donc retenir de la première partie dont l'intention générale était de ressortir les fondements de l'éducation traditionnelle de par le monde que, la religion a été le socle de toutes les conceptions religieuses antiques, celle-ci s'est transmise de générations en générations comme un legs, véhiculant une vision réductionniste de la femme comme être subalterne n'ayant pour vocation que la satisfaction de l'homme, chef de famille choisit comme tel par Dieu lui-même, la principale fonction de la femme était donc de s'atteler à prendre soin de son homme, de sa maison, et de ses enfants, bien qu'éduquer dans la masse comme le sexe opposé. Elle ne pouvait donc pas s'intéresser aux affaires politiques encore

moins y prendre part, car cela ne concernait que les hommes, les femmes n'ayant pas de voix que celles de leurs maris, pères. Toute femme qui songerait à s'éloigner de ce cette voie s'exposerait à coup sûr à la colère et au châtement de la providence, la Bible come le Coran sont claires là-dessus :

En effet, nous avons fait une herméneutique de la pensée rousseauiste ; il s'agissait de s'abreuver à la source de ses idées, c'est-à-dire d'aller puiser dans ses ouvrages son postulat sur l'éducation par excellence de genre, notamment du genre féminin. Ce qui nous a permis de faire la constatation suivante : une rupture épistémologique s'opère avec la vision traditionnelle de l'éducation ; dans la mesure où il pense différemment l'éducation du genre. L'éducation traditionnelle embrigade la liberté féminine, elle ne permet guère à la femme de se mouvoir, de s'émanciper ; raison pour laquelle il propose une éducation naturelle tenant compte de des différences biologiques des genres. C'est ce qui amène ce dernier à considérer non seulement les stades de croissance, mais aussi les différences genrées. Rousseau pense que l'éducation commence dès le bas âge, dès sa naissance, l'enfant devrait recevoir certains prérequis de sa mère, plus il grandira, moins elle cèdera à ses caprices ; il devra faire face à certaines expériences qui le rendront plus fort et aguerrit ; il ne devra donc pas être materné indéfiniment.

Rousseau privilégie donc la femme qui selon lui doit être éduquer différemment de l'homme ; Sophie à son avis doit avoir une éducation moins rigide par rapport à celle d'Emile, elle doit s'occuper de son physique afin de conserver sa nature féminine intacte, ce qui fera d'elle une femme soumise, attrayante. Son éducation intellectuelle doit être simplifiée, elle ne devra s'imprégner que de l'essentiel, c'est-à-dire des connaissances basiques correspondant à sa nature et à son statut de compagne ; car Rousseau pense également que celle-ci n'est pas naturellement égale à l'homme, elle lui est naturellement inférieure sur bien de plans. Il ne manque pas d'insister sur la rigourosité de l'éducation masculine. Si Emile est homme et Julie femme, ça voudrait dire que biologiquement Emile est doté d'une force physique supérieure à celle de Sophie, afin d'être un bon citoyen, il devra avoir une éducation physique et intellectuelle plus stricte que celle de Sophie.

Selon Rousseau l'éducation traditionnelle devrait être substituée par l'éducation naturelle, dans la mesure où elle ne tient pas compte des spécificités des genres, portant ainsi atteinte à la liberté féminine et corrompant sa nature humaine, car d'après lui une femme qui reçoit la même éducation que l'homme usurpe les droits de l'homme et trahit la nature qui la prédispose à une éducation plus douce moins rigoureuse, n'ayant pour seul dessein que de la former à être une belle femme, séduisante et apte à faire des tâches ménagères moins rudes

que les autres activités réservées aux hommes. A l'instar de la politique qui nécessite un bagage intellectuel propre aux hommes.

Avons relevé les crises de pertinences inhérentes de l'analyse de Rousseau sur les fondements de l'éducation des genres, notamment de la gente féminine. A travers la formulation de ces difficultés tant sur le plan rhétorique que pratique, nous avons spécifié l'intérêt de l'héritage philosophique rousseauiste, ainsi que son mérite. S'agissant de ressortir les failles de sa pensée, nous nous sommes attardés sur plusieurs aspects dont le principal est la réduction de la femme à son essentialisme biologique ; en effet, en stipulant que l'aspect physique de la femme la prédispose à une éducation différente de celle de l'homme et à occuper un rôle de domestique, Rousseau prône également une vision patriarcale qui promeut à coup sûr la pérennité des inégalités des genres qu'il dit combattre ; il semble militer pour la sauvegarde des rôles traditionnels au détriment de l'épanouissement individuel de chaque genre ; ce qui fait qu'aujourd'hui sa vision semble être désuète dans la mesure où le néo féminisme qui bat de l'aile aujourd'hui réhabilite à la femme sa place d'être à part entière, et au même titre que l'homme elle est libre de jouir de la même éducation, des mêmes privilèges que ce dernier comme le stipule la déclaration universelle des droits de l'homme.

En second lieu, montrer que la contribution de Rousseau dans la lutte contre les inégalités de genre est aujourd'hui indéniable. Au-delà des critiques faites, nous pouvons dire qu'il a largement contribué à la considération de l'éducation qui aujourd'hui revêt une grande importance dans la transmission des valeurs humaines ; celle-ci contribue non seulement à la lutte des inégalités en offrant à tous les enfants des opportunités égales de développement, mais aussi et surtout parce qu'elle les prépare à la vie communautaire. Il est clair que les thématiques qu'il aborde sont pour la plupart atemporelles, car on retrouve aujourd'hui les mêmes maux qu'il décrit dans sa société. Décrits de nos jours par d'autres mots et d'autres auteurs, ils expriment néanmoins la même gêne que Rousseau ressentait en son temps. Son contractualisme se vit et se pratique dans plusieurs Etats. Son humanisme est plus que vivant à chaque fois que les droits de l'homme sont respectés, mieux sa dignité.

Nous avons proposés des pistes de sortie pouvant permettre une inclusion réelle et effective des femmes africaines dans le processus de développement de l'Afrique, plus précisément du Cameroun. Partant du postulat selon lequel les mentalités Africaines, Camerounaises sont à l'image des cultures et des traditions qui leur sont propre et chère, nous pensons qu'une actualisation, mieux une transformation de ces mentalités rétrogrades en mentalités modernes permettrait sans équivoque de voir la femme Camerounaise autrement ;

celle-ci sera vue non comme un être réduit, propre à la consommation, mais comme un acteur majeur dans le processus de développement de l'Afrique au même titre que les hommes.

L'implication de la femme Camerounaise dans le processus de développement de l'Afrique est plus que nécessaire ; elle est impérative ; c'est en éduquant la jeune fille qu'on transforme les mentalités. Loin de recevoir une éducation à l'Occidentale ou à l'Européenne, celle-ci devrait recevoir une éducation à l'Africaine, apte et habile à faire face aux difficultés que connaît sa localité et son continent. Selon nous, le développement et le renforcement des compétences transversales des jeunes filles ; elles vont au-delà des compétences techniques et académiques, et englobent des aptitudes telles que la communication, la résolutions des défis actuels, la créativité, l'innovation, la pensée critique et le leadership ; ce qui leur permettra de s'adapter au changement rapide de la société, de saisir les opportunités offertes par l'économie mondialisée et de contribuer de façon significative au développement locale et continental.

L'autre aspect que nous privilégions dans cette partie est le renforcement des réseaux de soutien, d'évaluation et de suivi des projets des femmes ; en ce qui concerne l'évaluation des besoins des femmes, il faudra mener des études approfondies sur les besoins des femmes dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat, l'emploi, etc. Afin d'identifier les obstacles auxquels elles font face et de définir des actions à mettre en place pour les surmonter. Pour ce qui est du soutien financier et technique des projets des femmes Camerounaises, nous pensons qu'une fois ces besoins identifiés, l'Etat devra mettre en place des mécanismes de soutien financiers et techniques pour permettre à ces femmes de concrétiser leurs projets. Il serait judicieux de mettre en place un système de suivi et d'évaluation de ces projets afin d'y apporter si nécessaire des ajustements et des améliorations continues aux dits projets. En fin de compte, le gouvernement devrait accroître les partenariats public-privés pour renforcer l'impact des actions menées en faveur des femmes. Ces entreprises peuvent jouer un rôle crucial en offrant des opportunités d'emploi, en soutenant des initiatives entrepreneuriales féminines et en finançant leurs projets.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGE DE L'AUTEUR

A) Ouvrage principal

Emile ou de l'éducation, Paris, Flammarion, 2009.

B) Autres ouvrages de l'auteur

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Oxford, Library of Taylor Institution, 1940.

- *Lettres écrites de la montagne*, (1764), Paris, Hachette, 1964.
- *Manuscrit de Genève*, tome III, Paris, Gallimard, 1967.
- *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.
- *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, Gallimard, 1987.
- *Discours sur l'économie politique*, Paris, Garnier Flammarion, 2012.
- *Du contrat social ou principes du droit politique*, Paris, GF-Flammarion, 2012.

II. QUELQUES OUVRAGES SUR L'AUTEUR

VICENTI L. *Jean-Jacques Rousseau, L'individu et la République*, Kimé, Paris, 2001.

LEPAN, Géraldine, *Rousseau une politique de la vérité*, Paris, Belin, 2015.

DERATHE Rue, *Jean Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 1970.

III. ARTICLE SUR L'AUTEUR

MAZADOU, Oumarou, *cours de philosophie politique et morale*, « *Qu'en tirer du contrat social de Rousseau ?* », Université de Yaoundé FALSH, Année académique 2013-2014, inédit.

IV. OUVRAGES SPÉCIALISÉS

DELARAVAU, Céline, *Les grands discours des femmes qui ont changé l'histoire*, Paris, La Martinière, 2019.

DE BEAUVOIR, Simone, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

- *la femme indépendante*, Paris, Gallimard, 2008.

MARTIN, Céline Relais (Dir), *Qu'est-ce que le féminisme ?* Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1997.

NGAH ATEBA, Alice Salomé, *Pour un sexe faible fort : La femme face à elle-même*, Yaoundé, AMA, 2003.

- *Le féminin humain*, Yaoundé, AMA, 2004.

TCHAK, Sami, *La sexualité féminine en Afrique : Domination masculine et libération féminine*, Paris, L'Harmattan, 1999.

LEIF J. et RUSTIN G. *Philosophie de l'éducation : pédagogie générale*, tome 1, Paris, librairie Delagrave, 1970.

V. OUVRAGES GÉNÉRAUX

ABENA ONDOA, Marie Thérèse, *Politique nationale Genre 2022-2023*.

BIYA, Paul, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Lausanne, 1987.

DESCARTES, René, *Discours de la méthode*, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

DUMONT, René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1973.

HAMIDOU KANE, Cheickh, *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.

KABOU, Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

KI-ZERBO, Joseph, *Éduquer ou périr*, Dakar, Bureau régional de l'éducation pour l'Afrique de l'ouest et du centre, 1990.

LEIF J. et RUSTIN G. *Philosophie de l'éducation : pédagogie générale*, tome 1, Paris, librairie Delagrave, 1970.

LOCKE, John, *Du gouvernement civil*, Trad. David Maazel, Du Villard et Jacquier, Genève, 1984.

MACHIAVEL, Nicolas, *Le prince* (1515), Paris, Union générale d'Éditions, 1962.

Karl, MARX et ENGELS, Friedrich, *le manifeste du parti communiste*, (1948), trad de l'anglais par Emile Botigelli, Paris, Garnier-Flammarion, 1998.

MOUCHILI NJIMOM, Issoufou Soulé, *Penser la technoscience à l'ère des techno sciences*, Paris, L'Harmattan, 2012.

NJOH MOUELLE, Ebénézer, *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, CLE, 2011.

OVIDE, *L'art d'aimer*, Paris, « Les belles lettres », 1924.

PAPE JEAN PAUL II, *Lettre sur les femmes*, 1980.

PLATON, *La République*, Garnier-Flammarion, Paris, Livre V, 1966, (451e-452d).

Revalut d'Allonnes M. *Ce que l'homme fait à l'homme : Essai sur le mal politique*, Paris, Seuil, 1991.

SARTRE, Jean Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Collections Folio-Essais, Paris, Gallimard, 1996.

TOWA, Marcien, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique Actuelle*, Yaoundé, CLE, 1971.

VI. AUTRES SOURCES

Article 21, section 2 de la *déclaration universelle des droits de l'homme*.

BIYA, Paul, *Message à la Nation*, le 31 décembre 2007.

- *Profession de Foi pour l'élection présidentielle du 07 octobre 2018.*

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE N'DJAMENA: Education des filles et formation des femmes dans l'espace francophone: défis, bonnes pratiques et pistes

d'actions, Organisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie du 17 au 19 juin 2019 à N'Djamena (Tchad).

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

Discours d'Emmeline Pankhurst à Hartford Connecticut, Etats-Unis, le 13 Novembre 1913.

Discours de Louise Michel à la cour d'Assises de la Seine, France, 22 juin 1883.

Discours prononcé par Eleanor Roosevelt à la Sorbonne de Paris, France, le 23 septembre 1947.

VII. MÉMOIRES ET THÈSES CONSULTÉS

1. Mémoires

ATANGANA MENOAH, Myriam Merveille, *L'Afrique contemporaine et la problématique de l'héritage humaniste de Rousseau dans Du contrat social : Une question de nécessité*, université de Yaoundé 1, 2017, sous la direction de Oumarou MAZADOU.

NGAH AYINA, Estelle Denise, *La question de la différence de sexe et de genre chez Simone de Beauvoir et Lipovetsky : Une analyse comparative du deuxième sexe et de la troisième femme dans l'humanisme contemporain*, Université de Yaoundé 1, 2018, sous la direction de Alice Salomé NGAH ATEBA.

NGO MAHOB, Émilienne, *La condition de la femme chez Aristophane: Une lecture de Lysistrata et l'assemblée des femmes*, Université de Yaoundé 1, 2015, sous la direction de NKOLO FOÉ.

2. Thèse

KWAMEN TCHAPTCHET, Nadine Carole, *Le féminisme de Simone de Beauvoir et ses enjeux contemporains*, Université de Yaoundé 1, 2021, sous la direction de TEGUEZEM Joseph.

VI. WEBOGRAPHIE

[Fr.m.wikipedia.org](http://fr.m.wikipedia.org)

<http://alainleger.lescigales.org/docs/Durkh3.pdf>.

TABLE DES MATIÈRES

<i>SOMMAIRE</i>	<i>i</i>
<i>DÉDICACE</i>	<i>ii</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>iii</i>
<i>RÉSUMÉ</i>	<i>iv</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>v</i>
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	<i>vi</i>
<i>PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION PAR GENRE : SES ORIGINES DANS L'ANTIQUITÉ JUSQU'À LA NAISSANCE DU FÉMINISME</i>	<i>9</i>
<i>CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DES FEMMES DANS L'ANTIQUITÉ</i>	<i>10</i>
I. LES ORIGINES GRECQUES ET ROMAINES DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ	11
I.1 Les origines grecques de l'éducation du genre féminin	12
I.2 Origines romaines	15
II. LES ORIGINES AFRICAINES DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ	20
II.1 L'éducation des femmes africaines à l'exception des femmes égyptiennes	20
II.2 L'éducation des femmes en Egypte	22
<i>CHAPITRE II : L'INFLUENCE DE LA RELIGION SUR L'ÉDUCATION DU GENRE</i>	<i>24</i>
<i>I. LA CONCEPTION DE LA FEMME COMME ÊTRE SUBALTERNE ET IMPUR</i>	<i>25</i>
I. 1 La Vision de Saint Augustin	27
I. 2 La vision de Saint Thomas d'Aquin	28
II. RÔLES ASSIGNÉS AUX FEMMES DANS LES DOCTRINES RELIGIEUSES	31
II.1 La conception religieuse du rôle des femmes	31
II.2 La conception musulmane du rôle des femmes	32
<i>CHAPITRE III : L'AVÈNEMENT DU FÉMINISME</i>	<i>34</i>
I. LA GENÈSE ET ENJEUX DU FÉMINISME	35
I.1 Les précurseurs du féminisme	36
I.2 LES ENJEUX DU FÉMINISME	38
<i>II. QUELQUES FIGURES FÉMININES AYANT COMBATTUS POUR LES DROITS DES FEMMES</i>	<i>43</i>

	154
II. 1 Les précurseures du féminisme	43
II. 2 L'APPORT DU FÉMINISME DANS L'ÉDUCATION DU GENRE	46
DEUXIÈME PARTIE : LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DE LA FEMME	52
CHAPITRE IV : LES OBJECTIONS DE ROUSSEAU SUR L'ÉDUCATION DE MASSE	54
I. DU FORMATAGE A L'ALIENATION DE L'INDIVIDU	54
I. 1 L'éducation de masse comme forme d'aliénation de l'espèce humaine	55
I. 2 L'unilatéralité de l'éducation comme obstacle à l'éclosion de la nature humaine	59
II. L'INFLUENCE NEFASTE DE LA SOCIÉTÉ SUR L'HOMME	62
II.1 La dénaturalisation de l'homme par l'éducation traditionnelle	63
II.2 Du conformisme à l'aliénation	64
CHAPITRE V : DE L'ÉDUCATION DE MASSE À L'ÉDUCATION INDIVIDUELLE	67
I. L'ÉDUCATION DE L'ENFANT	67
I.1 L'importance de la transmission des valeurs dès l'âge de nature	68
I.2 Les meilleurs précepteurs selon Rousseau	70
II. L'ÉDUCATION A L'ÂGE DE SAGESSE ET DU MARIAGE	74
II.1 La conception rousseauiste de l'éducation du genre masculin	74
II.2 La conception rousseauiste de l'éducation du genre masculin	79
CHAPITRE VI : LE RÔLE PAR EXCELLENCE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ SELON JEAN-JACQUES ROUSSEAU	84
I. ÉDUCER LA FEMME POUR DES FONCTIONS PRÉCISES	85
I.1 Eduquer la femme pour plaire à l'homme	86
I.2 Eduquer la femme pour être soumise à l'homme	89
II. L'ÉDUCATION DOMESTIQUE	92
II. 1 La répartition des tâches domestiques et des rôles au sein de la famille	93
II. 2 La valorisation de l'instinct maternel	95
TROISIÈME PARTIE :	98
PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION AFRICAINE INTÉGRALE, ADAPTÉE AUX RÉALITÉS LOCALES CONTEMPORAINES	98
CHAPITRE VII : LES FAILLES DE LA CONCEPTION ROUSSEAUISTE DE L'ÉDUCATION DU GENRE FÉMININ	100
I. L'ESSENTIALISME BIOLOGIQUE ET LA LIMITATION DES OPPORTUNITÉS DE LA GENTE FÉMININE	100

	155
I-1. L’apologie des stéréotypes de genres	101
I-2. La sauvegarde des rôles traditionnels au détriment de l’épanouissement individuel	105
II. LA SUBORDINATION DE LA FEMME ET LE RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS DE GENRES	107
II-1 La consolidation des écarts de pouvoirs	107
II-2 La limitation de l’autonomie des femmes	111
<i>CHAPITRE VIII : LA PORTÉE DE LA VISION ROUSSEAUISTE DE L’ÉDUCATION DE LA FEMME</i>	115
I. LES BIENFAITS DE LA PENSÉE ROUSSEAUISTE DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE	115
I. 1 L’humanisme rousseauiste au-delà de son temps	116
I.2 Rousseau défenseur de l’égalité entre les hommes	119
II. ROUSSEAU, LE PRÉCEPTEUR DES BONNES MŒURS	121
II.1 Rousseau et la perpétuation de la tradition philosophique	121
II.2 Rousseau et le souci de promouvoir l’éducation holistique	124
<i>CHAPITRE IX : PROLÉGOMÈNES À UNE INCLUSION RÉELLE DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE : CAS DU CAMEROUN</i>	128
I. LE PARADOXE DES MENTALITÉS AFRICAINES	128
I.1 La nécessité d’une mutation des mentalités africaines	129
I-2 L’adaptation de l’éducation de la gente féminine africaine aux réalités locales	132
II. LES NOUVEAUX CHALLENGES DES FEMMES CAMEROUNAISES DANS LE PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT	136
II.1 Le développement et le renforcement des compétences transversales	137
II.2 Renforcement des réseaux de soutien, d’évaluation et de suivi des projets des femmes	140
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	141
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	141